VIOLENCE EN MILIEU URBAIN : FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ ET DE RÉSILIENCE CHEZ LES JEUNES FILLES DE LA MAISON ROSE DE MÉDINA GOUNASS

BA, Mame Bineta;

© 2020, BA, MAME BINETA



This work is licensed under the Creative Commons Attribution License (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction, provided the original work is properly credited.

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode), qui permet l'utilisation, la distribution et la reproduction sans restriction, pourvu que le mérite de la création originale soit adéquatement reconnu.

IDRC Grant/Subvention du CRDI: 108475-001-Youth violence in Dakar: Actors, context, and responses

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN POPULATION, DEVELOPPEMENT ET SANTE DE LA REPRODUCTION (IPDSR)



MEMOIRE DE MASTER II INTERRELATIONS POPULATION DEVELOPPEMENT ET SANTE DE LA REPRODUCTION

Violence en milieu urbain : facteurs de vulnérabilité et de résilience chez les jeunes filles de la Maison Rose de Médina Gounass

Présenté par : Mame Bineta BA

Sous la direction de Rosalie Aduayi. Diop, Maitre de conférence titulaire en Sociologie

Année universitaire 2018-2019



Remerciements

Ce travail couronne beaucoup d'années de sacrifices et d'abnégation depuis la maternelle jusqu'à l'université. Ainsi, à Papa et Maman, je vous dis MERCI! Que Dieu vous garde.

Ce travail n'aurait été possible sans le concours de l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU) qui m'a octroyé une bourse de recherche grâce à un financement du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI).

A toute cette équipe d'éminents chercheurs à savoir Pr Omar Cissé, Dr Djibril Diop, Dr Fatimatou Sall Ndiaye, Mme Sy Mayé Seck ; et au commissaire Joséphine Sarr, humbles ; et altruistes dans votre savoir, je vous adresse mes sincères remerciements, je n'oublie pas Fodé et Abdoulaye qui ont été nos portes d'entrée dans les communes de l'étude.

A Dr Rosalie Aduayi Diop, Maitre de conférence titulaire en sociologie et par ailleurs mon encadreur pour ce mémoire, je ne vous remercierai jamais assez pour votre disponibilité, l'humilité dans votre savoir et la compréhension humaine dont vous avez toujours fait preuve avec nous. Que Dieu vous garde!

A toutes ces filles de la Maison Rose qui ont accepté de partager plus que leurs histoires mais une partie de leur vie avec moi sans réserve, je vous remercie du fond du cœur.

Je remercie aussi le personnel administratif et pédagogique de l'IPDSR pour les enseignements et l'encadrement tout au long de ma formation .Je citerai particulièrement le Pr Mouhamadou Sall, qui m'a marqué par son perfectionnisme très émulatif pour nous étudiants, mais aussi Mme Gnagna Diouf Kane notre secrétaire disponible et très compréhensive.

Je remercie aussi mes frères et sœurs qui m'ont toujours encouragée à persévérer dans les études en m'apportant un soutien sur tous les plans, particulièrement ma grande sœur Fatou qui ne cesse d'être présente pour moi.

Je ne saurais terminer sans remercier mon mari pour son soutien infaillible et quotidien dans toutes mes entreprises.

RESUME

Depuis 1950, on assiste à une croissance de la population urbaine qui s'accompagne d'une augmentation des inégalités , or, : « la modélisation statistique montre que les inégalités offrent davantage d'explications que la pauvreté, en particulier en matière de revenu, et que les inégalités en matière de revenu et de répartition des débouchés économiques entre les divers groupes de la population favorisent la violence criminelle » (CRDI,2012).

L'Afrique ayant une population majoritairement jeune et très concentrée dans les villes, cette frange de sa population est donc très touchée par ces inégalités.

Le lien entre l'urbanisation et la violence juvénile n'est pas direct, cependant, si la violence est plus attribuée aux jeunes, chômeurs ou sans qualification professionnelle, la majorité des études réalisées jusque-là développe moins sur les facteurs qui concourent à créer cette situation.

Le Sénégal fait face à une urbanisation galopante depuis les années 1970. Dakar, sa capitale et principale métropole du pays compte à elle seule 53,7% de la population urbaine du pays fait face à cette violence.

C'est dans ce cadre que le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) à travers l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU) a financé un important projet de recherche sur la violence chez les jeunes, intitulé : « Comprendre et surmonter l'exposition des jeunes à la violence, l'exclusion et l'injustice en Afrique ».

Les jeunes femmes étant considérées comme les plus vulnérables face à cette violence, notre étude s'inscrit dans cette recherche globale et se concentre spécifiquement sur les facteurs de vulnérabilité et de résilience qui exposent les jeunes filles à la violence en milieu urbain. Méthodologie: L'objectif de cette recherche était d'améliorer les connaissances sur, d'une part les relations entre l'urbanisation, la pauvreté, l'exclusion et la violence à laquelle les jeunes (garçons et filles) sont exposés et d'autre part, l'efficacité des solutions officielles et non officielles apportées jusque-là, ainsi que les stratégies de résistance des jeunes face aux situations de violences et d'exclusion urbaines.

Nous avons utilisé les données de cette recherche en mettant l'accent sur l'exploitation des résultats de l'enquête qualitative plus précisément des récits de vie et en adoptant une analyse genre de la violence chez les jeunes. Sur le plan théorique, la théorie des rapports sociaux de genre semblait être la mieux indiquée pour notre étude.

<u>Résultats</u>: Les résultats obtenus nous ont permis de faire ressortir l'essentiel des facteurs de vulnérabilité qui peuvent être individuels, familiaux et socioéconomiques mais aussi les stratégies de résilience développées par les jeunes filles à la suite d'une situation de violence. Nous constatons ainsi, qu'en matière de sexospécificité de la violence, l'organisation de notre société et encore plus les mutations auxquelles elle fait face ne concourent pas à mettre en place des facteurs de protection pour les jeunes filles. Le changement social de comportement étant un processus long et fastidieux, il est nécessaire que la situation de base soit bien comprise par l'ensemble des acteurs la société. Cette compréhension fait défaut puisque la violence sociale vis à vis des femmes et des filles est normalisée car, difficile à accepter en tant que violence dans notre société africaine en général et sénégalaise en particulier.

Mots-clés: violence, exclusion, vulnérabilité, jeunes, résilience

Abstract

Since 1950, there has been a growth in the urban population accompanied by an increase in inequality, but "statistical modelling shows that inequality provides more explanations than poverty, particularly in terms of income, and that inequality in income and the distribution of economic opportunities among various population groups promotes criminal violence" (IDRC, 2012).

As Africa's population is predominantly young and very concentrated in cities, this segment of its population is therefore very affected by these inequalities.

The link between urbanization and youth violence is not direct, however, if violence is more attributed to young people, unemployed or without professional qualifications, most of the studies carried out so far develop less on the factors that contribute to creating this situation.

It is in this context that the International Development Research Centre (IDRC) through the African Institute of Urban Management (IAGU) has funded an important research project on youth violence, entitled: "Understanding and overcoming youth exposure to violence, exclusion and injustice in Africa".

Senegal has been facing rapid urbanization since the 1970s. Dakar, its capital and main metropolis of the country, alone accounts for 53.7% of the country's urban population facing this violence.

Since young women are considered to be the most vulnerable to violence, our study is part of this global research and focuses specifically on the factors of vulnerability and resilience that expose young girls to violence in urban areas. Methodology The objective of this research was to improve knowledge on the relationships between urbanization, poverty, exclusion and violence to which young people (boys and girls) are exposed and on the effectiveness of formal and informal solutions provided so far, as well as on youth resistance strategies in situations of urban violence and exclusion.

We used the data from this research by focusing on the use of the results of the qualitative survey more specifically on life stories and by adopting a gender analysis of youth violence. On a theoretical level, the theory of gender social relations seemed to be the most appropriate for our study.

The results obtained allowed us to highlight the main factors of vulnerability, which can be individual, family and socio-economic, but also the resilience strategies developed by young girls following a violent situation.

We can thus see that, in terms of the gender specificity of violence, the organization of our society and even more so the changes it faces do not contribute to putting in place protective factors for young girls. Since social behavior change is a long and tedious process, it is necessary that the basic situation be well understood by all actors in society. This understanding is lacking since social violence against women and girls is normalized because it is difficult to accept as violence in our African society in general and Senegalese in particular.

Keywords: violence, exclusion, vulnerability, youth, resilience

Table des matières

RES	UME		4
TAB	LE DES ILL	USTRATIONS	9
LIST	E DES TAB	BLEAUX	10
INT	RODUCTIO	DN	12
PRE	MIERE PA	RTIE : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	14
1	.1. Conte	xte et justification	16
	1.1.1.	Contexte	16
	1.1.2.	Position du problème	17
	1.1.3.	Justification	23
1	.2. Quest	ion de recherche	24
1	.3 Object	tifs de recherche	24
	1.3.1.	Objectif général	24
	1.3.2.	Objectifs spécifiques	24
	1.4 H	ypothèses de recherche	25
	1.4.1.	Hypothèse principale	25
	1.4.2.	Hypothèses secondaires	25
DEU	IXIEME PA	RTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE	26
2	.1. CADRE	CONCEPTUEL	27
	2.1.1.	Le concept d'exclusion	27
	2.1.2.	Le concept de vulnérabilité	28
	2.1.3.	Le concept de violence.	31
	2.1.4.	Le concept de résilience	33
	2.1.5.	Concept de jeune fille	35
2	.2. DELIM	IITATION THEORIQUE	36
	2.2.1.	Théorie du changement adaptée à notre étude	36
	2.2.2.	Les rapports sociaux de genre et la violence	36
TRC	ISIEME PA	ARTIE : METHODOLOGIE ET STRATEGIES DE LA RECHERCHE	39
3.	Méthodo	ologie et stratégies de la recherche	40
3	.1. Straté	gies et méthodologie et de recherche de l'IAGU	40
	3.1.1.	Présentation des sites de l'étude	40
	3.1.2.	Méthodologie de collecte de données	42
	3.1.3.	Méthodologie d'exploitation de la base de données dans le cadre du mémoire	45

QUA	ATRIEME F	PARTIE : PRESNTATION DES RESULTATS	47
4.	1. Récit 1	L	48
4.	.2. Récit 2	2	61
4.	.3. Récit 3	3	71
С	INQUIEMI	E PARTIE : ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS	75
5.1.	Chapit	tre 1 : les facteurs de vulnérabilités	76
	5.1.1.	Facteurs individuels et familiaux	76
	5.1.1.	La crise familiale et l'exposition à la violence	78
	5.1.3.	Facteurs socioéconomiques : l'autonomisation sociale et économique 82	e des jeunes filles
5.	2. Chapit	tre 2 : les facteurs de résilience	86
	5.2.1.	Les facteurs de résilience individuelle	87
	5.2.2.	La résilience au niveau familial	87
	5.2.3.	La résilience collective : la Maison Rose en tant que communauté	87
Con	clusion		90
В	ibliograpl	nie	92
Webographie			93
G	uide d'en	tretien focus-group jeunes filles / garçons	95
G	uide d'en	tretien portrait ou récit de vie (Cas spécifiques)	99
G	rille d'obs	servation	100

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CDPE: Comité départemental de Protection de l'Enfance

CRDI: Centre de Recherche pour le développement International

IAGU: Institut Africain de Gestion Urbaine

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

UNIFEM: Fonds de développement des Nations unies pour la femme

UNFPA: Fonds des Nations Unies pour la Population

AEMO : Action Educative en Milieu ouvert **CEA :** Commission Economique Africaine

IPDSR: Institut de Population, Développement et Santé de la Reproduction

UCAD: Université Cheikh Anta Diop

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Schéma 1 : Schéma simplifié des différentes étapes de la résilience	34
Schéma 2 : Théorie du changement adaptée à l'étude des facteurs de vulnérabilité et de re	silience
chez les jeunes filles	36
Schéma 3 : Carte des infrastructures scolaires et sanitaires de la commune des HLM	41
Schéma 4 : Carte des infrastructures scolaires et sanitaires de la commune de Médina Gou	nass42

LISTE DES TABLEAUX

ABLEAU 1: TYPOLOGIES DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE	33
ABLEAU 2: DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET ECHANTILLON PAR COMMUNE	44
ABLEAU 3 : FACTEURS INDIVIDUELS ET FAMILIAUX	76
ABLEAU 4: RELATION ENTRE LA MARGINALISATION DANS LE FOYER ET LES ACTES DE VIOLENCES PHYSIQUES	79
ABLEAU 5 : RELATION ENTRE LA MARGINALISATION DANS LE FOYER ET LES ACTES DE VIOLENCES PHYSIQUES (MODALIT	ES
egroupes)	80
ABLEAU 6 : FACTEURS SOCIOECONOMIQUES	82
ABLEAU 7 : SEXE/NIVEAU D'INSTRUCTION	84
ABLEAU 8 : SEXE/ SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE	84
ABLEAU 9 : SEXE/ SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE (MODALITES REGROUPES)	84
ABLEAU 10 : LES FACTEURS DE RESILIENCE	86
ABLEAU 11 : MOTIF DE NON ENGAGEMENT DANS LA VIOLENCE	
	88

INTRODUCTION

Les personnes vivant des situations marquées par la vulnérabilité sociale sont les premières et les plus sévèrement touchées par celle-ci, mais la collectivité paie également un prix important en se privant d'acteurs sociaux et en obstruant le processus de vivre-ensemble (Châtel, 2010). Ces situations de pauvreté et de précarité mettent les jeunes en général et les femmes en particulier en position de vulnérabilité que l'on peut caractériser par la « simultanéité de trois dimensions :

- Un cumul de plusieurs situations objectives de privation (emploi, revenus, droits, etc.), de relégation ou d'enfermement dans des espaces sociaux ou économiques « marqués» (logement, section d'éducation spécialisée, etc.);
- Un rapport social symbolique « négatif », objectif (stigmatisation d'un quartier, etc.) ou subjectif (auto-exclusion) sociaux ou économiques « marqués » (logement, section d'éducation spécialisée, etc.);
- Une rupture des liens sociaux traditionnels (perte du statut de salarié, rupture familiale, etc.) qui « désinsère » et opère un déclassement social».

(Calvez et Carles-Onno, 2018, p3)

Ces trois dimensions mettent en exergue les positions délicates et précaires dans lesquelles peuvent se trouver les jeunes en situation de vulnérabilité. Ces états de privation, de stigmatisation et de rupture sociale entre autres créent un environnement propice à l'apparition d'autres situations plus problématiques comme la violence par exemple.

Cependant, ce ne sont pas toutes ces dimensions ou elles seules qui peuvent entrainer l'exposition des jeunes à la violence. C'est dans ce cadre que s'inscrit notre étude qui a pour but de faire une analyse des facteurs de vulnérabilité caractérisant l'exposition des jeunes femmes à la violence mais aussi des facteurs de résilience dans un contexte bien défini qui est le milieu urbain.

L'intérêt que nous portons à la problématique de la violence chez les jeunes filles s'est agrandi au cours de la recherche puisque nous avons constaté que c'est une problématique très médiatisée et sensible pour l'opinion mais qui, cependant, est souvent traitée de façon sectoriel. Ayant à notre disponibilité une panoplie d'informations grâce à l'ampleur de cette recherche et l'importance des données collectées, la présente étude qui s'appuie principalement sur l'analyse des parcours de vie nous permettra d'avoir une compréhension holistique de notre problématique.

C'est dans cette optique que nous avons subdivisé ce travail en cinq parties. D'abord, nous présenterons la problématique, dans laquelle nous allons en premier définir le contexte global et spécifique de l'étude, ensuite justifier la pertinence de notre étude avant de faire une revue des écrits qui nous permettra de positionner clairement la façon dont nous allons aborder notre problématique. Ce qui nous permettra d'aborder aussi dans cette partie la question, les objectifs et les hypothèses de recherche.

La deuxième partie sera consacrée au cadrage conceptuel et théorique. Elle comprendra la clarification des concepts-clés de l'étude tels que la violence, la vulnérabilité, l'exclusion entre autres ; mais aussi nous aborderons la théorie du changement (théorie de la recherche globale) et les rapports sociaux de genre et dans quelle mesure notre étude s'y insère.

La troisième partie présentera la méthodologie ; il sera question de faire une brève revue des différentes stratégies et méthodes de collecte utilisées par l'IAGU, cependant dans le cadre de cette étude nous mettrons le focus sur méthodologie qualitative avec l'approche des récits de vie particulièrement.

Dans la quatrième partie, il sera présenté les résultats de l'enquête qualitative notamment les récits de vie qui seront commentés et divisés en sections qui feront ressortir le profil, les événements marquants, la situation de violence mais aussi de résilience des répondantes.

Enfin, l'analyse des résultats constituera la cinquième et dernière partie et permettra de regrouper les données afin de voir dans quelle mesure elles nous permettent de corroborer nos hypothèses et ainsi répondre à notre question de recherche. Elle sera subdivisée en trois sous parties. D'abord nous développerons sur les facteurs de vulnérabilité identifiés au niveau individuel, social, économique, etc. Ensuite, les conséquences de la violence jeunes filles seront abordées avant de terminer par les mécanismes de résilience au niveau individuel, communautaire et institutionnel. Il est important de noter que tout au long de cette analyse, nous ferons appel à la base de données quantitative et aux données des focus group afin de mieux étayer nos conclusions et de disposer d'informations complémentaires.

PREMIERE PARTIE	PROBLEMATIO	DUE DE L'ETUDE
-----------------	--------------------	-----------------------

1.1. Contexte et justification

1.1.1. Contexte

Partout dans le monde on note une expansion des zones urbaines. En Afrique, ce phénomène est accentué par l'exode rural. Selon la Banque mondiale, dès 2025, les villes africaines abriteront 187 millions d'habitants supplémentaires, soit l'équivalent de la population actuelle du Nigéria. (BM, 2017) Dakar, capitale du Sénégal, est la ville la plus urbanisée du Sénégal. Avec une superficie de seulement 547km2, elle abrite près du quart de la population totale du Sénégal. Etant le pôle économique et administratif du pays, elle attire les populations rurales qui font face à la crise économique plus difficilement que les populations citadines. L'exode rural participe alors à un engorgement de la capitale. Ces populations, qui sont essentiellement des jeunes, filles et garçons viennent chercher du travail dans la capitale et participent dans une certaine mesure à y augmenter le taux de chômage qui est déjà assez élevé. Cette urbanisation s'accompagne d'autres défis en termes de pauvreté, d'insécurité, de violence et d'accroissement des inégalités.

Ainsi, la région de Dakar fait face à une prolifération de nouveaux quartiers souvent installés de manière anarchique et incontrôlée, l'espace est occupée sans structuration et sans une bonne répartition des infrastructures de bases telles que les hôpitaux, des espaces publics, des postes de police, des routes bitumées, etc. Par conséquent, les populations se trouvent confrontées quotidiennement à des problèmes d'insalubrité, de promiscuité, d'inondations, de mobilité de mais aussi l'insécurité.

Cette insécurité est une grande préoccupation pour toutes les grandes villes surtout celles en plein essor. A Dakar, la violence et l'insécurité prennent de plus en plus d'ampleur. Récemment, on assiste à une recrudescence du phénomène puisque des petits vols et délits mineurs, on est passé à des meurtres de sang-froid, des crimes organisés, des vols, des règlements de comptes entre bandes qui se soldent par des séries de meurtres. En plus de cela il y a une implication croissante des femmes en tant qu'auteures de violence domestique avec une avec les cas de meurtres entre coépouses, les homicides, etc., mais aussi auteures de vol de marchandises dans les grandes boutiques et les maisons en utilisant souvent des enfants comme appât.

Ce qui préoccupe aujourd'hui c'est l'âge des auteurs mais aussi l'implication des femmes de plus en plus dans ce phénomène. « En effet, la structure par âges montre que la population de la région de Dakar est très jeune, les moins de 20 ans représentent 44,5% (42,8% chez les jeunes de sexe féminin contre 42,3% chez ceux de sexe masculin). La proportion des 15-35 ans communément appelés jeunes est de 39,7%; donc si l'on considère la population des enfants (moins de 15 ans) et jeunes, la proportion atteint 72,5%. Cette structure montre que 7 personnes sur 10 vivants dans la région de Dakar ont moins de 35 ans (72,6% chez les jeunes de sexe féminin contre 72,6% chez ceux de sexe masculin). Dans cette tranche d'âge, on remarque que la proportion des 20-35 ans est très importante et est de 30%, ce qui se traduit par un élargissement de la base de la pyramide. Cela est dû à l'exode rural, les jeunes des régions intérieures migrant vers Dakar pour chercher du travail. Ce manque d'emploi augmente la pauvreté et dégrade les conditions de vie des populations qui sont déjà assez précaires. » (Situation économique et sociale régionale 2013, ANSD, 2015).

Médina Gounass et HLM sont deux communes du département de Dakar qui sont très touchés par cette violence. Même si l'on ne dispose pas d'écrits scientifiques qui documentent la

violence dans ces deux communes, on constate l'ampleur du phénomène à travers la presse mais aussi certains indicateurs tels que le placement en zone rouge dans la liste des communes avec un fort taux de criminalité.

Une première exploration de ces zones nous a aussi permis de d'avoir une analyse situationnelle sommaire de l'état de la violence dans les deux communes à travers des consultations avec des personnes ressources, des institutions intervenant dans les communes mais aussi avec les collectivités locales. Ces derniers dans leur majorité confirment que la violence est bel est bien présente dans leurs communes respectives et touche beaucoup les jeunes mais elle est aussi accompagnée d'autres fléaux qui lui donnent de l'ampleur comme l'usage de substances psychoactives, la prostitution clandestine, le trafic de drogue et une implication de grandissante des femmes dans la violence en tant que victimes mais aussi en tant qu'auteures. Et l'on se demande donc, si l'on n'assiste pas à une féminisation de la violence. Cependant, malgré la présence de poste de police ou de gendarmerie à proximité, les populations ne sentent pas une grande amélioration de la situation. Cette réponse régalienne est-elle adéquate au phénomène de la violence ? Les deux communes ayant des configurations différentes et ne disposant pas des mêmes services sociaux de base, on y retrouve quand même la violence avec des formes différentes certes mais une ampleur sensiblement égale. Cette esquisse du nous permet délimiter les contours du phénomène de la violence dans les deux commune et d'avoir une idée du contexte dans lequel on se trouve.

1.1.2. Position du problème

La violence constitue un problème social assez complexe en raison de son ampleur et de son universalité mais aussi des formes particulières qu'elle peut arborer dans chaque société. Malgré les mesures et les stratégies de prévention mises en place, elle persiste et ses conséquences sont toujours aussi lourdes pour les victimes et la société. « On estime qu'en 2000, 199 000 jeunes ont été tués dans le monde, ce qui équivaut à la mort chaque jour de 565 jeunes de 10 à 29 ans pour cause de violences interpersonnelles. Les taux d'homicide chez les jeunes varient cependant beaucoup d'une région ou d'un pays à l'autre et, presque partout, ils sont beaucoup moins élevés chez les filles que chez les garçons.» (OMS, 2002).

La violence faite aux femmes et aux filles constitue une forme de violence nécessitant une attention particulière afin de mieux comprendre ses spécificités. Il est important de noter que les hommes et les femmes sont tous victimes de violences mais les formes et les impacts sont généralement différents. La problématique de la violence chez les jeunes filles, les conséquences qui en découlent et les stratégies de résilience qu'elles développent constituent l'angle sous lequel nous voulons aborder ce problème social. Dans cette partie, il s'agira de faire une revue de la documentation sur les écrits en rapport avec la thématique afin de mieux la cerner, ce qui nous facilitera la délimitation théorique. C'est ainsi que nous allons scinder cette revue en trois parties à savoir : les rapports entre l'urbanisation et la violence, les violences basées sur le genre au Sénégal et la troisième partie portera sur le genre et la résilience.

« Au Sénégal, des différentes tranches d'âge, les femmes, très jeunes, jeunes et moins jeunes, sont les plus nombreuses à être victimes des violences physiques et verbales ou psychologiques que les hommes (UNIFEM, 2008). Ces comportements vont du viol aux injures en passant par le dénigrement. Même si les études menées à l'image de celle de l'UNIFEM n'ont pas effectué une désagrégation selon l'âge, la presse rapporte tous les jours des abus et violences à l'endroit de jeunes femmes et des jeunes filles. Cette situation interpelle au plus haut point la puissance publique mais aussi tous les autres acteurs de la société. » (Diop Sall, 2015).

Ces violences dont les femmes et les jeunes filles sont victimes se passent souvent dans le cercle familial ou celui des proches. La société sénégalaise en général prône la médiation sociale en cas de problèmes, avec le « soutoureu » qui veuille que le linge sale se lave en famille, les cas de violences ont longtemps été étouffés dans l'environnement familial. Une femme qui dénonce son mari à la police, un enfant qui accuse un proche parent d'abus, une fille qui se dit violée, n'avaient pas « l'audace » de dénoncer leurs bourreaux par peur du regard de la société mais aussi d'être marginalisée par celle-ci.

Aujourd'hui, même si des progrès sont réalisés en matière de communication et de prise en charge pour l'éradication de la violence faites aux femmes et aux jeunes filles au Sénégal avec les ONG, les associations de femmes, les structures étatiques, qui ont-elles aussi des limites surtout d'ordre financier, on peut constater que l'effort social, dans son ensemble, reste assez timide. Ce contexte fortement marqué par l'attachement culturel et religieux et des rapports sociaux de genre qui placent les jeunes femmes dans une position de vulnérabilité favorise toujours la production/reproduction de la violence et montre que les jeunes filles et les femmes restent les plus vulnérables face à la violence.

« Ranci (2000) définit la vulnérabilité comme une situation de vie dans laquelle l'autonomie et la capacité d'autodétermination des sujets sont menacées en permanence par une insertion instable dans les principaux systèmes d'intégration sociale et de distribution des ressources. La vulnérabilité peut être rattachée à un ensemble de phénomènes que Ranci définit comme le triangle du risque :

- o disponibilité limitée des ressources de base ;
- o faible insertion dans les réseaux d'intégration sociale ;
- o capacités limitées d'affronter des situations de difficulté. »

(Garreffa, 2011.p99)

On verra un dans la partie réservée à la définition des concepts que la vulnérabilité sociale peut être définie par certains auteurs comme une notion intermédiaire située entre l'intégration sociale et la désaffiliation ou exclusion sociale. Cette dernière notion renvoie souvent à des conditions de vie précaires comme un accès très limité ou inexistant aux ressources de base mais aussi une faible insertion sociale et une moindre intégration dans un système de protection. Toujours selon Franca Gareffa, « la tentative est faite ici d'identifier les liens entre les indicateurs de vulnérabilité et les situations de violence. Cette option doit permettre non seulement de repérer le glissement vers des situations critiques, mais aussi, en mettant à exécution des processus de renforcement de l'intégration sociale, faire en sorte qu'un cumul de violences ne débouche sur des situations de désaffiliation majeure.» (Garreffa, Franca 2011, pp. 99). Le troisième phénomène dans la définition de Ranci est très important parce qu'il renseigne

sur les capacités de résilience du sujet face aux situations de vulnérabilité. Ce cadre nous donne une orientation dans l'examen des facteurs de vulnérabilité et leur relation avec l'exposition des jeunes femmes à la violence.

La nouveauté théorique dans cette définition de la vulnérabilité est l'introduction d'un troisième élément à savoir la qualité de l'attitude du sujet face aux difficultés et aux changements. Être capable d'identifier des situations à risques et posséder des capacités de décision — notamment en étant apte à ne pas faire des choix négatifs peut être considéré comme des indicateurs de résistance à la vulnérabilité.

a) L'urbanisation et la violence

Avec une urbanisation galopante depuis quelques années, plus de la moitié de la population mondiale est désormais concentrée dans les villes. En 2017, la population urbaine en Afrique s'élève à 472 millions d'habitants et doublera au cours des vingt-cinq prochaines années, pour a un milliard d'habitants en 2040 selon la Banque Mondiale. Cette urbanisation rapide offre plusieurs opportunités d'accès à l'emploi, aux services sociaux de bases et plus en général un cadre de vie amélioré. Selon Daniel Biau : « Les villes, quelles que soient leurs tailles, offrent aux citoyens la possibilité de partager des espaces publics, d'exercer leurs droits et de trouver des emplois. Elles permettent aussi d'adopter des valeurs sociales communes et des modes démocratiques de gouvernance. »

Cependant, de nombreux rapports montrent que cette urbanisation s'accompagne d'une accentuation des inégalités, de la pauvreté mais aussi d'une montée de la violence dans les villes. Mais, le lien direct entre l'urbanisation et ces différentes variables n'est pas facile à établir malgré le constat général qui en est fait. Toujours selon Biau : « les villes sont loin d'offrir des conditions et des chances équivalentes à tous les groupes sociaux. La majorité des populations urbaines est soumise à de multiples contraintes d'ordre économique, social, culturel et environnemental. Dans de nombreuses villes, la fracture sociale et spatiale entre riches et pauvres constitue un évident facteur d'instabilité et génère des coûts économiques et sociaux, non seulement pour les populations déshéritées, mais également pour l'ensemble de la société. Cela est vrai dans les pays du Sud comme dans ceux du Nord. »

La documentation sur la violence, la pauvreté et les inégalités en milieu urbain existent mais ces thématiques y sont traitées de façon distincte, limitées dans l'espace et confinées dans des disciplines, les relations entre elles sont très rarement abordées. Ce manque de données sur le lien entre l'urbanisation, la violence en milieu urbain et la pauvreté offre un important champ de recherche car les initiatives de recherche sur ces problèmes en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est font particulièrement défaut.

Cependant Frances Stewart qui a mené d'importants travaux sur les inégalités horizontales, affirme que la violence, la pauvreté et les inégalités se renforcent mutuellement et forment un cercle vicieux : « Une autre bonne raison de s'alarmer est que les inégalités horizontales peuvent menacer la stabilité sociale. La recherche a démontré que le risque de conflit violent augmente proportionnellement à la gravité de l'inégalité horizontale (Stewart, 2008; Cederman et al, 2011)

C'est dans l'optique d'apporter des réponses aux questions sur les causes de la violence en milieu urbain et sur les liens qui existent entre elle et la pauvreté et les inégalités, de même que sur la façon d'y remédier efficacement, que le CRDI a mené une étude de référence sur le

dilemme entre urbanisation, pauvreté et violence. Cette étude préliminaire a permis d'évaluer l'état actuel des théories et des données probantes relatives aux liens entre la violence urbaine et la réduction de la pauvreté ainsi qu'à l'impact et à l'efficacité des différentes interventions. C'est à l'issu de cette recherche que de nombreuses questions sans réponses ont été soulevées, ce qui a engendré de nombreuses recherches dont celle dans laquelle s'inscrit notre étude.

Elle a permis de ressortir les grandes théories explicatives de la violence entre les individus, au sein des collectivités et à l'échelle de la société. Ces théories sont les suivantes :

- ➤ le désordre social : théorie sociologique selon laquelle les inégalités économiques, l'hétérogénéité ethnique et l'instabilité résidentielle contribuent au désordre collectif et, au final, à la violence ;
- ➤ le carreau cassé : théorie criminologique fondée sur l'hypothèse selon laquelle le désordre urbain a des effets symboliques et normatifs qui contribuent à la criminalité et à la violence qui s'y rattache ;
- ➤ le modèle écologique : approche de santé publique selon laquelle il est possible de prévenir la violence en s'attardant aux interactions entre les facteurs de risques associés aux personnes, aux relations, aux collectivités et à la société ;
- ➤ le capital social et la cohésion sociale : perspective économique comportementale et institutionnelle selon laquelle l'établissement d'un lien de confiance et de rapports sociaux étroits entre les personnes joue un rôle déterminant dans la réduction de la violence ;
- l'émancipation des jeunes et les perspectives d'emploi chez les jeunes : approche sociologique et psychologique selon laquelle il est possible de faire en sorte, grâce à des interventions ciblées, que les jeunes à risque des garçons la plupart du temps n'aient pas recours à la violence et n'adoptent pas de comportements antisociaux ;

Parmi ces différentes théories, celle de l'émancipation des jeunes et celui du modèle écologique qui traite des différents facteurs de risque à l'origine de la violence aux niveaux « structurel, institutionnel, interpersonnel et individuel » (Krug et coll., 2002) sont celles qui nous permettent de mieux aborder les différents facteurs de vulnérabilités chez les jeunes filles exposées à la violence.

L'exclusion sociale, le manque de perspectives économiques, les rôles traditionnels restrictifs et le manque d'accès aux services de base pour certains groupes font partie des principaux facteurs expliquant la violence (CRDI, 2017). Dans le contexte de notre étude plus précisément, nous verrons dans quelle mesure les rapports sociaux de genre et le manque d'autonomisation socioéconomique constituent des facteurs de vulnérabilités des jeunes filles face à la violence.

b) Les Violences Basées sur le Genre au Sénégal

Au Sénégal, les violences basées sur le genre sont évoquées depuis plus d'une décennie, cependant, au niveau national, c'est seulement en 2015 qu'il y a eu une première enquête démographique permettant de fournir des données statistiques fiables sur les VBG. Cette étude menée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'ANSD et ONU FEMMES pour la mise en œuvre du Projet « Appui aux statistiques du genre » dans le Programme Cadre des Nations Unies d'Appui au Développement (PCNUAD) visant deux effets :

- L'amélioration du cadre légal, institutionnel et opérationnel de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre en vue de garantir l'inclusion sociale des victimes et des groupes vulnérables;
- L'institutionnalisation des recommandations des mécanismes des droits humains des Nations Unies notamment celles relatives à la promotion et à la Violences basées sur le genre—Page 9 protection des droits de la femme dans l'élaboration et la mise en œuvre des nouvelles politiques et programmes.

Quelques résultats de cette étude :

- L'approbation de la violence conjugale dans certaines circonstances est moins élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (43% contre 69%);
- La justification de la violence conjugale diminue avec le niveau d'instruction de la femme (68% chez celles sans instruction à 40% chez celles ayant un niveau moyen/secondaire ou plus) ;
- 10% des femmes de 20-49 ans avaient déjà eu des rapports sexuels avant d'atteindre 15 ans ;
- Au Sénégal, 10% des femmes âgées de 25-49 ans étaient déjà en union avant d'atteindre l'âge de 15 ans. Près de deux femmes sur cinq (38%) étaient déjà en union à 18 ans exacts.

Cette enquête constitue aussi une base de référence en termes de prévalence des violences basées sur le genre dans les différentes régions du Sénégal.

Cependant, il existe d'autres travaux traitant des violences et de son approche genre en sciences sociales.

On peut citer l'ouvrage collectif d'Ayesha M.Imam, Fatou Sow Sarr, Amima Mama : Sexe, genre et société : Engendrer les sciences sociales en Afrique paru en 2004

A propos de cet ouvrage, Aurélie Damamme souligne qu' « une des critiques récurrentes adressées aux sciences sociales dans leur approche des sociétés africaines concerne le caractère « occidental » de leurs paradigmes, paradigmes souvent repris sans recul par nombre de chercheurs du continent africain. En appelant à la rupture avec ces visions dépassées, les auteures évoquent l'intérêt de s'appuyer également sur les critiques de ces mêmes disciplines pratiquées d'ores et déjà dans les pays occidentaux. Dans cette perspective, le genre est utilisé comme révélateur de la pertinence de renouveler les études sur l'Afrique. Les auteures alertent néanmoins sur le fait que la construction des savoirs relatifs au genre en Afrique est confrontée au problème de l'impérialisme de la recherche des pays du Nord, en termes de moyens et d'accès aux publications notamment. » (Damamme, 2006). Le faible intérêt porté à la question des femmes et plus généralement aux rapports sociaux de sexe dans les recherches africaines est aussi ici rapporté de manière forte.

Cet ouvrage prône une réelle prise en compte du genre ou plutôt des rapports sociaux de genre comme une catégorie analytique dans les travaux en sciences sociales et cela, de façon significative avec une méthodologie appropriée et dont les ébauches sont proposées ici. Ce que Damamme souligne dans son résumé : « pour une prise en compte réelle de la notion de genre qui conduise à des politiques d'égalité des sexes, Mama propose de passer à la pratique. Une pratique féministe qui se distingue de la version appauvrie du genre utilisée par les agences de développement. Pour ce faire, il convient de s'appuyer sur les multiples propositions méthodologiques qui jalonnent cet ouvrage et de les diffuser, notamment en parvenant à mieux implanter des enseignements sur le genre dans les universités africaines » » (Damamme, 2006).

Pour rappel, Fatou Diop Sall, chercheuse à l'université de Saint louis et dont les travaux en matière de violences basées sur le genre sont une référence au Sénégal, nous ramène au point de départ de la lutte contre ces VBG : « au Sénégal c'est à partir de 1992 avec le cas Doki Niasse, battue à mort par son mari, que les ONG, notamment APROFES (Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise), ont commencé à se mobiliser de manière significative contre les violences faites aux femmes. En effet, le cas Doki Niasse est la première affaire connue et portée en justice contre la violence à l'égard des femmes et a poussé APROFES à mener le combat contre l'impunité et la banalisation de tels actes en ouvrant un point d'écoute et d'orientation pour les femmes et les filles victimes de violence. En plus du cas Doki Niasse l'APROFES s'est distinguée également par sa grande mobilisation sur le cas de la fillette de 09 ans violée par un septuagénaire à Kaolack. Elle a pu développer un plaidoyer fort, en mobilisant 10 000 femmes au niveau du tribunal de Kaolack, pour le viol de cette fillette. C'est grâce à leur pression que la loi contre les violences de janvier 1999 a été votée. » (Diop SALL, 2015).

Ainsi avec l'appui des organisations gouvernementales et non gouvernementales, depuis quelques s années, les violences basées sur le genre font l'objet d'attention et beaucoup d'action sont menées afin de les éradiquer. Ces actions sont principalement menées par les femmes qui sont les plus touchées par ce fléau. Mais, malgré la pluralité des structures luttant contre les violences basées sur le genre, on note que les données collectées fournissent une beaucoup plus une idée sur l'ampleur des violences et leurs conséquences mais moins sur les causes réelles, les facteurs socioéconomiques, culturelles, religieuses, etc., et sur la diversité des auteurs même si les hommes sont principalement pointées du doigt.

Ce manque de données probantes sur les violences basées sur le genre sera à l'origine d'initiation de travaux de recherche d'envergure nationale afin de disposer de données fiables qui pourront orienter les politiques en matière de lutte contre les violences basées sur le genre. Dans la partie réservée à la délimitation théorique, nous reviendrons sur la théorie des rapports sociaux de genre et dans quelle meure notre étude s'y inscrit.

c) Genre et résilience

En faisant des recherches sur cette thématique, on constate que la documentation qui fait le lien entre le genre et la résilience n'est pas très épaisse. Cependant, il est possible de faire le lien entre elles puisque de façon distincte, le genre et la résilience ont été beaucoup abordés dans la littérature.

« En définissant le genre comme une construction sociale, on reconnaît que la diversité de pratiques sociales, de croyances, de comportements culturels, de contextes historiques et de structures politiques sont autant de facteurs qui modifient la signification du genre d'une société à l'autre et au fil du temps» (McDowell, 1999)

Dans une étude du BRACED (Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters): « Plus l'impact des violences contre les femmes et les filles sur les moyens d'existence est important, plus la vulnérabilité socio-économique des survivant(e)s augmente et moins leurs capacités et celles de leur foyer seront suffisamment solides pour leur permettre de faire face aux crises ». (BRACED, 2015)

« Au Sénégal, la demande accrue de salaires en espèces refaçonne les relations entre les sexes, les femmes étant désireuses de pourvoir à leurs propres besoins et de satisfaire leurs propres intérêts, et pas seulement ceux des hommes. Les femmes soutiennent les moyens de subsistance de leurs ménages respectifs pour ce qui est des revenus et du temps consacré aux activités domestiques. Elles représentent 66,8 % des sans-emploi, même si l'absence de données ventilées par sexe empêche de comprendre de façon réaliste la contribution des femmes à l'économie. Malgré l'évolution de la dynamique sociale, dans le cadre de laquelle les femmes revendiquent une plus grande liberté et s'impliquent davantage dans la politique, elles restent tributaires de l'environnement, de l'opinion de leur mari et des attentes assignées aux rôles de genre dans la vie publique » (Dankelman et al.2008) Ainsi, on constate que les rapports sociaux de genre dans le contexte sénégalais seront utiles non seulement pour comprendre les facteurs de vulnérabilité des jeunes filles mais aussi permettront de mieux comprendre leur capacité de résilience.

« Cependant, les inégalités de genre et les violences contre les femmes entrainent une chaine de conséquences problématiques pour la construction de la résilience depuis la précarité de la santé reproductive jusqu'au faible taux d'alphabétisation qui touche en premier lieu les femmes. Au Tchad, en 2015, 48 % des hommes de plus de 15 ans savaient lire et écrire le français ou l'arabe contre seulement 32 % des femmes (UNESCO, 2015). Tant que les femmes ne sont ni en sécurité, ni informées, ni libres de faire des choix, elles continueront à faire face à des obstacles institutionnels qui les empêchent d'accéder aux mêmes opportunités que les hommes et d'exercer un pouvoir de décision sur une base égalitaire. » (BRACED, 2015)

La construction de la résilience passe par la justice sociale c'est-à-dire la lutte contre les processus d'exclusion et de vulnérabilité (Sotelo et al, 2017).

C'est dans cette optique que, en abordant les facteurs de vulnérabilité des jeunes filles face à la violence, nous développerons sur les limites de l'autonomisation socioéconomique afin d'en faire le lien avec les capacités de résilience des jeunes filles.

1.1.3. Justification

En 2002, l'OMS publie le rapport sur la première étude portant sur l'ensemble des aspects de la violence au niveau mondial. Dans l'introduction de la synthèse de ce rapport, on peut lire que : « Chaque année, la violence dans le monde fait plus de 1,6 million de morts. La violence figure parmi les principales causes de décès des 15 à 44 ans dans le monde ; elle est responsable d'environ 14 % des décès chez les hommes et de 7 % des décès chez les femmes. Et pour une personne qui meurt des suites d'un acte de violence, beaucoup d'autres sont blessées ou confrontées à tout un éventail de problèmes physiques, sexuels, génésiques ou mentaux. La violence constitue en outre une charge considérable pour l'économie des pays, absorbant chaque année des milliards de dollars en soins de santé, frais liés à l'application des lois et perte de productivité ». (OMS, 2002, p2). La violence est donc un réel problème de santé publique, et le débat se situe maintenant au niveau de sa priorisation ou non en tant que tel.

Cependant, les plus touchées sont les jeunes femmes car leur chômage et leur manque de revenus sont moins l'objet d'attention aussi bien de la part de leur environnement social que de

celle des politiques publiques du fait d'un poids du Genre et des stéréotypes de sexe toujours aussi ancrés. « La participation de la femme à la vie économique dépend de l'influence de facteurs structurels agissant au niveau de la macro-société dont les plus importants sont les rapports sociaux de genre, le rôle et la nature de l'Etat, les stratégies de développement poursuivies et les disparités entre classes sociales » (Said Saadi, 2003, p149).

Le lien entre les facteurs de vulnérabilité des jeunes femmes et les violences qu'elles subissent n'est pas toujours évident à établir, mais, il est possible de caractériser ou d'identifier l'origine de l'exposition à cette violence. L'analyse situationnelle nous a permis de ressortir le fait que les jeunes filles sont de plus en plus impliquées dans la violence, malgré cela nous ne savons pas si les politiques et stratégies officielles et non officielles prennent en compte ce paramètre dans l'élaboration de leurs plans d'action, mais aussi, la société elle-même s'organise-t-elle de façon à mettre en place de nouveaux mécanismes de socialisation pour parer ce phénomène ? L'exposition à la violence dont les jeunes filles sont sujettes vient trouver un contexte socioéconomique fortement marqué par des inégalités de genre, ce qui justifie le choix de nous intéresser à un diagnostic exhaustif et une compréhension plus poussée des facteurs qui favorisent l'implication des jeunes femmes dans la violence.

1.2. Question de recherche

L'analyse de notre contexte et la position du problème nous amène à cette interrogation : Quels sont les principaux facteurs explicatifs de la vulnérabilité des jeunes filles et leur imposition à la violence et quelles sont les stratégies de résilience développées face à celle-ci?

Pour répondre à cette équation nous allons privilégier les démarches explicative et descriptive afin d'identifier les différents facteurs associes a la vulnérabilité des jeunes filles de la maison rose et les stratégies de résilience qu'elles développent pour faire face à la violence.

De manière plus détaillée, notre étude cherche à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les facteurs de vulnérabilité qui favorisent l'exposition des jeunes filles à la violence en milieu urbain ?
- Quels sont les mécanismes de résilience individuels et collectifs développés par les jeunes filles pour lutter contre la violence ?

1.3 Objectifs de recherche

1.3.1. Objectif général

De manière générale, l'objectif de notre étude est d'identifier les facteurs de vulnérabilité et de résilience des jeunes filles exposées à la violence en milieu urbain.

1.3.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique; il s'agira de :

• décrire le profil des jeunes filles en situation de violence de la maison rose ;

- identifier les principaux facteurs de vulnérabilité qui caractérisent l'exposition de ces jeunes filles à la violence ;
- analyser les mécanismes de résilience développés par les jeunes filles de la maison rose qui ont été exposées à la violence.

1.4 Hypothèses de recherche

1.4.1. Hypothèse principale

Les facteurs de vulnérabilité des jeunes filles de la maison rose face à la violence sont déterminés par les exclusions, sociale, économique et familiale. Cependant, nous postulons que la part des facteurs familiaux est plus importante les poussent à développer des stratégies de résilience.

1.4.2. Hypothèses secondaires

Comme hypothèses secondaires nous aurons :

- L'instabilité familiale favorise plus l'exposition des jeunes filles à la violence.
- Les limites de l'autonomisation sociale et économique des jeunes filles les maintiennent dans une situation de vulnérabilité face à la violence.
- Les jeunes flles exposées à la violence développent des stratégies de résilience individuelles et collectives afin de prévenir ou surmonter les situations de violence.

DEUXIEME PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

2.1.CADRE CONCEPTUEL

La vulnérabilité ne peut se comprendre en dehors de la notion d'exclusion sociale qui constitue le cadre théorique et méthodologique de départ permettant d'interroger les rapports sociaux. C'est la thèse de Shirley Roy qui refuse de s'enfermer dans une discussion sur le concept pour explorer les enjeux théoriques sous-jacents aux tentatives d'explication de l'exclusion en se rattachant aux rapports sociaux à l'œuvre dans les sociétés contemporaines.

Dans le présent chapitre, nous allons essayer de clarifier les concepts en rapport avec notre sujet. Ainsi, avant d'aborder la notion de vulnérabilité et les concepts afférents, il nous parait important de faire une petite historique de la notion d'exclusion afin de mieux comprendre comment la notion de vulnérabilité a émergé au détriment de l'exclusion soit parce qu'elle correspond mieux aux nouvelles réalités sociales, soit parce qu'elle participe au remplacement sémantique dont sont sujets nombre de terme sociologique au fil du temps.

2.1.1. Le concept d'exclusion

Lorsqu'on aborde la notion d'exclusion on se rend compte qu'il n'y a pas de consensus autour d'une définition fixe et acceptée par tous. Beaucoup d'auteurs la qualifie de mot-valise ou de terme fourre-tout tant elle est vague et floue dans sa désignation. Cette notion a fait son apparition dans les années 60 dans un essai de Pierre Massé intitulé *Les dividendes du progrès* avant d'être utilisés une dizaine d'années plus tard par Lenoir dans son ouvrage *Les Français*, *un exclus sur dix*. Ce terme apparait donc en France au milieu des années 60 non pas pour désigner une crise socioéconomique mais plutôt la résultante d'un essor économique qui ne profite pas à toutes les couches de la population. « L'exclusion est désormais le paradigme à partir duquel notre société prend conscience d'elle-même et de ses dysfonctionnements, et recherche dans l'urgence et la confusion des solutions aux maux qui les tenaillent. » (Paugam, 1996, p7).

Cependant, pour Robert Castel (Castel ,1995), l'exclusion tout comme le paupérisme renvoie à la précarité de l'emploi, l'absence de qualification, le chômage et l'incertitude de l'avenir. Mais, l'exclusion n'est pas un phénomène qui affecte exclusivement les populations pauvres ou défavorisés, c'est un « processus qui affecte, statistiques a l'appui, de plus en plus de personnes et se propage tel un cancer social, dans tous les milieux » (Lenoir, 1974). Ce qui amène Lenoir à disqualifier l'exclusion en tant que phénomène individuel (thèse de la pauvreté volontaire) ou marginal qui affecte une seule frange de la société. Il ne s'agit donc plus de définir l'exclusion à l'échelle de groupes sociaux mais de mettre en exergue l'existence de situations pouvant y conduire ; cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'inégalités entre groupes sociaux mais, « les inégalités ne suffisent plus à elles seules à expliquer les phénomènes de rupture et de crises identitaires qui caractérisent les processus d'exclusion » (Paugam ,1995.)

Néanmoins, le terme même d'exclusion reste très critiqué. Elle est devenue une notion saturée et même dépassée : «c'est une notion sans avenir scientifique tout juste bonne pour le sens commun et la vulgate médiatique. » (Châtel et Soulet, automne 2001). En effet, pour Châtel et Soulet, l'exclusion est « dépassée » et, « en tant que tel, elle est logiquement appelée à prendre congé de nos attentions. ». Mais, ils n'invitent pas à cesser toutes recherches sur cette thématique mais plutôt à « axer les investigations sur les nouveaux champs de préoccupations jusque-là recouverts par elle. » Pour Castel : « Parler en terme d'exclusion, c'est plaquer une

qualification purement négative qui nomme le manque sans dire en quoi il consiste ni d'où il provient » (Chapart et Roy, 1995, p. 14). C'est pourquoi plusieurs auteurs nous invitent à être prudents dans l'usage du terme « exclusion » et nous suggèrent de le remplacer par d'autres termes ou expressions perçus comme plus appropriés : désaffiliation, rupture du lien social, disqualification sociale, mise à distance, désintégration, marginalité, etc.». Cependant, malgré ces critiques, on trouve toujours une panoplie d'ouvrages, d'articles, de résumés de conférences sur l'exclusion. Ce qui montre qu'elle n'a pas pour autant été délaissée. Comme le souligne Anne Lechaume dans le document du CEPE (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion) intitulé : L'exclusion sociale : construire avec celles et ceux qui la vivent : « L'exclusion sociale est un concept très large englobant une multitude de situation et des réalités. Elle se traduit non seulement par un manque de moyens matériels, mais également par une incapacité à prendre part à la société aux points de vue social, économique, politique et culturel. De l'exclusion, il en existe donc plusieurs formes et à divers degrés. »

En parcourant donc les différentes définitions ou essais de clarification de la notion d'exclusion il en ressort que ce qu'il importe d'étudier ce n'est pas l'exclusion en tant que tel (définitions, caractéristiques,...), mais les formes spécifiques qu'ont prises les processus d'exclusion. Ce qui nous amène à nous intéresser aux notions tels que : l'autonomisation sociale et économique (en mettant l'accent sur les limites) et l'instabilité familiale.

2.1.2. Le concept de vulnérabilité

Le terme vulnérabilité émerge peu à peu dans les années 1970 mais connait une expansion dans les années 90 en intégrant de nombreuses disciplines tels que le Droit pénal, la Physique, la Médecine, la Statistique, etc. Dans chacune de ces disciplines, elle prend une connotation et un sens adaptés au contexte. En sociologie, il s'impose dans les années 2000, période où l'on arrive à une « surutilisation » du terme exclusion. Ainsi, certains auteurs considèrent la vulnérabilité comme un terme de remplacement des termes tels que l'exclusion ou la marginalisation alors que pour d'autres par contre, ce terme est plus adapté pour désigner de fonction de notre sujet d'étude. Pour cela, nous allons présenter quelques définitions de la vulnérabilité et les dimensions qu'elle peut prendre afin de dégager les indicateurs qui nous intéressent.

Vulnérabilité vient du latin *Vulnus* ou *vulneris* qui signifient la blessure. Le vulnérable est, selon le dictionnaire *Larousse*, celui « qui peut être blessé, frappé », « qui peut être facilement atteint, qui se défend mal ». Le terme a pour synonymes « fragile » et « sensible ». Ainsi, la vulnérabilité convoque, comme l'a montré Hélène Thomas, deux notions : la fêlure d'une part (la zone sensible, fragile, par où arrivera l'atteinte) et la blessure d'autre part (qui matérialisera l'atteinte) (THOMAS, 2010 : 43). La vulnérabilité désigne ainsi « une potentialité à être blessé » (SOULET, 2005).

La vulnérabilité est aussi définie par la plupart des auteurs comme une notion intermédiaire ou notion « d'entre-deux». Valérie Becquet, en référence à Robert Castel, définissait la vulnérabilité comme tel : « chez Robert Castel (1995), elle désigne une « zone intermédiaire » située entre la zone d'intégration qui correspond à une certaine stabilité professionnelle et à une sociabilité solide et la zone de désaffiliation qui correspond à une absence de participation productive (par exemple le chômage) et à un isolement relationnel» (Becquet Valérie, 2012, pp.51). Cette deuxième borne fait référence à l'exclusion, la pauvreté et parfois même la désaffiliation sociale. Ceci renseigne sur le caractère révocable de la vulnérabilité en tant que processus et non en tant qu'état statique et propre à des individus particuliers.

Cependant, pour profiter au maximum du large champ analytique qu'offre la vulnérabilité, il est important de ne pas cantonner sa définition à cet état intermédiaire entre exclusion et intégration ou de la définir en termes d'absence ou de déficit de moyens (économiques) ou en termes de non disposition des systèmes de protection et des services de base. Ce que suggère Marc-Henry Soulet dans son article intitulé *Reconsidérer la vulnérabilité*: « Pour que la vulnérabilité se pare de ces réserves analytiques, il convient d'insister sur sa dimension structurelle et sur son rapport aux transformations d'ensemble du système social. L'accent est alors mis sur la nature spécifique de certains types de liens sociaux qui fragilisent ou qui maintiennent dans la fragilité » (Soulet ,2005)

Ce qui nous conduit à adopter cette définition de Shirley Roy pour qui, la vulnérabilité renvoie à « des processus sociaux ou des interactions sociales qui rendent les personnes vulnérables ou qui les inscrivent dans une situation, un contexte, un processus de vulnérabilité » (Roy, 2008) Il est important cependant de noter que, dans le cadre de notre étude, cette définition est intéressante parce qu'elle insiste sur le caractère réversible de la vulnérabilité qui nous permettra d'ouvrir une brèche sur la résilience ou les capacités de résilience des individus en situation de vulnérabilité.

« La vulnérabilité recèle ainsi, selon Soulet, plusieurs caractéristiques. Elle est universelle d'abord, puisque nous sommes tous vulnérables ; elle est aussi potentielle (par la possible, mais non certaine, concrétisation d'un risque), relationnelle et contextuelle (nous ne sommes vulnérables que dans un contexte donné, et en fonction des protections dont nous bénéficions), individuelle (elle ne frappe pas tous les acteurs de la même façon : face à une même exposition, certains seront plus touchés que d'autres) et enfin réversible (il est possible d'agir sur les facteurs et le contexte). L'exposition à la vulnérabilité est donc commune à tous les individus, mais non égale. » (Brodiez-Dolino, 2016).

Cette définition nous permet de faire une décomposition du terme vulnérabilité en dimensions et indicateurs que nous allons tenter de renseigner à travers les données qui ressortiront de notre étude. Cependant, il faut noter que nous ne cherchons pas à faire une corrélation linéaire entre les indicateurs de la vulnérabilité et les violences subies ou commises par les jeunes femmes mais plutôt à collecter le maximum d'informations qui pourraient nous aider à comprendre comment les facteurs de vulnérabilité peuvent créer des conditions d'exposition des jeunes femmes à la violence.

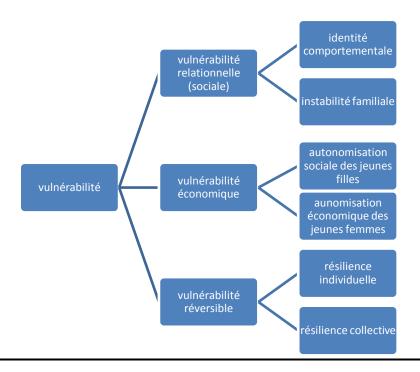


Schéma 1 : Schéma simplifié des différents types de vulnérabilité

a) L'autonomisation sociale

Dans le dictionnaire pratique du travail social, l'autonomie est définie comme étant « la capacité à gérer ses propres dépendances (physiques, psychiques, sociales), dans le cadre d'une socialisation » alors que la quête de l'autonomie « restaure la personne comme acteur de sa propre vie, de façon très concrète, responsable, cela ne doit pas faire oublier la dimension collective et l'interpellation de la société qui doit favoriser cette autonomie ».

L'autonomie sociale en revanche, correspond aux différents domaines de la vie quotidienne : logement, santé, sociabilité, etc. Ces deux notions sont imbriquées l'une dans l'autre. L'autonomie sociale est un aboutissement qui passe par l'autonomie, c'est un processus qui doit passer par le développement personnel, la capacité à s'épanouir. (Alberola, É. & Dubéchot, 2012)

Au vu de ces définitions, nous pouvons donc retenir que l'autonomisation sociale des jeunes filles est un, un processus qui doit leur permettre de disposer de ressources suffisants (économiques, services sociaux, etc.) afin qu'elles puissent se prendre en charge de façon concrète et responsable pour un accomplissement social réussi, et cela avec l'aide de la société qui doit être favorable à cette autonomisation. Elle convoque donc la dimension individuelle et collective pour être atteinte.

b) L'autonomisation économique des jeunes filles et des femmes

Les Nations Unies définissent l'autonomie des femmes à partir des cinq principaux critères suivants: le sens de la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et la capacité d'influencer le changement afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement(PNUD,2008,p9). Le troisième et le cinquième critère concernent spécifiquement l'autonomisation économique des femmes que le programme d'action de Beijing rapporte à trois dimensions :

• promotion de l'indépendance économique des femmes, notamment par l'emploi ;

- l'accès égal des femmes aux ressources économiques, notamment à la terre, au crédit, à la science et à la technique, à la formation professionnelle, à l'information, à la communication et aux marchés ;
- établissement de programmes et stratégies multisectoriels tenant compte des sexospécificités pour mettre fin à la subordination sociale des femmes et des filles et leur assurer davantage de moyens d'action et l'égalité;

Ce qui nous amène à considérer cette définition de la Commission économique pour l'Afrique dans son projet de rapport de 2017 : « l'autonomisation économique des femmes est un processus qui permet d'augmenter le capital humain, financier et matériel des femmes au fur et à mesure qu'elles bénéficient des opportunités économiques. La conséquence attendue de ce processus est une agence plus forte par des femmes dans le domaine privé, c'est-à-dire une participation accrue au processus de prise de décision intra-ménage en matière de consommation, de distribution et de production, et dans la sphère publique, c'est-à-dire leur permettre d'accéder aux institutions du secteur public ainsi que la société civile» (CEA,2017).

c) L'instabilité familiale

La famille africaine, en tant qu'institution, connaît des mutations qui découlent généralement d'une situation socioéconomique défavorable. En milieu urbain surtout, le recul de l'âge au premier mariage, les difficultés d'accès à l'emploi et au logement, la scolarisation poussée des jeunes filles, etc., sont des facteurs qui affectent l'organisation matrimoniale de la société africaine. A cela, s'ajoute la nucléarisation croissante des familles africaines qui n'ont pas encore trouvé d'alternatives pour l'éducation et la surveillance des plus jeunes qui était assuré par la grande famille. L'instabilité familiale peut donc être considérée comme un ensemble de facteurs qui modifie la structure et l'organisation traditionnelle de la famille avec un ensemble de conséquences pour l'ensemble de ses membres. Ce que montre Marc Pilon et Kokou Vignikin dans un article sur les stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales: «La crise multiplie les divorces et accroît la mobilité conjugale (Locoh, 1993). En accentuant la nécessité pour les ménages de diversifier leurs sources de revenus, elle renforce l'indépendance entre les activités économiques de l'homme et de la femme, ce qui finit par conduire à une plus forte instabilité des unions et à la multiplication des ménages monoparentaux à chefs féminins (Bruce et Lloyd, 1992)».

Les enfants et les jeunes sont les plus touchés par le divorce ou la mobilité conjugale avec de nombreuses conséquences sur leur scolarisation et leur évolution personnelle.

2.1.3. Le concept de violence.

Selon l'OMS, la violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. Cette définition résume de globalement les formes et les cibles en termes de violence. Cependant il est essentiel de noter que les conséquences de la violence déclarée sur les individus, les communautés locales et les nations sont clairement identifiés, mais que la combinaison des facteurs accélérateurs qui pourraient expliquer le recours cette violence ne sont pas toujours faciles à démêler.

Selon Yves Michaud : « la violence n'est pas toujours aussi évidente. Elle peut être insidieuse comme le suggère la notion de **« harcèlement moral »** ou celle de **« violence**

psychologique ». Il faut aussi tenir compte des « états de violence » où interviennent de multiples

acteurs et une organisation administrative de la violence (la machine judiciaire ou policière, le monde concentrationnaire, l'« organisation »). De même, il faut distinguer les modes de production

en fonction de la nature des instruments utilisés. » (MICHAUD, 2012, p2).

Mais, en élargissant le champ de la notion de violence, Michaud pense qu'on perd de l'objectivité au moment où on croit la gagner, d'où l'importance de circonscrire la définition de la violence en fonction de son domaine d'étude.

Ainsi, cette recherche de l'IAGU s'intéressant dans sa globalité à toutes les formes de violence chez les jeunes, nous faisons le choix de nous limiter aux violences basées sur le genre dont peuvent être victimes les jeunes filles. Cependant, il est impératif de clarifier que : « De façon générale, les travaux sur les VBG se focalisent sur les violences entre les hommes et les femmes avec un focus sur les rapports de sexe tout en faisant abstraction des autres dimensions de l'approche genre. Pourtant, au-delà des rapports de pouvoirs hommes-femmes, il faut signaler que plusieurs violences sont liées aux coutumes, aux croyances, aux statuts et aux classes d'âge entre autres. Dès lors, pour étudier les violences basées sur le genre, il convient de s'intéresser également aux cadres sociaux d'expérience (Goffman, 1991) et aux différentes sphères de la vie : politique, économique, sociale, religieuse, professionnelle, éducative. Cela permet de comprendre dans quelle mesure les espaces publics et/ou privés peuvent constituer des lieux de leur prolongement et/ou de leur reproduction ». (Fatou D.SALL, 2016)

Définition des concepts afférents aux violences basées sur le genre

- ➤ Genre: renvoie à la construction sociale des différences liées au sexe, à l'âge et à toute autre catégorie spécifique (handicap, orientation sexuelle...) s'appliquant à un individu ou un groupe d'individus. La société définit des rôles sociaux et des rapports de pouvoir peuvent en découler. Le genre renvoie aussi à une réalité sociale et il constitue en même temps, un outil de diagnostic, de planification ainsi qu'un agenda de transformation des normes sociales.
- ➤ <u>Violence</u>: La violence est l'utilisation volontaire de la force physique ou psychologique pour contraindre, dominer la personne, lui causer des dommages corporels ou la mort. Elle implique des coups et blessures et de la souffrance. 3C'est la force déréglée qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychique pour mettre en cause dans un but de domination ou de destruction l'humanité de l'individu » **Blandine Kriegel** ()
- Violences basées sur le genre: Tout acte infligé volontairement à une personne contre son gré, basé sur son sexe, son âge, son statut social et toute autre spécificité liée à sa personne et qui produit un impact négatif sur la santé physique ou psychologique et le développement de l'identité de cette dernière; c'est un acte qui enfreint à un certain nombre de droits humains universels protégés par les législations nationales et internationales:

Typologies des violences basées sur le genre

« La typologie et la définition des violences basées sur le genre ne font pas encore l'unanimité. Mais en 2004, l'Organisation Mondiale de la Santé a publié un rapport dans lequel des définitions et des regroupements ont été proposés. Cette typologie proposée divise la violence en trois grandes

catégories correspondant aux caractéristiques de ceux qui commettent l'acte violent : (i) la violence auto-infligée (ii) la violence interpersonnelle ou dirigée contre autrui, (iii) la violence collective. Ces trois grandes catégories, auxquelles s'ajoutent les pratiques néfastes, sont elles-mêmes subdivisées afin de tenir compte de types de violences plus précises » (UNFPA, 2014).

Tableau 1: Typologies des violences basees sur le genre

Violences physiques	Violences sexuelles	Violences	Violences	Violences
		verbales	psychologiques	économiques
 Gifles ou autres coups Menace avec une arme Menace d'étranglement ou de mort Enfermer ou empêcher de sortir avec brutalité Abandonner de façon brutale sur la route (en voiture) Empêcher de rentrer chez soi avec brutalité Autres brutalités physiques 	 Imposer des rapports sexuels Imposer des pratiques sexuelles non désirées Imposer des rapports sexuels avec d'autres personnes Attouchements Avances sexuelles déplaisantes Imposer les images pornographiques Voyeurisme ou exhibitionnisme Suivre avec insistance 	 les insultes les injures 	 S'en prendre aux enfants Emmener les enfants Contrôler les sorties et relations Imposer les comportemen ts Mépriser, dévaloriser, dévaloriser, dénigrer, ou brimer Mettre à l'écart Refuser de parler Faire du chantage affectif 	 Empêcher d'avoir accès aux ressources Dépenser les ressources sans accord

Source : UNFPA crise et violence basées sur le genre en

2.1.4. Le concept de résilience

Avant d'être utilisé en sciences sociales, la résilience est un concept employé en physique pour désigner : « la résistance du matériel aux chocs élevés et la capacité pour une structure d'absorber l'énergie cinétique du milieu sans se rompre » (Petit Robert).

En anglais le terme resiliency décrit « la capacité de réussir de manière acceptable pour la société en dépit d'un stress que comporte normalement le risque grave d'une issue négative ». (Rutter, 1994) Cependant, c'est Boris Cyrulnik, Neuropsychiatre français, qui développe ce concept, ce qui a permis son adaptation aux sciences sociales et humaines.

Cyrulnik définit la résilience comme étant « la reprise d'un type de développement après un fracas, une agonie traumatique psychique, et dans des conditions adverses avec, dans la mémoire, la représentation de la blessure en tant que nouvel organisateur du moi» (Cyrulnik, 2008).

Il souligne qu'« on ne peut parler de résilience que s'il y a eu un traumatisme suivi de la reprise d'un type de développement, une déchirure raccommodée. Il ne s'agit pas du développement normal puisque le traumatisme inscrit dans la mémoire fait désormais partie de l'histoire du

sujet comme un fantôme qui l'accompagne. Le blessé de l'âme pourra reprendre un développement, dorénavant infléchi par l'effraction dans sa personnalité antérieure »

Lorsque le choc n'entraîne pas une sortie du bassin d'attraction, l'espoir de pouvoir s'en sortir devient chez les humains, un puissant moteur de résilience.

Et il ajoute que le processus de résilience ne peut se construire que dans le lien social, à travers une main tendue qui joue le rôle d'un tuteur de résilience (Gonnet & Koffi, 2010), ce qui renvoie à l'idée d'une co-construction sociale, mobilisant à minima une certaine capacité d'action individuelle et collective.

La résilience inclut donc la capacité de résistance d'un individu face à un traumatisme mais aussi sa capacité à « rebondir » en s'appuyant sur cette expérience même mais aussi sur un ensemble de stratégies individuelles, familiales et communautaires. D'où ce schéma :

communautaire

familiale

individuelle

Schéma 2 : Schéma simplifié des différentes étapes de la résilience

2.1.4.1.La résilience individuelle

La première étape du processus de résilience est le niveau individuel qui est basé sur les caractéristiques de la personnalité et est défini comme étant « la capacité d'une personne à faire face, à pouvoir se développer et à augmenter ses compétences dans une situation adverse» (Patterson, 1995).

2.1.4.2. La résilience familiale

Selon DELAGE, « tous les auteurs s'accordent pour souligner que les capacités du monde interne propre à l'individu résilient ne peuvent se développer que grâce aux apports de l'environnement et au tissage des liens individu-environnement » (Cyrulnik B., 1999). Dès lors qu'on évoque l'environnement, il est légitime qu'une place centrale soit dévolue à la famille comme capable de développer des ressources et des capacités groupales face à l'adversité. » (Delage, 2002) Dans ces conditions, elle évoque la résilience familiale comme « la capacité développée au sein d'une famille elle-même éprouvée, à soutenir et aider un ou plusieurs de ses membres

victimes de circonstances difficiles, ou à construire une vie riche et épanouissante pour chacun de ses membres malgré un environnement difficile auquel l'ensemble est soumis ». (Delage 2002). Mais, la résilience familiale ne se limite pas seulement au niveau interne, elle « implique nécessairement les interactions provenant de l'environnement dans lequel gravite la famille. En d'autres mots, il faut considérer le contexte dans lequel elle vit lorsqu'il s'agit de résilience. De plus, toujours selon Ungar (2010), la résilience familiale demeure influencée par ce qui s'est passé avant, pendant et après l'évènement, d'où l'évocation d'un processus » (Gauvin-Lepage,2016). D'où l'importance de tenir compte du caractère processuel et contextuel d'un environnement plus large qui peut être communautaire ou même institutionnel.

2.1.4.3.La résilience collective ou communautaire

« La résilience communautaire est la capacité d'une communauté de continuer à vivre, fonctionner, se développer et s'épanouir après un traumatisme ou une catastrophe. En d'autre manière cette résilience est définit comme l'habileté d'une communauté à répondre à l'adversité et ce, en cherchant un meilleur niveau de fonctionnement ». (Kulig, 2000). Pour l'individu, le sentiment d'appartenance à la communauté est indispensable dans son processus de résilience et pour cela, trois éléments sont essentiels selon Sylvaine Pascual, il s'agit de l'entraide et la coopération, la confiance et l'apprentissage.

2.1.4.4.Limites

Cependant, il faut préciser que même si la capacité à être résilient dépend d'un individu à un autre en raisons de divers paramètres (comportementaux ou environnementaux), elle n'est ni innée, ni acquise définitivement et est propre à chaque situation de violence. Ce qui nous amène à être prudents quant à la généralisation des résultats obtenus lorsqu'on étudie la résilience d'un individu ou d'un groupe. C'est la question que pose Michel LEMAY : « Peut-on mettre en évidence certains facteurs individuels et environnementaux qui semblent avoir favorisé à un moment donné la résistance exceptionnelle de sujets subissant des traumatismes importants? » (LEMAY, 2001)

2.1.5. Concept de jeune fille

Dans notre étude, nous entendons par jeune fille toute personne de sexe féminin âgée entre 15-35ans. Ce choix se base sur la Charte africaine de la jeunesse adoptée à la septième session ordinaire de la conférence tenue le 02 Juillet 2006 à Banjul en Gambie qui fixe l'âge de la jeunesse à 15-35ans. Cependant, de 15 à 35ans, elles sont toutes jeunes sur le papier mais elles n'ont pas les mêmes préoccupations. Dans cette tranche d'Age très large, nous avons les adolescentes âgées entre 15 et 19ans qui sont dans une période très importante et décisive dans leur vie. C'est une phase de maturation physique et psychologique qui induit nécessairement un changement de comportement, un développement positif ou négatif de l'estime de soi et de la confiance en soi qui dépendent étroitement de l'environnement familial et social et qui peut affecter l'individu durant toute sa vie. Ensuite, le reste de la jeunesse peut être scindée en deux groupes avec les 20-25ans et les 26-35ans. Pour la première tranche, en milieu urbain surtout, c'est l'âge de la « quête », les jeunes filles de cet Age ont comme préoccupations l'aboutissement des études supérieures, la recherche d'un emploi ou l'auto-emploi mais aussi le mariage en raison de la pression sociale qui est toujours présente malgré le recul de l'âge au premier mariage.

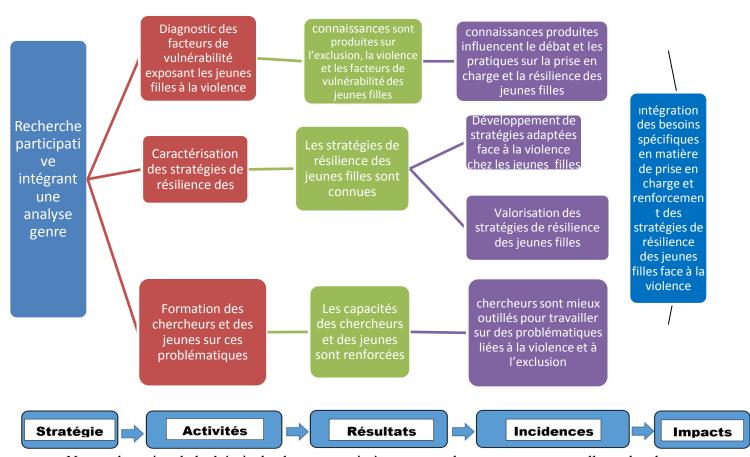
Entre 26 et 35ans, c'est une phase de consolidation des acquis, et même si on est appelé « jeune » à cet âge, les responsabilités sociales et économiques peuvent conduire « précocement » à l'âge adulte. Cependant, il est important de noter qu'au Sénégal, la dépendance vis-à-vis des parents à son importance, et, l'âge ne devient plus une question de chiffre mais plutôt de considération sociale.

2.2.DELIMITATION THEORIQUE

En faisant le lien entre les indicateurs de vulnérabilité et la violence, nous pourrons faire ressortir, dans les résultats de l'étude, les éléments de l'expérience féminine qui peuvent rendre compte du degré d'exposition des jeunes femmes à la violence.

2.2.1. Théorie du changement adaptée à notre étude

Schéma 3 : Théorie du changement adaptée à l'étude des facteurs de vulnérabilité et de résilience chez les jeunes filles



Notre adaptation de la théorie du changement intègre une analyse genre que nous allons aborder sous l'angle des rapports sociaux de genre.

2.2.2. Les rapports sociaux de genre et la violence

Les rapports sociaux entre les sexes ou rapports de genre désignent l'ensemble des caractéristiques propres à une culture, qui déterminent le comportement social des femmes et des hommes, les rapports entre eux et la façon dont ces rapports sont établis par la société. (Bisilliat et Verschuur, 2001). Les hommes et les femmes agissent conformément aux normes

et structures établis par leur société et ceci, dès la naissance. Ainsi, c'est la société qui détermine le rôle et la place de chacun selon une organisation qui lui est propre. Pour comprendre donc les rapports entre les individus et la société mais aussi les rapports entre les individus eux même particulièrement entre les hommes et les femmes, il est nécessaire de s'intéresser aux particularités de la société que l'on étudie.

La société sénégalaise est constituée d'une multitude d'ethnies marquée une par forte organisation hiérarchique. Cette hiérarchisation se transmet de générations en générations avec son système de valeurs et de traditions à travers la famille qui est la cellule de base dans chaque société. Dans cette famille, quel que soit l'ethnie, on retrouve une sexualisation des rôles et des statuts qui répartissent le pouvoir de façon très inégal. Le système patriarcal qui est celui dominant dans toutes les ethnies confère à l'homme le droit d'incarner entièrement l'autorité familiale, d'assurer le contrôle et la gestion des biens familiaux, de prendre les décisions majeures et de subvenir aux besoins des membres du ménage.

La femme quant à elle, assure un rôle certes essentiel, mais secondaire. Elle appuie le chef de ménage dans l'accomplissement de ses devoirs en assurant toutes les tâches domestiques (cuisine, ménage, entretien de la maison, etc.) mais s'occupe aussi de l'éducation des enfants. Les sociétés africaines en général ont toujours valorisé la fécondité de la femme et par là, promeuvent la polygamie et la nuptialité précoce. L'homme se retrouve donc chef d'une famille dans laquelle son autorité est incontestée avec une femme dont les rôles et statuts concourent directement ou indirectement à soutenir son autorité et assurer la perpétuation de sa lignée.

Cette répartition des taches en fonction du sexe permet d'attribuer aux hommes de hautes responsabilités et une place importante dans la société tandis que la femme, bien qu'ayant un rôle essentiel et indispensable, se voit attribuer une position secondaire mais pas dévalorisante. Aujourd'hui cependant, l'organisation sociale se trouve chamboulée par plusieurs facteurs parmi lesquels : la nuptialité qui n'est plus aussi précoce pour les jeunes filles en raison d'une scolarisation plus poussée, un fort désir d'autonomisation des jeunes femmes, leur participation significative dans la production et la gestion des ressources économiques du foyer mais aussi une reconnaissance sociale par les hommes de ces changements intervenus dans le rôle des femmes. Ainsi, beaucoup de stéréotypes sur la division sexuelle du travail entre hommes et femmes sont aujourd'hui cassés, aussi bien du côté des femmes que de celui des hommes qui apprécient les retombées positives de ces mutations sociales. Mais, même avec tous ces progrès, la participation des femmes à la vie socioéconomique rencontre encore des limites.

Dans son rapport d'une étude sur les violences basées sur le genre au Sénégal, la sociologue Fatou Diop Sall de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis montre la pertinence théorique d'adopter une approche genre dans l'étude de la violence.

« L'approche genre de la violence qui s'inscrit dans une perspective holiste¹ des rapports de pouvoir est un cadre d'analyse pertinent des rapports entre hommes et femmes. Elle met l'accent sur les institutions sociales qui participent à leur production/reproduction. L'approche genre considère que l'organisation patriarcale des sociétés, en assignant aux hommes et aux femmes des rôles et statuts distincts, est le fondement de rapports inégaux et discriminants de pouvoir au profit des hommes. Cette approche peut être combinée à l'approche inter

_

¹ La perspective holiste considère les divers aspects de la vie sociale comme formant un ensemble solidaire, combinée à l'approche intersectionnelle, l'analyse permet d'articuler la domination masculine aux autres catégories d'oppression pour rendre compte des expériences et situations différentes des femmes

sectionnelle qui aborde les rapports de pouvoir comme étant à l'intersection de l'organisation économique, religieuse, sociale et politique. [...] En somme, il s'agit d'avoir en tête que la violence doit être analysée comme un fait social global en montrant que la violence est produite par l'organisation sociale » (Diop SALL,2016)

Cependant, même si cette théorie semble indiquée pour une approche genre de la violence, nous ne mettrons pas l'accent dans notre analyse sur la domination masculine pour rendre compte des expériences et situations des jeunes femmes, mais, nous allons plutôt «examiner le rôle de certaines composantes identitaires ainsi que les effets subséquents occasionnés par les positions sociales, telles que le statut socioéconomique, puis, explorer l'influence que cette configuration singulière et complexe exerce sur l'identité personnelle et sociale des femmes. » (Crenshaw, 1995).

Ceci nous conduira donc lors de notre analyse, à faire un diagnostic des facteurs identifiés (de violence et de résilience) et à voir dans quelles mesures ils rendent vulnérables les jeunes filles face aux situations de violence et/ou leur permettent de développer des stratégies de résilience.

TROISIEME PARTIE : METHODOLOGIE ET STRATEGIES DE LA RECHERCHE

3. Méthodologie et stratégies de la recherche

Comme mentionné dans l'introduction, cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche d'envergure menée par l'IAGU et à laquelle nous avons participé en tant que chercheure junior. Ainsi, toutes les données (récits, tableaux de croisement, résultats, etc.) que nous exploiterons dans notre document seront tirées de la base de celles collectées par l'IAGU à travers différents types d'enquêtes que nous présenterons brièvement.

3.1.Stratégies et méthodologie et de recherche de l'IAGU

Pour cette étude qui s'étale sur trois ans, une panoplie d'outils de collecte a été utilisée à travers différentes stratégies de recherche.

Tout d'abord, cette recherche se fonde sur une approche **participative et inclusive** qui met en avant la dynamique des acteurs sociaux pour un changement positif. Elle est basée sur :

- ✓ L'approche active ;
- ✓ L'approche participative ;
- ✓ L'approche multisectorielle ;

L'approche est aussi **comparative** puisqu'elle analyse un ensemble d'éléments comparatifs de deux communes de Dakar à savoir : HLM, avec un habitat planifié constitué de quartiers lotis dans la ville de Dakar et Médina Gounass, une commune formée de quartiers spontanés précaires et non aménagés située dans la ville de Guédiawaye dans la banlieue de Dakar.

3.1.1. Présentation des sites de l'étude

Justification du choix des sites de l'étude : Les caractéristiques sociodémographiques de ces deux habitats semblent parfaitement indiquées pour une telle étude : HLM, avec un habitat semi- résidentiel et une importante classe moyenne et Médina Gounass avec une forte proportion de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté et dans des habitats précaires.

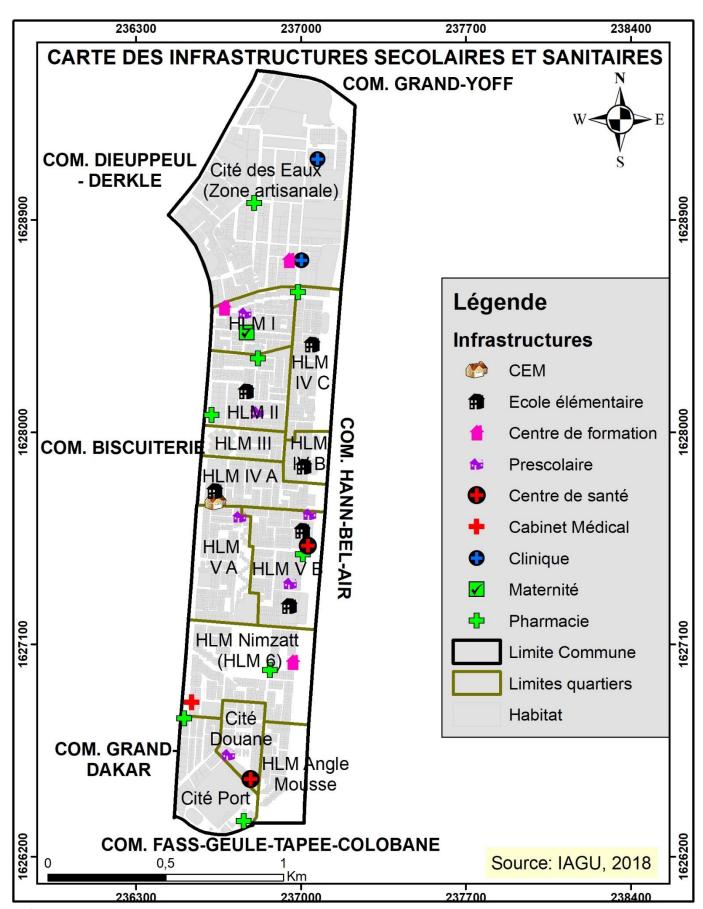


Schéma 4 : Carte des infrastructures scolaires et sanitaires de la commune des HLM

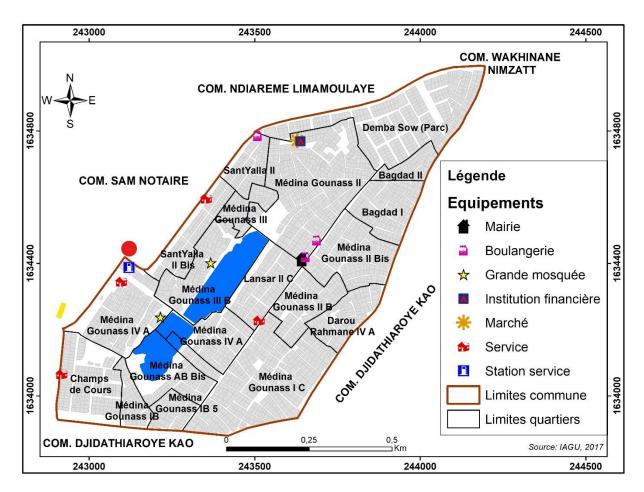


Schéma 5 : Carte des infrastructures scolaires et sanitaires de la commune de Médina Gounass

3.1.2. Méthodologie de collecte de données

a) Types d'enquêtes

En ce qui concerne la collecte de données, différents types d'enquêtes et de méthodes ont été utilisés pour permettre une triangulation des données. Il s'agit d'un(e):

- ➤ Enquête quantitative sur la violence qui est une adaptation de l'enquête de victimisation avec comme outil un questionnaire administré aux jeunes sur la base d'un échantillonnage aléatoire ;
- ➤ Enquête institutionnelle destinée aux acteurs institutionnels choisis de manière raisonnée avec effet boule de neige. Les entretiens sont semi-structurés et des guides d'entretiens sont utilisés :
- ➤ Diagnostic marchant / Marche exploratoire des femmes : il s'agit d'une déambulation urbaine avec des groupes homogènes de jeunes à des horaires différentes afin de réaliser le diagnostic des sites d'étude sur la base d'une grille d'observation préétablie;
- Analyse des statistiques de la police et de la justice : c'est l'exploitation des bases de données de la police et de la justice à partir de fiches d'inventaires ;
- > Sondage délibératif : pour une analyse des stratégies de résilience et de lutte contre l'exclusion, les inégalités et la violence ;

- ➤ Recherche documentaire : la collecte de données s'appuie sur une revue documentaire au niveau des municipalités cibles, des rapports des intervenants et des structures étatiques dans les secteurs couverts par le projet ;
- Enquête qualitative effectuée à travers des focus group et la collecte de récits de vie chez les jeunes :

> Les récits de vie

Les récits de vie se font à travers des entretiens semi-directifs avec un guide d'entretien. L'écoute et la neutralité sont privilégiées. Les répondants racontent l'histoire de leur vie en rapport avec les événements qui nous intéressent. Cependant, l'entretien est libre et ouvert donc, il revient à celui qui doit exploiter les données de filtrer les informations et d'en tirer les passages qui l'intéressent.

Pour les récits de vie, les répondants sont des cas spécifiques choisis sur la base de leur parcours avec la violence. Elles ont été identifiées lors des focus group après avoir énoncé brièvement leurs parcours qui semblaient riches en événements qui nous permettraient de mieux comprendre notre thématique. Une fois identifiées, elles ont acceptées de faire un entretien privé avec nous.

L'exploitation des récits de vie qui sont transcrits au préalable nous permet d'avoir une compréhension approfondie des causes de l'exposition des jeunes filles à la violence et plus globalement des facteurs de vulnérabilité grâce à une revue complète des trajectoires détaillées et une analyse des perceptions des acteurs sur les événements. Elle se fera selon le cadre d'analyse déjà défini.

• Les focus group

Les focus group sont réalisés avec des groupes homogènes de jeunes filles et de jeunes garçons résidants dans les communes et assez représentatifs de la population. Les entretiens sont semi-structurés et chaque participant est libre de donner son opinion sur la thématique. Ils nous permettent non seulement de corroborer les renseignements collectés lors de l'enquête quantitative mais aussi d'obtenir de nouvelles informations intéressantes et complémentaires. Les jeunes qui participent au focus group sont choisis par les points focaux présents dans chaque commune. Ce sont des jeunes de la commune actifs dans la vie associative de la commune mais aussi des jeunes élèves, étudiants, chômeurs ou analphabètes afin d'avoir une bonne représentativité.

Les focus group sont transcrits comme les récits de vie, cependant, les informations étant nombreuses, ils sont épurés afin d'en tirer l'essentiel des réponses qui nous sont utiles pour la triangulation des informations.

b) Cibles

- > jeunes âgés de 15 à 35ans aux HLM et à Médina Gounass; (cf. échantillonnage enquête quantitative);
- Dans le cadre de l'enquête institutionnelle : les responsables d'institutions étatiques et non étatiques ont été interrogés, les personnes ressources et les acteurs communautaires ;
- ➤ focus group ont été réalisé dans chaque commune avec des groupes homogènes de jeunes (filles, garçons et groupes spécifiques) ;

- récits de vie ont été collectés chez des jeunes qui sont ou ont été confrontés à des cas particuliers (graves) de violence
- c) Matériels et logiciels utilisés
- Tablettes connectées à internet
- Kobocollect
- Logiciel Dedoose
- Enregistreurs

d) Echantillonnage de l'enquête quantitative

Une enquête systématique de tous les quartiers dans les deux communes a été effectuée sur la base d'un échantillon aléatoire. La taille de l'échantillon a été calculée s'assurer de la représentativité suivant la formule de SCHWARTZ :

$$N = \varepsilon^2 .p.q. / e^2$$

- N = taille de l'échantillon de jeunes dans chaque commune
- $\varepsilon = 1.96$ (valeur type associée à un niveau de Confiance à 95%)
- p = 50% (variabilité maximale du taux de prévalence estimative de la caractéristique étudiée)
- q = 1 p
- e= 5% marge d'erreur (niveau de précision)

Cette formule a été appliquée sur la base des estimations des jeunes des deux communes à partir de l'étude de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, 2013) qui chiffre la proportion des jeunes (15-35 ans) à 39,7%.

Partant des 39,7% de jeunes de 15 à 35 ans au niveau de Dakar, le nombre de jeunes à enquêter serait respectivement 429 à HLM et 371 à Médina Gounass.

TABLEAU 2: DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET ECHANTILLON PAR COMMUNE

Commune	Population	Nombre de	% par	Echantillon
		jeunes	commune	
HLM	44016	17474	54%	429
Médina	37982	15079	46%	
Gounass				371
Total	81998	32553	100	800

Cependant, il faut noter qu'il peut exister une petite différence entre la proportion de jeunes à HLM et celle de Médina Gounass. Finalement le nombre total de jeunes à enquêter est de 800 jeunes pour avoir une marge d'erreur de moins de 4% avec un niveau de confiance 95%. Toutefois, tenant compte de la sensibilité de certaines questions auxquelles certains jeunes n'ont pas voulu répondre, les enquêteurs ont dépassé l'échantillon de base pour pallier aux taux de non réponse à certaines questions jusqu'à atteindre un échantillon de 928 jeunes dont 463 aux HLM et 465 à Médina Gounass. Pour prendre les spécificités liées au sexe, 469 jeunes filles et 459 jeunes garçons ont été enquêtées.

3.1.3. Méthodologie d'exploitation de la base de données dans le cadre du mémoire

Au vue de nos hypothèses de recherche, nous optons pour une étude de type descriptive et analytique.

Ayant beaucoup travaillé sur l'exploitation des données de l'enquête qualitative, notre base de travail sera les récits de vie les focus group réalisés avec les jeunes filles notamment les pensionnaires de la Maison Rose de Guédiawaye

Cependant, pour une meilleure compréhension des facteurs de vulnérabilité, la base de données quantitative sera utilisée afin d'étayer notre analyse.

• Présentation de la Maison Rose de Guédiawaye



Mona Chasserio, fondatrice de la Maison Rose rose



Deux jeunes filles pensionnaires de la Maison

La vocation de l'ONG Univers 'elle dont le siège est la Maison Rose est de développer des stratégies de prévention pour lutter contre les violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants. La maison accueille des filles en état de grossesse et qui ont subi des viols, des abus et des agressions sexuelles. Elle offre aussi un appui aux communautés pour une meilleure prise en charge des situations de violence.

Près de 50 enfants sont pris en charge au niveau de YAKAROU GONEYI (cellule qui s'occupe des enfants égarés ou en difficultés) et environ 50 jeunes filles, femmes et bébés sont pris en charge au niveau de la Maison Rose et elle est continuellement submergée pour accueillir de femmes et d'enfants qui sont dans des situations de violence. Elle est très sollicitée car étant la seule structure du genre dans la commune et même dans l'étendue des départements de Pikine et Guédiawaye. Leurs atouts sont d'abord le fait d'avoir un espace de mise à l'abri, ensuite le deuxième atout c'est d'avoir un personnel qualifié tels que des sociologues, des assistantes sociales, des éducateurs spécialisés, des conseillers pédagogiques....

En plus d'une prise en charge psychologique et sanitaire, elle offre des formations qualifiantes aux pensionnaires afin qu'elles aient une certaine autonomie sociale et économique afin de faciliter leur réinsertion au sein de leurs familles. Rien que pour l'année 2017 la Maison a travaillé avec 697enfants et femmes qui sont logés, nourris, soignés, accompagnés judiciairement et médicalement.

La maison ne fait pas de distinction de race d'ethnies, de religion ou de nationalité. Elle accueille toute femme ou jeune fille ou enfant ayant besoin d'assistance ou bien les réfère aux structures spécialisées.

En terme de partenariat, la Maison Rose travaille avec l'AEMO pour l'assistance juridique, les structures sanitaires pour la prise en charge médicale, les services de développement communautaire pour l'information, la communication et le changement social de comportement, l'action sociale dans le cadre de la prévention avec la mise à disposition des

frais médicaux, la société civile pour un partage des dynamiques communautaires, les personnes ressources comme les imams, les délégués de quartiers, les Badjénou Gox, mais aussi avec les collectivités locales et l'Etat car c'est le point focal des comités départementaux de protection de l'enfance (CDPE).

QUATRIEME	PARTIE : I	PRESNTA	ΓΙΟΝ DES	RESULTATS

Dans cette quatrième partie, nous présenterons le récit de trois participantes interviewées. Ces participantes ont été identifiées lors du Focus Group à la Maison Rose car présentant un parcours riche en termes de faits marquants relatifs à la violence. Pour une première exploitation, Maxime Charrette propose de procéder comme suit :

« Chaque entretien est approfondi individuellement de façon à détailler l'unicité des parcours. Chaque parcours personnel est donc présenté de sorte que ces éléments particuliers soient mis en évidence et légèrement commentés de façon à présenter un portrait juste et en profondeur de la vie de chacun des participants. Cette façon de faire permet également au lecteur d'appréhender l'univers singulier et unique des personnes en situation de vulnérabilité; situations ordinairement intimes et évacuées de l'espace public» (Charrette, 2017:46).

4.1.Récit 1

CHACHA 18ans: parents séparés, confiée très tôt à la famille de son père. Maltraitée, battue et violée. Commence à fuguer et à partir de là, son parcours est très complexe. De victime de violence, elle en devient auteur et entre dans un cercle de délinquance qui lui causera beaucoup de problèmes.

NI : 4^e secondaire. Célibataire avec un enfant VECU: « Ma mère n'habitait pas là-bas. Mon père non plus, il vivait en Gambie. Ainsi, le plus jeune des frères de mon père avait l'habitude de me donner sa tenue de travail à sa descente pour que je la lave. La tenue était si lourde pour moi car je n'avais que 7ans. Je la mettais dans de l'eau jusqu'au petit matin avant de la laver. Malgré cela je ne parvenais jamais à la rendre propre à cause de sa lourdeur. De ce fait, il me frappait tout le temps jusqu'à ce que je ne puisse plus m'assoir correctement. »

Identification

П	Sexe Féminin
	SCAC I CHIMINI
	Age 18 ans
	Situation professionnelle : « En ce moment je ne fais rien mais je suis en train de me préparer pour faire une formation en éducatrice pour garder les enfants. C'est ici au niveau de la maison rose que je dois faire la formation »
	Statut matrimoniale : Célibataire avec un petit garçon de 6mois
	Niveau d'instruction : 4eme secondaire
	Type de formation : J'ai fait une formation en massage pendant 6 mois à Nord Foire
Migra	ation_
	Lieu de provenance/ Kolda, Parcelles Assainies, et puis Ngor.
	Motif de mobilité :
	« C'est une longue histoire mais je vous dirai seulement l'essentiel. C'était très difficile quand je suis venue ici. Et je peux dire que c'est mon entêtement qui m'a amené ici mais

aussi ma désobéissance. Parce qu'à un moment, les jeunes filles ne veulent plus obéir. Tu fais ce que tu penses, ce que tu veux seulement. Je peux aussi dire que c'est ma grossesse qui est la raison principale pour laquelle je suis ici. J'étais tellement fatiguée dans la rue avant d'arriver ici. Ce sont les gens de l'AEMO Rufisque qui m'ont amené ici. C'est lorsque je suis tombée enceinte que ma mère m'a mise dehors. J'avais 17 ans »

« Cette situation est très difficile parce qu'imagine un peu le fait de ne pas vivre avec tes parents, le fait de vivre dans une autre maison pour y vivre. C'est très difficile de supporter cela. Au début, cela me gênait beaucoup parce que c'est une autre mère qui supporte ce que ta propre mère n'a pas pu supporter. Je pensais tout le temps à cela. Je voyais ici que les femmes nous considéraient comme leurs propres filles alors que nous ne sommes pas d'elles. Et ça je l'ai su grâce à la maison rose. En ce qui concerne ma vie dans cette maison sans ma mère et mon père, au début c'était tellement très difficile. Je me demandais si je n'allais pas m'enfuir, ou bien faire le tout pour partir de la maison rose. Mais, finalement j'ai pu gérer la situation en essayant tout supporter parce que ce n'était pas facile, je ne pouvais aller nulle part. Aussi, j'ai pensé aux violences que je subissais avant de venir à la maison rose ou il n'y a pas de violence. »

Evènements marquants de votre vie

Beaucoup d'événements sont survenus dans la vie de Chacha, cependant, il est important de préciser qu'elle-même identifie sa relation avec sa famille comme une relation complexe mais, celle avec sa mère est encore plus difficile. En effet, avoir manqué d'amour maternel est selon elle le fait le plus marquant dans sa vie et la chose la plus difficile à avouer.

« Ce qui m'a le plus marqué dans ma vie, ça m'est difficile même de le dire parce que c'est quelque chose de très important. Je n'ai pas d'amour maternel. C'est quelque chose que tout enfant rêve d'avoir. Il y'a aussi autre chose, c'est le défaut de communication de ma famille. »

Un autre fait marquant est le viol qu'elle a subi à l'âge de 7ans dans la famille de son père. L'ayant mise en confiance, elle se sent prête à nous faire une confidence qu'elle n'a jamais évoquée même avec ses parents. Le viol ou plutôt l'inceste qu'elle a subi à l'âge de 7ans, à part nous, elle n'en a parlé qu'avec le père de son enfant, jamais même avec ses propres parents. A travers cette entrevue, on sent le besoin qu'elle a de se confier, se libérer, d'ouvrir son intimité mais à une personne « anonyme » qu'elle ne recroisera peut être plus jamais mais dont elle est sure qu'elle ne dévoilera pas son secret mais l'utilisera à des fins utiles.

« Ce dont je vais vous parler je l'ai vécu. J'en ai été victime. Et avant de vous en parler, je vous dirais que ce que je suis devenue maintenant c'est grâce à la maison rose parce que quand je venais ici je n'avais même pas le courage de relever la tête pour regarder les gens. J'étais coincée à cause de ce que j'avais vécu. Maintenant je rends grâce à Dieu. Il y a aussi quelque chose que je ne voulais pas dire. C'est que mon grand-père, quand toute la famille était sortie, il m'envoyait à la boutique pour lui acheter du jus, des cigarettes excellence ou des bonbons. Quand je revenais, il me bernait avec ces bonbons pour ensuite abuser de moi alors que je n'étais qu'une gamine en ce temps-là.

J'avais 6 ans ou 7 ans. J'avais peur d'en parler parce qu'il m'avait menacée, en plus un enfant ne peut pas tout dire. Un jour, ma tante l'a surpris et l'a menacé. C'est ainsi qu'il avait arrêté cela. Mais depuis, je ne peux le raconter à tout le monde car j'ai honte. J'ai très mal quand j'y pense. Je ne pouvais pas en parler. C'est une honte pour moi et puis toute vérité n'est pas bonne à dire. C'est mon grand-père paternel, le père de mon père. Depuis 2014, je ne suis plus retournée à Kaolack. En ce moment, je ne sais pas s'il est toujours en vie ou pas. »

A 12ans, Chacha fugue pour la première fois après une dure correction que lui a infligée son oncle. Pensant qu'elle pouvait être même tuée sans conséquences, elle s'enfuit de la maison.

«.C'est à l'âge de 12 ans que j'ai commencé à fuguer parce qu'on m'avait dit de ne pas sortir et j'ai refusé. Alors, le petit frère de mon père m'a sévèrement puni pour ça. Il m'avait sévèrement battu. Ainsi, j'ai pensé que si je restais là-bas, il allait me tuait parce qu'il avait osé me frapper avec un « nomba » (corde de gris-gris), un pilon, un morceau de bois, et me menaçait avec un couteau. J'ai pensé qu'il serait capable de me tuer. Le même jour, une voisine, une dame Sarakholé leurs avait dit d'arrêter de me frapper, de me fatiguer. Mon oncle lui répondit que j'étais de leur sang et qu'ils avaient le droit de me frapper. Et si on veut, on peut la battre jusqu'à ce qu'elle meure et on l'enterre ici même dans cette cour. Alors, pour la première fois, j'ai eu peur et j'ai ramassé mes affaires. J'ai attendu qu'ils s'endorment pour m'enfuir. »

Après cette fugue, son père qui n'était pas au courant de sa situation l'amène chez sa mère. A partir de là, elle grandit en développant des comportements dont elle n'est pas fière mais qu'elle perçoit comme une reproduction de ce qu'elle a vécu étant petite. Cependant, cette fois ci, elle n'est plus victime mais plutôt auteure. Elle devient agressive, rancunière et violente.

Situation de violence

« Heu, j'ai été victime et auteur de certaines violences. Vous savez j'ai été éduquée avec violence, on me battait, me menaçait alors lorsque je suis devenue plus grande, je croyais que tout devait se faire violemment. Même quand je me battais dans la rue, je n'abandonnais jamais si je n'avais pas blessé, avec une lame, la personne avec qui je me battais. Quand je promettais de faire du mal à quelqu'un, j'étais capable de le poignarder des que je le voyais.

Un jour, je suis partie en vacance à Kolda, ma mère vendait des fruits. Mais là où elle faisait son petit commerce, il y'avait une autre femme qui faisait la même activité que ma mère. Cette femme avait un petit garçon du même âge que moi, c'était mon jumeau puisqu'on était né la même année. Ils habitaient la maison à côté de la mienne. Alors, quand le garçon me faisait du tort, j'allais toujours le dire à sa mère pour qu'elle le mette en garde. Mais sa mère me disait toujours de laisser son fils tranquille puisqu'il était son fils cadet. J'avais de la haine envers lui pendant 6mois. Je suis allée en vacance là-bas parce que j'avais fuguée de la maison de mon grand-père paternel à Kaolack et mon père m'a amenée chez ma mère pour que je passe les vacances là-bas. Lorsque celles-ci sont terminées, j'ai dit à mon père que je ne voudrais pas retourner à Kaolack chez mes Badiénes (tantes paternelles). Je voudrais rester chez ma mère, mon père était

ainsi d'accord. Alors pendant 6mois j'avais de la haine pour le petit garçon. Un jour on s'est bagarré, il est entré dans la chambre de sa mère et je suis allée le retrouver làbas, il a pris une grande tasse en verre, je le lui ai repris et je l'ai frappé avec sur le visage et il y'avait du sang partout sur son visage et son corps. J'ai eu peur ainsi, parce que j'ai peur du sang. Au moment de m'enfuir, mes camarades ont appelé son père pour lui dire que j'avais blessé son fils. Sa grande sœur m'a retenue par la main pour me dire que si elle n'avait aucune retenue elle allait me faire la même chose que j'ai faite à son frère. C'est ainsi que mon oncle a appelé à ma mère pour lui dire que j'étais trop capable, elle ne peut pas rester ici. Il faut qu'elle parte d'ici. Ma mère m'amena à Diamniadio avec elle, mais là-bas aussi le courant ne passait pas entre ma grande sœur et moi. Un jour, j'avais porté un de ses pantalons et elle me demanda de l'enlever. Je lui ai dit qu'elle était très méchante avec moi, elle se » comportait comme si nous n'étions pas des sœurs de mêmes parents. Elle se foutait de mes paroles, elle m'avait insulté et on avait commencé à se bagarrer. Elle aussi était méchante comme moi. Mais elle est plus gentille que moi puisqu'elle n'est pas rancunière contrairement à moi. J'avais pris un couteau et elle un débris de verre. Personne ne pouvait nous séparer. En ce moment, on pouvait s'entretuer, se faire du mal parce qu'on était prête pour ça. Ces deux bagarres m'ont beaucoup marquée dans ma vie. Finalement, ma mère m'avait amené chez une tante qui habitait Sendou pour que je puisse continuer mes études làbas. J'y ai fait deux mois mais cela n'a pas empêché qu'on se bagarre dès qu'on se voyait. A la fin, on m'a amené en vacance chez mon père en Gambie. A mon retour, cette fois ci, on s'est réconciliée. Mais aussitôt on se réconcilie, aussitôt on se chamaille. Mais à la différence d'elle, quand elle parlait je ne lui répondais pas. J'étais avare en parole. »

Ses relations avec sa mère étant compliquées et tendues, Chacha continue à fuguer de la maison jusqu'au jour où elle tombe sur un gang de vendeur de drogue (chanvre indien). Elle leur raconte brièvement son histoire et ses problèmes et ces derniers lui proposent de les rejoindre. Inconsciente des risques, elle les suit et se met dans une situation dangereuse.

« Il y'a aussi, une autre chose très importante dans ma vie. C'est que j'avais fugué de chez ma mère pour aller aux Parcelles Assainies ou je faisais partie d'un gang. Un jour, ils m'avaient trouvée assise au niveau de la station des Parcelles, ils m'ont demandé ce que je faisais là-bas et je leur ai raconté les problèmes que j'avais eus avec ma mère. Ainsi, ils m'avaient proposé d'aller vivre avec eux aux Parcelles. Avec ce groupe, on vendait du chanvre indien toutes les nuits. Je vendais comme eux jusqu'à ce que j'en aie une cicatrice et que j'abandonne cette activité. Vous savez lorsqu'on a beaucoup de clients les gens te soupçonnent. Un jour je suis allée à Ngor à la deuxième plage pour vendre du chanvre. Vous savez, on avait beaucoup de clients. Ainsi, on a été dénoncé et un jour la police a fait une descente là-bas. Lorsque j'ai vu leur voiture, je me suis enfuie. Le policier a lancé un couteau dans ma direction qui grièvement blessé à la jambe. C'est à la suite de cet incident que j'ai décidé d'abandonner de vendre du chanvre parce que ce n'était pas trop sûr. Ce jour-là j'aurai pu être morte si le couteau m'avait touché certaines parties du corps comme le ventre, le dos, le coup; on pouvait aussi me mettre en prison pour ça mais heureusement je me suis sauvée. C'est pourquoi

j'ai laissé tomber cette activité sans rien leur dire. Ce n'était pas facile parce qu'ils pouvaient penser que j'allais les dénoncer.

Le chef du gang était âgé de 22 ans, c'était le plus âgé, c'est lui qui nous fournissait le chanvre indien. Le plus jeune du groupe avait 13 ou 14 ans C'était une fille

Il y a un champ qui se trouvait dans la forêt de Diamniadio. Quand tu passes par la forêt, tu peux directement te retrouver à Sendou. C'est dans cette foret-là, il y'avait un champ dont nous connaissions le propriétaire. C'est lui qui nous livrait le chanvre indien. Cette activité ne nous rapportait pas beaucoup d'argent parce qu'on vendait le sachet à 5000FCFA et parfois on vendait le quart du sachet à 1000FCFA. J'ai su par la suite que cela n'avait pas de rendement qui pouvait me servir à quelque chose et j'ai décidé d'arrêter. Je suis allée à Liberté 6 et j'ai pu trouver un boulot qui était celui de masseuse. »

Après cette expérience risquée et dangereuse, Chacha qui est sans formation et sans qualification professionnelle car ayant arrêté ses études au collège, s'essaie au métier de masseuse. Elle effectue une formation pour exercer ce métier. Mais, à ce stade de sa vie, c'est une adolescente, et malgré toutes les difficultés qu'elle rencontre, elle tombe amoureuse. Cet amour de jeunesse l'absorbe fortement et semble être un rempart face à la vie qu'elle a menée jusqu'à présent. Sa manière de raconter cette histoire montre à quel point ce fait est marquant au même titre que les souvenirs douloureux de son enfance mais cette fois ci, un bonheur est exprimé dans le récit.

« Un jour, on était en train de faire un atelier et on a fait un thème sur les garçons. J'ai constaté ce jour-là qu'on mettait tout le tort sur le dos des garçons. Après, je leur ai dit qu'il ne fallait pas parce que si on était obéissante, et si on refusait certaines choses aux garçons, on ne serait pas enceinte, encore moins avoir des enfants. Alors nous aussi, nous sommes fautives même si nous avons été trompées par eux, nous sommes aussi responsables. Je regrette beaucoup de choses parce que quand ma mère m'interdisait de sortir, je créais toujours un boucan dans la maison pour qu'on ait un problème ma mère et moi. Comme ça je pouvais sortir. Cela fait aussi partie de ce que je regrette.

Mais tous les garçons ne sont pas tous pareils. Ce n'est pas pour l'histoire que j'ai vécue avec mon copain que je dis cela parce que lui au moins a accepté qu'il m'avait mise enceinte, il a accepté que c'était lui le père de mon enfant. Je dis maintenant qu'ils nous ont trompées parce que quand un garçon veut quelque chose, il essaie de jouer au faible, mais une fois qu'il obtient ce qu'il veut c'est fini. C'est pourquoi je dis parfois que les garçons nous trompent. Ils te mentent pour que tu acceptes de sortir avec eux. Je suis sortie avec un garçon qui me disait qu'il me préférait à sa mère. Alors que ce n'est pas vrai, ce sont des mensonges. Un garçon qui te dit une telle chose ne t'aime pas. Un homme qui t'aime vraiment ne voudra en aucun moment que tu te dispute avec ta mère. Je ne mentais jamais à celui avec qui j'ai eu un enfant parce que je pense qu'en amour il ne doit pas y avoir de mensonge, il faut être sincère et il faut pardonner. Je lui avais dit que je ne lui mentirai et ne lui trahirai jamais. On vivait en essayant de respecter notre parole. C'est la raison pour laquelle à chaque fois que je me disputais

avec ma mère et que j'allais le voir, il me mettait dehors. Comme ça j'étais obligée de passer la nuit dehors parce que ce serait la honte de retourner chez moi.

Mais je l'aimais très fort, et on avait commencé à sortir ensemble lorsque j'avais 13 ans jusqu'à ce que j'aie 17. On a fait 4 ans et plus jusqu'à ce que je sois enceinte. »

Malgré son jeune âge, Chacha arrive à cacher à son entourage ses activités pour se procurer de l'argent. Elle exerce le métier de masseuse dans une autre ville et commence à être indépendante financièrement. Mais lorsqu'elle tombe enceinte de son copain, elle ne peut plus exercer ce métier et ses relations avec sa mère se dégradent encore plus.

« Après j'ai eu des problèmes parce que je travaillais comme masseuse et je l'avais caché à ma mère et à mon copain. Et beaucoup savent que le massage est une activité qui a beaucoup changé. C'est plus comme avant, en plus il y a trop de cabinets de massages. Ce sont les plus riches qui ouvrent les cabinets, ils engagent une jeune fille qui sait masser et c'est cette dernière qui se chargera de former une ou deux autres jeunes filles pour l'aider. Quand ma mère m'a demandé ce que je faisais comme boulot je lui avais dit que je gérais un cyber café. Elle m'a dit qu'elle avait remarqué maintenant que j'avais tout le temps de l'argent et que j'avais complètement changé. Je lui redisais que j'étais gérante d'un cyber parce que je n'osais pas lui dire ce que je faisais. Elle me dit ok c'est bien. C'est par la suite que je suis tombée enceinte. Avant de le savoir, j'étais devenue paresseuse, je vomissais tout le temps quand je sentais une mauvaise odeur. Je vomissais tout ce que j'avalais. En ce temps-là j'avais un peu d'argent sur moi, donc je me suis dit pourquoi ne pas aller à l'hôpital pour savoir ce qui ne va pas. J'y suis finalement allée et le médecin m'a demandé si j'avais le courage de faire un test de grossesse. J'ai répondu par l'affirmatif, alors il m'a demandé d'aller en acheter un. Lorsque je suis revenue, il m'a fait le test et c'était positif. Au début, ça me faisait plaisir parce que je me disais que j'allais avoir un enfant avec celui que j'aime. Mais quand j'ai pensé à ma mère qui me prévenait tout le temps, j'avais commencé à pleurer. Le médecin a essayé de me consoler et me demandait d'être courageuse. Je lui disais que c'était une honte pour moi et puis je ne savais pas comment le gars allait réagir. J'ai appelé ma mère lorsque je suis rentrée pour lui dire que j'étais enceinte, elle avait commencé à me crier dessus en me disant que j'étais très osée. Elle m'insultait et me grondait et j'ai raccroché le téléphone. A chaque fois qu'elle m'appelait c'était comme ça, elle ne faisait que m'insulter, elle disait que je n'avais pas de dignité et que j'étais un animal.».

A présent, elle revient plus largement sur son expérience en tant que masseuse. Chacha en a fait son métier malgré tous les risques et préjugés qu'il comporte. Elle reconnait certes que c'est un métier qui peut faire basculer vers le commerce du sexe mais, pour Chacha, tout ce qui lui importait c'était de gagner de l'argent et satisfaire ses besoins personnels. Elle a rencontré quelques problèmes comme une tentative de viol mais cela ne l'a pas arrêté. Elle s'adonnait même quelque fois à des pratiques sexuelles afin de gagner plus d'argent. Son objectif était simplement de gagner le maximum d'argent. Mais, elle le cachait à ses parents et à son copain.

Elle révèle aussi que c'est à cause de ce métier qu'Amdi n'a pas voulu reconnaitre la grossesse au début.

« A Ngor, on était dans la cabine de massage, on y passait la nuit mais on rentrait tous les 15 jours. C'était un gang de 8 jeunes filles et une dirigeante qui demandait aux clients le type de massage qu'il voulait, c'est elle qui gérait les clients ; il y'avait aussi notre chef qui vivait dans une maison louée. J'étais bien payée là-bas mais après, il y a eu des conséquences très mauvaises par rapport à ce métier. Par exemple quand on pratique ce métier, il faut bien regarder dans quelle cabine tu vas travailler. En fait, dans certaines cabines, les filles non seulement, elles massent les clients mais, couchent avec eux ensuite.

On nous réveille à n'importe quelle heure pour qu'on fasse notre travail, et on ne peut refuser de le faire. Parfois on nous réveille au milieu de la nuit, à des heures très tardives. On n'avait pas de limite. On se réveillait à 9h pour nous préparer et puis à 10heures on démarre le boulot. On n'avait pas une heure fixe pour la descente car on pouvait travailler jusque très tard dans la nuit. Il y'en avait aussi certaines filles qui avaient leurs clients spéciaux. Ceux-là nous appellent le week-end quand on ne travaille pas. Alors là on se déplace jusqu'à chez eux pour leur faire un massage, et dans ce cas le prix double. Là où le client devait payer 20000, il paie 40000 car il paie également le déplacement. D'habitude des clients qu'on connaît bien, des clients chez qui on a l'habitude d'aller pour le massage. J'ai déjà massé un client mal intentionné. Un jour j'ai eu un client, je devais lui faire un massage simple mais lui m'a proposé de lui faire un massage « plus ». Je lui ai demandé de lire une affiche ou il était mentionné que le massage « plus » était interdit dans cette cabine. Alors je lui ai dit que je ne pourrais pas le faire pour lui parce que cela pourrait me causait des ennuis. Alors j'ai essayé de refuser. Mais il me dit ce n'est pas grave mais qu'il voudrait au moins que je lui fasse une fellation. Je lui ai demandé combien il me payera pour cela parce cela rapportait plus d'argent. Il propose de me donner 10000f, j'ai refusé, il me dit 20000, je dis niet. Je lui dis alors de me donner 30000f plus les 20000 f qu'il doit payer normalement parce que cela ne faisait pas partie de mon travail mais j'ai accepté de lui faire la fellation jusqu'à ce qu'il jouisse. Il a ainsi accepté et j'ai caché les 30000 dans mon soutien-gorge et les 20000 je devais les remettre à la gérante mais j'en aurai un pourvoir de 5000f qui est différent de ce que je dois recevoir à la fin du mois. C'est ainsi que j'ai commencé à le masser tout en le suçant. Finalement, il était très excité à cause du massage, de la pipe et de la musique douce que j'avais mise. Il voulait me forcer à coucher avec lui, j'ai refusé mais il voulait me forcer. Heureusement que je de l'huile sur tout le corps, en plus je n'avais pas fermé la porte à clé et c'est grâce à cela qu'il n'a pas pu me retenir. A chaque fois qu'il le faisait, ça devenait très glissant et il me relâchait. J'ai fini par m'enfuir.

Le gars s'est habillé et au moment de sortir il me demandait pardon. Il disait que c'était plus fort que lui et qu'il ne l'avait pas fait exprès. Il était jeune, il devait avoir 20 ans, mais il était précoce. Mais cette histoire était pleine d'enseignement pour moi. Je ne devais pas accepter cela. Elle m'a aussi permise de savoir que je ne devais plus jamais fermer la porte quand je masse un client. Mais là-bas certaines filles continuaient de le

faire, certaines couchaient même avec les clients et ensuite elles venaient en parler avec les autres collègues.

Pour en revenir un peu sur les types de massage, il y'a le massage intégral qui se fait à 15000 f, on te masse tout le corps et cela va prendre une heure de temps. Il y'a le massage body-body, on te masse tout le corps avec les mains mais à la fin je dois enlever mon soutien-gorge pour te masser le dos et la poitrine avec mes seins. Cela se fait en une heure de temps et le coup est à 20000f. Ensuite, il y'a le massage américain pour lequel le client te propose d'être toute nue. Certains clients peuvent ne pas te faire cette proposition. Mais dans ce type de massage, on peut être nue mais le client n'a pas le droit de toucher la masseuse. Celle-ci n'a pas le droit non plus de toucher le client avec ses seins comme cela se fait dans le massage body-body. Il y'a aussi le massage savonnage, là le client se met dans la baignoire qui contient de l'eau tiède ou on ajoute des fleurs et un gel de bain. Avec ce massage le client est bien lavé et on le sèche avec une serviette pour ensuite le masser. Il y'a aussi le massage traditionnel et le massage moderne.

Avec les vieux non parce qu'eux ils ont leur argent, ils te proposent de te caresser, te serrer dans leur bras jusqu'à ce qu'ils jouissent et ils te laissent tranquille. Ils ne te forcent pas à faire un rapport sexuel. Certaines masseuses acceptaient ce genre de propositions, mais d'autres non. Moi non mais j'acceptais de faire la fellation aux clients. »

« Par contre j'ai vécu de très bonnes choses lorsque je faisais du massage. En effet, j'avais tout le temps de l'argent sur moi, je m'achetais des fringues, des chaussures et tout; en plus j'envoyais de l'argent à ma mère, à mon copain parfois car il était élève. Je lui envoyais aussi de l'argent pour qu'il l'épargne pour moi. Ca l'étonnait parfois, il me demandait d'où me provenait cet argent. Il doutait que je ne faisais pas de la coiffure puisque cela ne m'avait jamais intéressé, en plus il savait que je n'étais pas douée pour ça. Il a fait ses recherches et enquêtes pour découvrir que je faisais du massage. C'est à cause de ce boulot qu'il n'avait pas accepté ma grossesse au début parce qu'on ne massait que des hommes, on massait très rarement des femmes. »

L'annonce de sa grossesse est mal prise par son copain qui tente de nier et ne fait rien pour la soutenir. Au contraire, il tente même de la faire avorter en lui proposant de l'argent car selon lui, avoir un enfant serait un frein pour son avenir. Sa mère non plus ne la soutient pas. Elle retourne dans un cadre familial d'accueil mais, comme lorsqu'elle était petite, elle ne trouve pas de soutien et est marginalisée parce que selon eux, avec sa grossesse elle a fait honte à toute la famille. La seule personne qui la soutient est son grand-père maternel, mais, voyant que ce dernier se met à dos la famille pour elle, Chacha quitte la maison pour ne pas lui porter préjudice. Avec une grossesse de cinq mois, elle se retrouve à la rue.

« Ainsi, dans la soirée j'ai appelé mon copain. Je lui ai dit que j'étais enceinte. Il me dit parlons sérieusement, maintenant, depuis quand tu es enceinte. Je lui dis je ne sais pas, mais ça dure depuis 5 mois, peut être que je l'ai contracté à la fin du mois de janvier ou au début du mois de février. Il me dit non ce n'est pas possible, je connais les jours ou on a couché ensemble. Alors moi je n'en revenais pas. Je lui ai demandé s'il était

sérieux, il me dit oui. C'est ainsi qu'il m'a demandé qui m'avait mis enceinte. Je lui demande de me répéter ce qu'il venait de dire, parce que pour moi il n'était pas sérieux. Il me redit qui t'a mis enceinte. Je lui dis tu es sérieux là, il me dit oui. Je lui dis aujourd'hui je crois à ce que l'on me disait sur les garçons : vous êtes mauvais, c'est vrai tout ce que me disait ma mère. Nous sommes ensemble depuis 5ans, je ne connais aucun autre homme que toi, je ne suis couchée qu'avec toi et aujourd'hui tu refuses la paternité de mon enfant. On a habité le même quartier pendant 4 ans et je ne t'avais jamais trompé. Ce n'est pas aujourd'hui que je vais le faire. Il me dit on ne sait jamais avec les filles. Je lui ai dit merci. Lui ne regardait que son intérêt, et non le mieux alors que ma honte était plus grande que la sienne. Même si j'étais enceinte d'un autre homme tu devais me protéger. Mais tu me fuis au contraire. Ainsi, j'avais pris mon sac pour partir, et il m'a dit qu'on allait en reparler ou bien même il allait m'accompagner chez le médecin pour qu'on lui confirme la grossesse parce qu'il n'en croyait toujours pas. Ainsi, on s'est fâché. Il m'a demandé de passer la nuit là-bas mais j'ai refusé.

Je suis rentrée ainsi à Ngor. La patronne avait découvert que j'étais enceinte, je ne pouvais plus faire le job de masseuse. En fait cela n'allait pas ensemble. Et puis ce n'était même pas joli à voir. C'est ainsi qu'elle m'a mise dehors. C'est ainsi que je suis allée chez ma mère mais elle m'a demandé de ne plus mettre les pieds chez elle. Je suis ensuite allée chez mon grand-père à Diamniadio. Mais là-bas les conditions étaient tellement difficiles. Mon grand-père supportait beaucoup de chose à cause de moi. Mes oncles disaient qu'ils n'allaient plus donner la dépense quotidienne tant que je serais là-bas. Seul grand père me supportait dans cette maison. Il arrivait qu'on ne lui donne pas à manger à cause de moi. Tous disaient que j'avais sali le nom de la famille ; ils disaient que je ne méritais pas ni de manger, ni de vivre dans leur maison. Ils ont voulu me mettre dehors mais mon grand-père a dit niet. Cependant, je voyais comment ils le traitaient à cause de moi. J'ai été obligée de sortir de la maison. J'ai passé une journée entière à marcher sans savoir ou j'allais. Avant de quitter la maison, j'avais vu Amdi. Il voulait me donner de l'argent pour que j'aille en Gambie. Il me demandait d'aller voir mon père puisque ma mère ne voulait pas de moi chez elle. Il me demandait de ne pas rester dans la rue. Il disait qu'il ne voulait pas avoir de problème avec son père si celui-ci venait à l'apprendre. Mon copain se préparait pour aller en France. Il ne pensait qu'à lui en fait. Ils sont si égoïstes. Je lui ai ainsi promis que j'irai en Gambie chez mon père. Il m'a donné de l'argent pour que j'y aille. »

Sa situation est de plus en plus difficile. La famille aussi bien proche qu'élargie l'ayant rejetée, elle se retrouve à la rue. Ne s'y sentant pas en sécurité, elle se rend à la Police qu'elle considère comme le seul endroit sûr. La police joue son rôle de médiation avec sa mère et son copain qui sont sommés de venir la chercher mais en vain. Sans solution, elle est remise par la police à la Badjénou Gox (relais communautaire) du quartier dans lequel elle a atterri. Elle a aussi des problèmes avec les membres de cette famille et est mise dehors. Le policier n'ayant plus de solution la conduit à l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) qui est une décentralisation des institutions de justice, donc plus proche des populations.

« Alors j'ai pris le premier transport en commun que j'ai vu sans même savoir ou je devais aller. Arriver à Rufisque je suis descendue. J'ai erré là-bas jusqu'au soir et j'ai décidé d'aller à la police parce que je n'avais nulle part où aller, il faisait nuit, et ce n'était pas trop sur pour une jeune fille de mon âge d'être dehors jusqu'à certaines heures. Ce n'était pas sûr du tout avec toutes ces violences et ces sacrifices que l'on entendait. C'est ainsi que j'ai pensé à aller à la police de Rufisque. Une fois là-bas j'ai raconté toute ma situation et pourquoi j'étais dans la rue. Alors ils ont appelé ma mère et lui ont fait des menaces. C'est pour cela que ma mère a dit à tout le monde que j'avais porté plainte contre elle, que je voulais qu'elle soit enfermée et tout. Ils ont aussi menacé mon copain pour qu'il vienne me chercher vu que je ne pouvais pas rester à la police. Ma mère a dit que même si on la tuait elle ne viendrait pas parce que j'avais trahi sa confiance, je l'avais humilié pour elle. Mon copain lui disait ne pas avoir les moyens pour trouver un endroit où je pouvais rester. Je ne pouvais pas aller chez lui parce qu'il vivait avec sa mère et son père. Celui-ci était en France. Il leur dit que s'il avait les moyens je n'en serais pas là aujourd'hui. Les policiers lui ont dit de faire son possible pour que je ne passe pas la nuit à la police sinon ils iront le chercher et l'enfermeront. Il leur répond de venir le cueillir puisqu'il n'avait pas le choix. La police a négocié avec eux sans succès, c'est ainsi qu'ils m'ont amené chez une Badjénou Gox à Rufisque près du marché. Je suis restée là-bas pendant 2 mois. Deux mois qui ont été vraiment durs pour moi.

J'étais à 7mois de grossesse en ce moment mais c'était tellement dur parce que rien n'avait plus aucun sens pour moi. Seuls la Badjénou Gox, et ses deux enfants, un garçon et une fille me supportaient dans la maison contrairement aux autres. Ces derniers ne m'appréciaient pas du tout. Un jour, j'ai eu un problème avec une d'entre eux et c'était la fille de la grande sœur du Badjénou Gox. Celle-ci est sa tante. Mais la fille avait déjà eu 3 enfants hors mariage, une fille et deux garçons qui ne sont pas du même père. Vous savez dans les maisons ont entends raconter toute sorte d'histoires, c'est comme ça que j'ai appris beaucoup de choses sur elle. Celle-ci avait l'habitude de me lancer des piques dans la maison, elle disait que j'étais enceinte parce que j'étais une trainée, et après j'ai voulu leur faire croire que l'enfant était de mon copain alors que tout n'était que mensonge. Elle disait qu'elle détestait les menteuses. Elle répétait cela tout le temps. Un jour, elle me l'a dit et aussitôt j'ai répliqué, mais pas directement, en disant que j'étais mieux que celle qui avait trois gosses qui ne connaissaient même pas leur père parce que elle-même ne savait pas qui était le père des gosses. Elle avait 25 ans. Ainsi elle m'avait attaqué malgré mon état. On a ensuite appelé AS celui à qui on m'avait confié à la police. Ce policier sortait avec elle grâce à moi. On s'est battu elle et moi et le policier lui avait dit de penser à mon état ou bien d'avoir un peu de respect pour sa mère ou ses tantes. Mais elle disait niet et en plus elle n'arrêtait pas d'insulter. On s'est battue jusqu'à ce que les gens parviennent à nous séparer. C'est ce même jour où j'ai quitté cette maison, on m'a amené chez AS ou j'ai passé la nuit jusqu'au petit matin. C'est le chef de famille qui m'a mis dehors. C'était la Badjénou Gox Elle disait connaitre bien la fille, elle disait qu'elle était méchante, elle n'arrêterait tant qu'elle ne m'aurait pas blessé. Elle était violente et n'arrêterait tant qu'elle n'aurait pas

interrompu ma grossesse. Elle disait qu'elle ne voulait pas de problèmes. Alors AS m'avait amené chez lui mais c'était un homme et il n'avait qu'une chambre et ce n'était pas bien vu qu'une jeune fille dorme seule avec un homme. Il pouvait aussi s'attirer des ennuis à cause de cela. C'est ainsi qu'on m'a amené à l'AEMO »

Résilience : la sortie

Une fois à l'AEMO, Chacha est conduite dans une structure d'accueil qui se trouve à Guédiawaye et dont elle ne connaissait pas l'existence. A la Maison Rose elle est prise en charge et les premiers soins lui sont prodigués. Elle est à sept ou huit mois de grossesse. Ses débuts à la Maison Rose ne sont pas faciles à cause de tout ce qu'elle a vécu. Elle est méfiante et a des réticences pour se confier à cause des nombreuses déceptions qu'elle a eues à savoir le manque de soutien de sa famille surtout le rejet de sa mère et l'attitude de son copain qu'elle juge égoïste. En raison de tout cela, elle prévoit de placer le bébé dans un orphelinat et de retourner à son travail de masseuse qui est pour elle le seul moyen d'être indépendante financièrement. Cependant, les accompagnatrices de la Maison Rose la mettent en confiance et tentent de renouer le contact avec ses proches et le père de son enfant qui est finalement venu lui rendre visite après plusieurs appels. La Maison Rose a joué un rôle important de médiation avec Amdi qui a fini par prendre ses responsabilités et assumer la paternité de l'enfant.

« Là-bas, on a rappelé ma mère pour de nouvelles négociations mais elle refusait toujours. Alors, ils ont dit qu'ils allaient m'amener à Guédiawaye dans un centre d'accueil. Pendant tout ce temps, je n'avais pas eu des nouvelles d'Amdi. J'ai vécu trois mois sans aucune nouvelle de lui. On m'a amené ici à Guédiawaye un Jeudi 15 juin. C'et tante Khady que j'ai trouvé assise là-bas. Elle m'a accueilli, m'a apporté de l'eau à boire, après je suis allée prendre une douche et on m'a aussi donné une brosse, une pâte dentifrice et une peigne. Trois jours plus tard on m'a appelé pour que je fasse un entretien avec les accompagnatrices et Mona aussi. Mais je n'ai pas voulu raconter réellement mon histoire.

On m'a demandé de raconter mon histoire. J'ai dit que ma mère m'avait mis dehors alors que j'étais enceinte et mon copain ne voulait pas assumer ses responsabilités. Il acceptait quand j'étais en face de lui mais quand d'autres personnes l'appelaient il refusait. C'était ça mon problème. Ils m'ont demandé si c'était seulement ca mon problème. J'ai dit oui. Lors de mon deuxième entretien, c'était avec tante Mariéme, je lui ai fait savoir que je faisais du massage. Je lui ai tout dit par rapport à ce métier que je pratiquais, les types de massage et tout.

Mais je disais tout le temps à tante Khady qu'une fois que j'aurai accouché j'amènerai l'enfant à l'orphelinat pour ensuite aller continuer mon boulot qui me rapportait beaucoup d'argent. Je ne voulais pas garder l'enfant. C'est par la suite que tante Khady a commencé à parler avec mon copain, elle voulait le convaincre de venir ici. A chaque fois il disait qu'il allait, mais on ne le voyait jamais jusqu'à ce qu'il débarque un jour. Alors tante Khady nous a réuni pour discuter de la situation. Elle lui a demandé pourquoi il refusait d'assumer ses responsabilités. Mais il ne savait pas quoi dire. Tante Khady nous a demandé à tous les deux de bien réfléchir ensuite de revenir la voir. Moi

j'étais catégorique, je lui avais dit que je n'avais plus rien à lui dire. S'il pense que cet enfant n'est pas le sien alors que nous l'avons conçu ensemble, ce n'est pas grave je vais toute seule assumer la responsabilité. Après tante Khady lui a montré mes échographies, les dates et tout et lui a demandé d'y réfléchir. Chose qu'il a faite et lorsqu'il est revenu, il a dit à tante Khady que c'était lui. Elle a souri et lui a demandé pourquoi il n'avait pas très tôt assumé ses responsabilités comme s'il n'avait aucun respect pour moi. Il lui a dit qu'il ne l'avait pas fait par manque de respect mais qu'il ne voulait pas que son père l'apprenne parce qu'il avait déjà préparé tous ses papiers, il devait l'amener en France. Il dit que sa mère aussi ne lui adressait même plus la parole depuis qu'elle a su, et cela faisait maintenant trois mois. Il ne mangeait même plus chez lui, il disait être fatigué et ne savait plus ce qu'il était en train de vivre. Tante Khady lui disait que j'étais mille fois plus fatiguée que lui car j'ai été mise hors de ma maison. Mais heureusement qu'il existe des maisons comme la maison rose pour m'accueillir sinon qu'est ce qui me serait arrivé. Elle pouvait mourir dans la rue. Il lui disait que c'était vrai mais demandait à tante Khady de ne pas se mettre à mon côté au détriment de lui parce que lui aussi était trop fatigué. Il était élève et n'avait aucun moyen, il n'avait pas non plus de boulot. Tante Khady lui avait dit ok. C'est par la suite qu'il avait commencé à me rendre visite, ici, de temps en temps, pour discuter mais aussi prendre de mes nouvelles jusqu'à ce que j'accouche. Lorsque j'ai accouché, il est venu avec sa tante paternelle, sa tante maternelle et ses amis pour baptiser son fils. Après, il est revenu un autre jour pour amener des vêtements, chaussures, parfum, lait de corps, savon et ravitaillement au bébé. »

Les relations entre Chacha et Amdi commencent à se détendre et il lui rend visite assez fréquemment mais elle garde toujours une réserve envers lui et ne lui fait plus confiance au risque qu'il l'abandonne encore une fois. Elle refuse sa proposition de mariage car pour elle, les conditions qui doivent sous tendre un mariage dans notre société ne sont pas réunies dans leur cas.

« Après, ils m'ont proposé le mariage mais j'ai refusé parce que je n'étais pas prêt. Vous savez le mariage c'est du sérieux. Ce n'est pas comme un vêtement que l'on porte et qu'on enlève quand il est sale. Quand on se marie c'est pour toute la vie et notre religion nous recommande d'aimer et de respecter nos maris. Ce n'est pas bon de se marier pour quelques temps, de divorcer ensuite. Ce n'est même pas joli. C'est la raison pour lorsqu'elle j'ai dit que je n'étais pas prête parce que lorsque tout ça est arrivé, j'ai eu le temps de bien observer les réactions de mon copain, donc du coup je n'avais plus confiance en lui. C'est pour cela que j'ai dit que je n'étais pas prête car il faut avoir confiance pour se marier, il faut aussi que la belle-famille t'aime et te respecte. Mais il n'en était rien de tout cela. Je sais que sa mère ne m'aime pas. C'est peut-être à cause des mauvaises habitudes que j'avais. J'avais l'habitude de couper mes cheveux en dégradé, je me teignais les cheveux et je portais des vêtements très courts. Je ne me couvrais pas vraiment le corps. Ma mère même n'aimait pas mon habillement. Mais maintenant je ne m'habille plus de la sorte. »

Chacha considère que le regret et le pardon sont deux facteurs essentiels qui lui ont permis de surmonter et dépasser les situations difficiles qu'elle a vécues. Ce sont des notions dont elle a réellement appris le sens qu'une fois à la Maison Rose.

« C'est ici à la maison rose que j'ai commencé à regretter. C'est dans cette maison que j'ai appris à regretter. Tout ce qui arrive tombe sur la tête de celui qui ne pardonne pas. Cette maison m'a apprise à pardonner. On doit pardonner de temps en temps. C'est pourquoi je regrette parfois. Si je supportais et pardonnais certaines choses, aujourd'hui je n'en serai pas là. Et enfin, la personne doit savoir ce qu'elle veut. C'est ce qui te permettra de supporter et d'ignorer, de pardonner et d'oublier beaucoup de choses et puis essayer de ne pas penser à certaines choses »

« J'adore ma vie ici, bien qu'être avec ma famille aussi être une bonne chose. Ici on est une famille et en plus on gagne de très bonne qualité ici, on inculque de très bonnes valeurs. Et tout ça c'est grâce à la maison rose. On n'est même pas impatiente de rentrer. J'étais tellement têtue auparavant, j'étais capable et très méchante, et non solidaire. Je ne connaissais pas ce qu'est vivre ensemble, je n'aidais personne. C'est ici qu'on m'a appris tout cela. C'est pour cela que je ne suis pas impatiente de rentrer. C'est ici que j'ai appris à être compréhensive. »

PRISE EN CHARGE La vie à la Maison ROSE

« J'adore ma vie ici, bien qu'être avec ma famille aussi être une bonne chose. Ici on est une famille et en plus on gagne de très bonne qualité ici, on inculque de très bonnes valeurs. Et tout ça c'est grâce à la maison rose. On n'est même pas impatiente de rentrer. J'étais tellement têtue auparavant, j'étais capable et très méchante, et non solidaire. Je ne connaissais pas ce qu'est vivre ensemble, je n'aidais personne. C'est ici qu'on m'a appris tout cela. C'est pour cela que je ne suis pas impatiente de rentrer. C'est ici que j'ai appris à être compréhensive.

J'ai remarqué beaucoup de changements chez ma mère. Et pourtant avant je ne lui parlais pas, on ne communiquait pas. Ma grande sœur elle n'a pas changé, elle est même pire maintenant. Elle est trop dure et ne mâche pas ses mots. Ma mère elle n'a pas de problème mais elle veut que je sois obéissante sinon elle se fâche. Mais quand j'y suis retournée, j'ai remarqué qu'on communiquait. Elle choyait beaucoup mon fils et le portait même. Elle me parlait aussi de la vie et me demandait de gérer la situation parce que ça va passer bientôt. Elle me réconfortait, et me disait de ne pas pleurer sur mon sort, de plus croire en Dieu et d'avoir foi en lui. Aussi, j'ai remarqué quelques changements chez ma sœur »

RV_MG_Chacha_17ans_MaisonRose

4.2.Récit 2

NDEYE: 21 ANS, parents divorcés très tôt, confiée puis remise à sa mère. Violée par son beau-père. Manque de communication avec son père. Célibataire mère de deux enfants VECU « Mon oncle s'occupait de nous mais il était du genre très sévère. Il avait un certain caractère que c'était même difficile d'avoir un besoin et d'aller lui en faire part. Il nous frappait aussi. Quand il nous interdisait de sortir, on le faisait sans son accord et quand on rentrait, il nous frappait sévèrement, comme s'il frappait un adulte et non un enfant. Il te cognait la tête au mur. J'avais 12 ans, ou 13 ans. Finalement, j'avais tellement peur de lui que je ne lui parlais plus de mes besoins. Je peux dire que c'est là-bas que j'ai appris à ne pas me confier

quand je me sens mal ou que j'ai des problèmes, je peux le cacher pendant un an sans que personne ne s'en rende compte. Je me méfiais, je ne disais jamais ce qui m'arrivais parce que j'avais tellement peur de lui car il me frappait. »

☐ Sexe Féminin

 \square Age: 21 ans

☐ Statut matrimonial : célibataire, mère de 02 enfants

☐ Niveau d'instruction : secondaire premier cycle

☐ Adresse : Pikine

Evénements marquants de votre vie

NDEYE est une jeune pensionnaire de la Maison Rose. Ses parents ont divorcés très tôt et elle a été confiée chez son oncle ou elle a passé presque toute son enfance. L'éducation dans cette famille était assez coercitive. Elle n'était pas épanouie et était battue fortement par son oncle dont elle avait peur. C'est à partir de là qu'elle est devenue introvertie et a appris à ne pas s'ouvrir aux autres pour parler de ses problèmes. Quelques temps après, elle est amenée chez son père qui, malgré ses nombreux déplacements (militaire fréquemment en mission) s'occupait d'elle et subvenait à ses besoins. Ensuite elle a fait le choix d'aller vivre avec sa mère qui s'était remariée.

« Moi quand j'étais très jeune, je vivais à Dalifort chez mon oncle, le grand frère de ma mère. Mes parents avaient divorcé à ce temps-là. Après, ma mère s'est remariée et elle a rejoint son mari à Kébémer. Je suis restée avec mon oncle et ma grand-mère aussi. J'allais à l'école comme tous les enfants. Mon oncle s'occupait de nous mais il était du genre très sévère. Il avait un certain caractère que c'était même difficile d'avoir un besoin et d'aller lui en faire part. Il nous frappait aussi. Il ne voulait pas qu'on sorte de la maison. Mais, à cet âge, les enfants souhaitent être souvent avec les camarades, aller à la fête, et autre. Quand il nous interdisait de sortir, on le faisait sans son accord et quand on rentrait, il nous frappait sévèrement. On peut frappait un enfant, bien sûr, mais lui le faisait d'une certaine façon, comme, comme s'il frappait un adulte et non un enfant. Il te cognait la tête au mur. J'avais 12 ans, ou 13 ans. Il me frappait sévèrement.

Finalement, j'avais tellement peur de lui. Je ne lui parlais même plus de mes besoins. Je peux dire que j'ai appris là-bas que même quand je me sens mal ou que j'ai des problèmes, je peux le cacher pendant un an sans que personne ne s'en rende compte. Je me méfiais, je ne disais jamais ce qui m'arrivais parce que j'avais tellement peur de lui car il me frappait. Après quelques temps, il a appelé ma mère pour lui dire que je ne pouvais plus rester là-bas et qu'il fallait que j'aille chez mon père. Chez mon père, celui-ci allait tout le temps en mission parce qu'il était militaire mais il faisait tout ce qu'il devait faire pour moi : ravitaillement, argent, tout ce que je devais avoir quoi. Après, je suis partie à Pikine. Mon père m'a demandé si je voulais aller chez ma mère ou si je voulais qu'il m'amène à l'école de formation des militaires pour faire le même métier que lui. Alors, je lui ai dit que je ne voulais pas faire la formation mais je voulais aller chez ma mère. Ainsi, il était d'accord avec moi et a dit qu'il allait m'amener chez ma mère. Ainsi, je suis partie vivre avec ma mère à Kébémer.»

Elle a une vie instable car ballotée de maison en maison très jeune. Chez sa mère, elle vit avec un beau-père alcoolique, qui consommait et vendait de la drogue (chanvre indien). Il ne s'occupait pas bien de sa mère non plus. Etant jeune et témoin de cette situation, Ndeye développe une haine envers son beau-père.

« Dans cette maison, il y'avait mon beau-père, mes frères, mes sœurs, moi je suis l'ainée de ma mère. Mon beau père buvait de l'alcool et fumait et en même temps, il vendait du chanvre indien. Lorsque je l'ai découvert, étant très jeune, cela m'avait tourmenté quoi. Je voyais aussi comment il traitait ma mère. Il vendait tous ses biens(les biens de ma mère). Elle ne pouvait rien avoir, parce qu'il vendait tout. Moi-même, il a vendu mon MP, des choses trop banales. Il vendait tout. Pourtant, il avait un métier. Tout le monde le connaissait parce qu'il faisait bien son métier. Il était cordonnier à Kébémer. Mais, il ne respectait pas son travail, il ne faisait que boire, jouer aux cartes. Il avait vendu tous les biens de ma mère. Celle-ci n'avait plus rien, ni or, ni vêtements de valeur. Cela me faisait trop mal. J'avais une grande haine envers mon beau-père. »

Cependant, sa mère insiste pour qu'elle respecte son beau-père et le considère comme son géniteur. Ndeye refuse et se méfie du comportement inapproprié de ce dernier et s'en plaint auprès de sa mère. Mais elle constate que sa mère ne lui apporte pas un soutien et une protection suffisante même après ses plaintes.

« Je ne l'appelais même pas papa. Ma mère me disputait pour cela. Elle me disait des choses qui me faisaient trop mal à cause de ça, des choses qui ne me plaisaient guère. Elle me disait que lui était mon père et je devais l'appeler papa et l'aimer comme c'est le cas avec mon père biologique. Je lui répondais que jamais je ne l'aimerais et jamais je ne le considérerais comme mon père parce que je n'approuve pas son comportement. Il me suivait quand j'allais à l'école. Il se cachait derrière moi pour me suivre jusqu'à ce que mes camarades de classe s'en rendent compte et me le disent. A cause de cela, mes camarades me taquinaient tout le temps. Ils me disaient que mon beau père me suivait à chaque fois que j'allais à l'école. Même la nuit, quand j'allais à la boutique, il me suivait ; partout où j'allais, partout. J'en ai parlé avec ma mère pour qu'elle lui

dise d'arrêter de me suivre à l'école ou partout où j'allais faire des commissions pour ma mère. Mais ma mère ne m'a pas cru, elle a dit que je racontais des mensonges et a dit qu'il n'avait pas le temps de me suivre. Les élèves m'en taquinaient et cela me faisait très, très mal. J'en ai discuté de nouveau avec ma mère. Ainsi, mes petits frères et sœurs ont témoigné que c'était vrai qu'il me suivait quand je sortais. Tu n'as pas honte, lui disait ma mère. Les enfants t'ont démenti. Laisse ma fille tranquille. Mais, on continuait à vivre dans la maison. »

En raison d'une situation économique difficile, la mère de Ndeye se déplaçait beaucoup afin de trouver de quoi subvenir aux besoins de sa famille. Elle pouvait s'absenter de la maison pendant des jours. Ce qui ne rassurait guère NDEYE qui ne voulait pas rester seule avec son beau-père.

« Ma mère était une femme qui bougeait beaucoup, elle venait tout le temps à Dakar parce qu'elle n'avait rien car son mari vendait tous ses biens. Donc, elle venait voir certains membres de la famille qui l'aidaient souvent pour qu'elle puisse subvenir aux besoins de sa famille (ses enfants). Ma mère quand elle venait à Dakar, elle y restait pendant une semaine. Elle durait là-bas, me laissant seule avec mes frères et sœurs et ce type au mauvais comportement. Il me regardait d'une façon qui ne me plaisait pas. Il avait carrément changé de regard. »

Profitant de l'absence de sa femme un jour, le beau-père de NDEYE abuse d'elle en la menaçant de tuer sa mère si elle lui racontait ce qui s'était passé. Etant enfant, chez son oncle, elle avait déjà l'habitude de ne pas s'ouvrir aux autres, elle avait tout simplement peur de se confier. Aujourd'hui elle était dans une situation similaire mais bien plus grave. Alors elle ne dit rien à sa mère sous les menaces de son beau-père.

« Un jour, il est venu dans la chambre avec un couteau, il m'a menacé en me disant qu'il allait me tuer si jamais je racontais ce qu'il allait faire ou tuer ma mère avec qui il partageait le lit conjugal. Il m'avait demandé de choisir, ainsi, j'ai eu peur et il m'a violé. C'était la première fois qu'il me violait. Notre chambre n'avait pas de lumière et j'y étais seule ce jour-là. Les enfants dormaient dans la chambre de ma mère, alors il en a profité pour me violer. Il me l'a fait à deux ou trois reprises et je n'en ai parlé à personne. Lorsque ma mère est rentrée, je ne pouvais pas marcher. J'avais mal aux jambes. Elle a demandé ce qui n'allait pas, elle m'a dit que j'avais changé, ma façon de marcher aussi alors qu'elle ne m'avait pas laissé comme cela. Mon beau père me regardait d'une certaine façon pour que je ne parle pas. J'ai eu peur et je me suis tue. Lorsque ma mère est partie, il est venu me dire qu'il m'avait demandé de ne rien dire. Si jamais j'en parlais, il allait me tuer ou tuer ma mère. Il me dit, tu veux que ta mère meurt, je lui dis non alors il me dit de me taire. »

NDEYE est tombée enceinte à la suite de ces viols répétés et c'est l'auteur même de la grossesse qui l'en informe après avoir remarqué des changements sur son physique. Elle est désemparée et projette d'en parler à sa mère une fois qu'elle sera revenue. Son beau-père tente alors de la tuer.

« Alors, j'étais tombée enceinte. Je ne voyais plus mes règles.

J'avais 15 ou 16 ans. Je n'osais pas en parler à ma mère. En plus, elle n'est jamais à la maison. Un jour, j'avais mal au ventre et c'est mon beau-père lui-même qui est venu me dire que j'étais enceinte. Je lui ai répondu comment cela était-il possible. Il me répond que depuis lors il ne me voyait plus demander de l'argent pour acheter des serviettes hygiéniques. Ainsi, j'ai pleuré. Ce jour-là, ma mère était à Dakar. Alors je lui ai dit que je lui en parlerais une fois qu'elle serait rentrée. Il me répète, je t'ai dit de ne pas lui dire. Si tu le fais je vais te tuer ou tuer ta mère. Cette fois ci, je lui ai dit qu'il me tue ou tue ma mère mais je vais lui raconter ce qu'il m'avait fait dès que ma mère serait rentrée. Cette nuit-là, il avait complètement changé, son visage aussi. J'étais terrifiée et lui ne disait aucun mot, même quand ses propres enfants venaient lui parler. Par la suite, j'ai eu des maux de ventre et je pleurais. Il m'a demandé de venir pour qu'il me donne des pilules, médicaments à boire et que cela va me faire du bien. J'ai refusé parce que je n'avais plus confiance en lui. Il me dit non ce médicament est très bon pour les maux de ventre, il va calmer la douleur. Alors je l'ai bu et je me suis endormie et j'ai dormi très profondément. Il se préparait pour me tuer. Ainsi, il m'a retrouvé entrain de dormir, j'ai senti que quelque chose de très lourd s'était posée sur moi. C'était lui qui s'était appuyé sur moi. En plus, il avait portait un pagne de ma mère et je ne sais même pas pourquoi. Cela m'étonne beaucoup jusqu'à présent, peut-être qu'il voulait qu'on accuse ma mère de ma mort parce qu'elle devait rentrer cette nuit-là. A un moment donné, j'ai senti quelque chose de lourd sur moi, je ne pensais pas que c'était une personne qui s'appuyait sur moi, alors que je me suis tournée et il a pris un couteau et a commencé à m'égorger. J'ai eu peur et j'ai crié dans la chambre. Là-bas, c'est Dieu qui m'est venu en aide, on s'est battu dans la chambre, une bataille très rude. Comme je me battais avec lui, j'ai aussi appuyé sur le couteau et mes mains étaient toutes coupées. En même temps, il disait qu'il allait me tuer et que je ne vais pas lui gâcher sa vie. Mais, moi, je ne voulais pas parler, je criais très fort pour que les gens viennent m'aider car j'étais seule dans la maison. Je n'avais personne qui pouvait m'aider, j'ai reçu le couteau dans mon ventre aussi mais je continuais toujours à me battre avec lui. J'ai ouvert la porte, il courrait et mes petits frères et petites sœurs qui étaient dans la chambre m'ont suivi. J'ai eu peur et je suis sortie. J'ai frappé à la porte des voisins d'à côté mais personne n'ouvrait personne ne m'entendait. Alors, j'ai couru jusqu'au terrain vague du quartier, c'était un terrain spacieux et je criais, c'est ainsi que la famille d'une de mes amies est sortie parce qu'eux, ils, ne se couchent pas tôt. Ils m'ont demandé ce qui s'était passé mais je ne pouvais pas parler tellement j'avais mal au ventre, au coup, aux bras. Mais, lorsqu'ils ont allumé leur torche, et qu'ils ont vu tout le sang qui coulait, ils ont compris. Après, ils m'ont amené à l'hôpital de Kébémer. Ils m'ont consulté et ont dit qu'ils ne pouvaient pas me toucher. Ils ont plus aggravé le cas, ils m'ont aussi pris en photo. Ils ont dit qu'il fallait qu'on m'amène à l'hôpital de Louga et c'est là-bas que j'ai été soignée. »

Après ce viol et cette tentative de meurtre, NDEYE en veut à sa mère qui ne l'a pas assez protégé malgré ses multiples avertissements. Elle n'a pas était assez à l'écoute de sa fille et se reproche à elle-même de l'avoir négligée au profit de son mari.

« Mais lorsque cela s'est passé ma mère était encore à Dakar, on l'a appelée pour qu'elle vienne. Quand elle est arrivée, j'étais fâchée contre elle. Je ne voulais même plus lui adresser la parole parce que je lui avais expliqué le comportement de son époux mais elle ne m'avait jamais cru. Elle aussi a beaucoup pleuré quand elle a su que j'étais enceinte de mon beau-père. Ca lui faisait tellement mal. Ce sont les médecins qui lui avaient raconté ce qui c'était passé la veille. Ma mère rejetait la faute sur elle. Après, on a discuté et elle m'a beaucoup remonté le moral. C'est elle-même qui m'a accompagné pour que je fasse l'échographie. J'étais à un mois de grossesse seulement. La police n'a pu attraper mon beau père car il s'était déjà enfui. »

NDEYE a toujours eu de bonnes relations avec son père même s'il n'a pas été assez présent dans sa vie à cause de son travail. Lorsqu'il a appris ce qui était arrivé à sa fille, il lui en a voulu de ne pas s'être ouvert à lui. Mais elle retourne vivre avec son père qui décide de prendre soin de sa fille. Mais leur relation se dégrade et leur cohabitation n'est plus harmonieuse. Selon elle, sa belle-mère serait à l'origine de cette situation. Finalement, son père la chasse de la maison après son accouchement, ce qui affecte beaucoup NDEYE parce qu'elle a toujours été admirative de son père.

« Après, mon père biologique est rentré de mission et est tombé sur le cas. Il est venu m'harceler dans l'état ou je me trouvais. Il a rejeté la faute sur moi parce que je n'en avais parlé à personne. J'ai accepté parce que peut être que si j'en avais parlé tôt à quelqu'un, on n'en arriverait pas là aujourd'hui. Mais le fait de me cacher, m'a causé cela. Ainsi, mon père s'est fâché et quelque temps après, il ne l'était plus. Sa colère n'a pas duré. Après, il a demandé qu'on m'amène à Keur Massar chez lui. Ainsi, je suis allée vivre chez lui, avec ma tante, sa femme. »

« Le matin, quand je me réveillais, je saluais mon père comme d'habitude. Quand je manquais d'argent, il m'en donnait toujours pour que j'achète ce que je voulais mais à un certain moment, cela n'allait plus avec ma tante. Le courant ne passait plus parce qu'elle ne me laissait plus en paix. Pour elle, seuls ses enfants étaient importants. Ma tante me faisait vivre l'enfer, je supportais sans piper mot. Elle m'avait mis en mal avec mon père. Celui-ci ne faisait plus rien pour moi. Quand je le saluais, il ne me répondait plus et ne répondait plus quand je lui parlais. »

« J'étais dans la maison mais c'est comme si je n'existais pas parce que mon père ne parlait qu'à mes sœurs, celles qui sont moins âgées que moi. Il ne me parlait plus, il m'avait ignoré. Je suis restée là-bas jusqu'à mon accouchement. Quand j'ai accouché, mon père était en mission au Mali. Il m'a appelé pour me dire que, à présent, j'étais majeure parce que j'avais un enfant. Maintenant, je veux que tu quittes ma maison avec ton enfant. Lorsque ses parents qui habitent Pikine l'ont su, ils ont envoyé le petit frère de mon père pour qu'il vienne me chercher. Ainsi, je suis partie de chez mon père pour venir vivre à Pikine chez mes grands-parents. Mon fils y a été baptisé. Je continuais ma vie et je souffrais dans cette maison aussi parce que les demi-frères de mon père me fatiguaient trop mais je supportais tout. J'allais au marché syndicat pour aider grandmère dans son petit commerce. J'y allais avec mon fils pendant les grands événements,

c'est ma grand-mère qui faisait tout pour moi. Lorsque mon père est rentré de mission, il avait commencé à gronder mes grands-parents. Il leur avait dit que s'ils me retenaient chez eux, il n'allait plus rien faire pour eux. Je ne donnerai plus d'argent, avait-il dit. Il est resté un mois sans donner la dépense quotidienne. C'est le fils de la coépouse de ma grand-mère qui donné finalement la dépense.»

Après le rejet de son père, elle a le soutien de sa grand-mère qui la prend en charge mais cela ne dure pas puisque son père continue de faire la pression sur cette dernière pour que NDEYE soit mise dehors. Cette haine de son père envers elle est incompréhensible pour elle. Sa mère étant dans l'incapacité de lui venir en aide parce qu'elle a déjà une famille à sa charge. Et pour la cinquième fois, elle est confiée, cette fois ci chez une parente qui la prend en charge elle et son fils. Elle y est bien traitée, mieux que chez son père.

« Par la suite, ma grand-mère s'est lassée, elle est allée voir ma tante qui habite Pikine pour lui dire qu'elle a fait tout ce qu'elle pouvait, qu'elle voulait me laisser dans la maison, mais c'est mon père qui refusait. Ma mère était à Mbour pendant ce temps-là. Ma tante est venue me chercher, j'ai fait quelques jours chez elle avant qu'elle ne m'amène à Louga chez une autre tante. Là-bas, j'étais dans une bonne situation, j'avais changé de vie et j'avais aussi tout oublié. Je travaillais en même temps dans la maison et on me payait pour cela. Je m'occupais bien de moi et mon fils ainé y a appris à marcher. C'était une autre vie quoi puisque j'avais tout oublié jusqu'à ce que je rencontre un autre garçon. Kader, il s'appelait. Il était gérant d'une boutique de prêt à porter, il vendait également des chaussures. J'étais amoureuse de lui et on sortait ensemble. On se connaissait bien. Il venait souvent me rendre visite, je le recevais dans le salon. Mon copain était d'accord de me prendre comme épouse, en plus il connaissait tout ce que j'avais traversé. Un autre jour, il m'a dit qu'il voulait aussi que je rencontre sa famille. J'y suis allée, et on s'est retrouvé tout seul et on a finalement couché ensemble.»

NDEYE a une vingtaine d'année et un autre événement qui va encore marquer sa vie lui arrive. Elle fait la connaissance d'un homme qui gagne sa confiance et lui propose même de l'épouser. Mais lorsqu'elle tombe enceinte après une seule relation sexuelle avec lui, elle est désemparée puisque sa nouvelle tutrice n'accepte plus de la garder sous son toit. Son petit ami nie être l'auteur de la grossesse mais NDEYE, qui est de nature calme, sort de sa timidité cette fois ci et le menace de mort. Il finit par accepter.

« On ne l'a fait qu'une seule fois avec mon consentement. Mais c'est Dieu qui l'avait décidé ainsi. Donc, par la volonté de Dieu je suis tombée enceinte de nouveau. Toute la famille était remontée contre moi. Je suis partie revenue à Dakar. J'étais de nouveau avec ma tante qui m'avait ramené à Louga parce que l'autre ne voulait plus que je revienne chez elle. Je ne sais pas ce qu'on lui a dit dans mon dos. Ma tante était très furieuse aussi parce que c'est elle qui m'y avait amenée. Elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas m'exclure mais m'a fait savoir que je dois comprendre que ma mère ne peut pas venir à chaque fois qu'il y'a des situations pareilles parce qu'elle vit chez son grand frère avec ses enfants. Elle ne peut pas s'occuper de toi, tu dois avoir pitié de moi.

Après, elle m'a amené aux Parcelles Assainies chez un de mes oncles. J'y suis restée mais eux ne savaient pas que j'étais enceinte. Je leur avais caché mon état de grossesse. Elle m'y avait amené pour que je travaille pour m'occuper de moi parce que j'avais un fils. Alors, je travaillais et on me payait chaque fin du mois. Lorsqu'ils ont su que j'étais enceinte, j'ai appelé mon copain pour le lui dire. Il a refusé d'accepter la grossesse. Il m'a dit carrément : tu es enceinte et après. Je lui dis que je ne connaissais aucun autre homme à part lui depuis mon viol et il connaissait toute ma situation. Je ne t'ai rien caché de ma vie lorsqu'on a commencé à sortir ensemble. Je t'ai raconté tout ce qui m'était arrivé et aujourd'hui tu oses me dire que ce n'est pas toi qui m'as mise enceinte. Il est resté un mois sans m'appeler, moi non plus je ne l'appelais plus. Après, je me suis fâchée, j'ai acheté une connexion, je l'ai vu en ligne sur Whatsapp et je l'ai menacé à mort. Je lui ai dit que si tu n'acceptais pas ma grossesse, je te tuerai ou que tu sois. Je préfère te tuer et être emprisonnée que de vivre avec un enfant sans père. Je ne vais pas accepter cela alors que tu sais que c'est toi l'auteur. Ainsi, il a un peu tempéré me disant que c'était une blague qu'il me faisait et qu'il savait que c'était lui. Ainsi, il avait accepté. »

Elle est de nouveau accueillie chez un oncle qui n'est pas au courant de sa grossesse. Elle ne fait aucune consultation prénatale et cache au maximum sa grossesse même quand elle était malade. Sa mère, se sentant sans doute coupable de tout ce qui arrive à sa fille est très compréhensive et a beaucoup d'empathie pour sa fille.

Je suis restée pendant 7 mois avec ma grossesse sans que beaucoup de personnes ne le sachent à part mes deux cousines. J'étais gravement malade à un moment donné. Je ne suis même pas allée à l'hôpital, ni ailleurs. Je vivais la souffrance. Par la suite, mon oncle m'a appelé pour me demander ce qui n'allait pas avec moi parce qu'il disait que j'avais complètement changé. Je lui répondais que je n'avais rien du tout mais il continuait toujours d'insister jusqu'à ce que je lui raconte que j'étais de nouveau enceinte. Il n'en revenait pas et m'a demandé qui était l'auteur. Je lui ai dit. Il m'a demandé le numéro de téléphone de son père et je lui ai donné. Mais, il ne l'a pas appelé alors j'ai appelé mon grand frère pour lui expliquer la situation. Et c'est lui qui a appelé le père de mon copain pour lui informer de ma grossesse. Il a pris ça avec calme ; il a compris et a accepté. Il a demandé à son fils qui lui a confirmé que c'était lui l'auteur. Après ma mère et ma tante sont venues me rendre visite. »

« Je croyais que ma mère aller être très fâchée mais elle l'a pris aussi avec calme. Mais c'est ma tante qui était beaucoup plus fâchée. Par la suite, le père de mon copain m'a proposé le mariage avec son fils et j'étais d'accord. Ainsi tout le monde était en paix. Quand on me prescrivait une ordonnance, on appelait le père de mon copain. Et celui la disait à son fils de tout acheter. Par la suite, son père a annoncé la nouvelle à son épouse la mère de mon copain. Il lui a dit que son fils avait engrossé une fille et qu'elle devrait aller lui rendre visite. C'est ainsi que sa mère, son grand frère et sa grande sœur sont venus me voir chez mon oncle. Celui-ci s'est fâché et a dit qu'il me mettrait dehors après mon accouchement avec ou sans mari. »

Avec un enfant et une grossesse presque à terme, elle se trouve encore confrontée à un problème de logement parce que son oncle ne veut plus le garder chez lui lorsqu'il découvre sa grossesse. Son petit ami se trouve aussi dans l'incapacité de l'assister, même après son accouchement, il ne tient pas sa promesse de la marier. Encore une fois elle a un problème d'hébergement et c'est une de ses tantes qui l'a beaucoup aidé dans le passé qui la conduit à la Maison ROSE.

« Lorsque j'ai accouché, il y'a eu une grande dispute entre mon oncle et la famille de mon copain. Ils avaient dit que le mariage serait célébré après mon accouchement, chose qu'ils n'ont pas faite. Alors mon oncle s'est fâché. Le père de mon copain lui a dit qu'il reviendrait 40 jours après l'accouchement. C'est une recommandation de la religion musulmane. Mon oncle leur accorde 10 jours de plus avant qu'il ne m'expulse de la maison. Après le délai de 10 jours, mon oncle les rappelle de nouveau mais personne ne décroche. Alors, il me dit de sortir de sa maison avec mes enfants. Ses amis ainsi que tous les membres de ma famille lui ont dit qu'il ne pouvait pas me mettre dehors puisque je venais d'accoucher et qu'il y avait aussi mes deux gosses. Tout le monde le suppliait de me laisser dans la maison mais c'était sans succès.

Je suis partie directement chez ma tante. Elle m'a insulté et traité de tous les noms d'oiseaux, elle m'a dit tout ce qu'elle voulait. Chaque jour elle me disait des mots trop blessants mais je ne pouvais rien faire. Elle me traitait de pute, de traînée. Ce n'était pas de la méchanceté mais plutôt de la colère parce que c'est elle qui essayait tout le temps de trouver des solutions quand ça allait très mal. Elle n'était même plus en colère contre moi. Donc j'ai pensé que ce sont les nombreuses déceptions que je lui ai causé qui l'ont amenée à réagir de la sorte avec moi. Je supportais tout et je l'aidais beaucoup dans tout ce qu'elle faisait malgré sa colère contre moi. Après, cette colère a diminué petit à petit C'est ce qu'elle m'a dit d'ailleurs. Alors, un jour elle m'a dit de l'accompagner quelque part.

C'est comme ça qu'elle m'a amené ici à la maison rose. Elle y était déjà venue et ils étaient d'accord pour que je vienne avec mes enfants. Elle avait parlé à tante Khady qui lui avait demandé de parler à Mona. Moi au début je ne voulais pas vivre ici, je croyais qu'elle voulait seulement leur confier mes enfants. Je me disais que j'allais refuser si elle voulait me séparer de mes enfants, je resterai avec eux, même si tout le monde me demandait de partir de chez eux. Or, elle venait nous confier à Mona tous les trois. Après on nous a accueilli. Mes débuts ici étaient très difficiles parce que je ne connaissais personne. Je ne voulais pas rester mais maintenant ça va mieux j'ai fait un an ici.

Pendant ce temps, ils ont appelé le père de mon enfant mais il n'est pas venu. Mais moi je ne le laissais pas tranquille, je l'appelais et l insultais sans que personne ne le sache. »

NDEYE est très remontée contre le père de son deuxième enfant et regrette beaucoup cette grossesse. Cette déception lui fait très mal d'autant plus que ce dernier est incapable de lui fournir les raisons pour lesquelles il ne s'occupe pas de sa fille. Cette déception l'affecte énormément mais lui donne la force selon elle d'aller de l'avant et d'envisager un avenir radieux pour ses enfants.

« Mais le lendemain de la Korité alors que j'étais en train de dormir, il m'a appelé, lorsque j'ai décroché, j'ai commencé à l'insulter et à lui dire tout ce que je voulais. Un autre jour je l'ai appelé pour lui dire que j'avais besoin du bulletin de naissance de ma fille. Il s'est fâché et m'a crié dessus. Alors j'ai appelé aussitôt sa mère pour le lui dire. Je lui ai également dit que j'avais besoin de ses pièces et que j'avais le droit de lui demander cela. Il n'avait pas le droit de me crier dessus. Notre unique lien est ma fille. Avant, il me choyait pour avoir ce qu'il voulait de moi. Après que je lui ai donné une fille, son aînée et unique enfant, il devait plus me respecter. Je ne lui demande rien, je n'ai pas besoin qu'on soit ensemble, je demande juste qu'il prenne soin de sa fille. Sa mère m'a dit qu'elle lui parlerait et qu'il me rendra le bulletin de naissance. Un jour, j'allais à ma formation en pâtisserie à Derklé. Alors je me suis dit pourquoi ne pas aller chez mon copain puisque ce n'était pas loin de mon école de formation (sa famille habitait HLM). Je me disais que je devais savoir pourquoi après avoir dit qu'il allait m épousait, il n'est pas venu tenir sa promesse. Je voulais parler avec sa mère ou son père. Moi je suis comme ça, quand certaines choses arrivent, je veux une explication. Alors j'y suis allée à ma descente. C'est très récent ce que je vous raconte là. Je l'ai trouvé seul dans la maison. Je lui ai dit que je ne lui demandais rien du tout. Je voulais seulement qu'il rende visite à sa fille. Je n'ai pas besoin de son argent puisque quand on sortait ensemble, il n'avait rien du tout. Les enfants qui sont ici, reçoivent la visite de leurs pères. Et ceux-ci ne sont pas meilleurs que toi. Il suffit seulement d'avoir de la volonté pour le faire et ça sera un honneur pour moi. Il m'a très bien écouté ce jourlà parce que je l'avais touché avec mes mots. Puis, Il m'a dit qu'il ne peut pas venir à la maison rose pour voir sa fille. Et il a été catégorique par rapport à ça. »

Ses relations avec son père ne se sont pas toujours améliorées malgré les médiations des membres de la famille et NDEYE trouve cette situation parce qu'elle a toujours admiré et respecté son père.

Par la suite, une accompagnatrice a appelé une de mes tantes paternelle pour me réconcilier avec mon père. Elles ont aussi appelé le meilleur ami de mon père qui leur a dit que mon père était têtu comme une mule. Il n'abandonne pas aussi facilement. Moi j'en sais quelque chose. Il a dit qu'il fera tout pour l'amener ici. Mona aussi a dit la même chose. Cela s'est passé tout récemment.

Ma mère venait rarement pour m'apporter des vêtements. Maintenant cela fait longtemps qu'elle n'est pas venue. Ma tante aussi vient souvent.

J'ai entendu que ma mère et mon père voulaient se remettre ensemble. Lorsque je l'ai su j'ai dit à ma mère qu'elle aimait celui qui ne pouvait supporter sa propre fille. Elle me taquinait en me demandant si je ne voulais pas qu'elle rivalise avec l'autre femme de mon père pour la remettre à sa place. (Rire). Je lui ai dit je n'approuvais pas cela. Mon père, je ne lui ai jamais manqué de respect, il ne me parlait jamais. Il était ferme avec moi. Quand j'avais besoin de quelque chose, je préférais ne rien lui dire parce qu'il avait du caractère avec moi. Il blaguait avec mes petits frères et sœurs mais pas avec moi. Je le voyais très rarement sourire. Je suis pourtant sa fille aînée. »

RESILIENCE

Prise en charge à la Maison Rose

Aujourd'hui, Ndeye peut enfin réaliser une chose qu'elle a longtemps désirée à savoir suivre une formation pour devenir pâtissière. C'est une chose essentielle qui lui donne l'espoir d'un lendemain meilleur pour elle est ses enfants. De ce qu'elle a vécu, elle a appris à reconnaitre ses erreurs mais aussi à affronter ses peurs. Terminer sa formation et retourner vivre auprès de sa mère sont ses vœux les plus chers qui lui permettent d'avancer

« D'abord j'ai tiré des leçons sur tout ce que j'ai vécu. Certaines choses étaient de ma faute mais d'autres non. En ce qui concerne le viol, j'avais déjà averti ma mère mais c'était sans succès. Aussi, lorsque j'ai connu mon copain, je ne savais pas que tout cela allait arriver. Depuis je n'ai plus aucune confiance aux hommes. Je sais maintenant comment vivre avec eux. Je ne referais plus jamais les mêmes erreurs. Ce que j'aimerai vraiment c'est être avec ma mère. Aujourd'hui je suis en train de faire ma formation en pâtisserie mais j'aimerai la continuer près de ma mère. J'aimerai être avec elle pour lui raconter mes problèmes. Ça je l'ai appris ici parce que avant je ne racontais mes problèmes à personne. J'aimerai être chef pâtissier. Il ne me reste plus qu'un mois pour terminer la formation qui a duré 10mois et elle est accélérée. Ça me plaisait depuis très longtemps. Mais c'est ici que j'ai eu l'occasion de la faire. Aussi quand je chante ou danse j'oublie tout. On fait de la danse américaine que j'adore et qui me fait oublier beaucoup de chose. Quand je me sens très mal, je chante pour ne plus me souvenir de rien. La Maison Rose fait tout son possible pour qu'on aille de l'avant, avec tout ce qu'on y apprend, le partage, la tolérance, les bonnes valeurs, les bons comportements à adopter dans la maison, en dehors pour se faire respecter. On nous apprend même comment bien s'habiller, comment se comporter pour sortir. De ce fait quel que soit les problèmes, les gens t'aideront, te respecteront. Tu sauras comment t'en sortir dans n'importe quelle situation. On nous apprend des ''kharbakh'' en wolof pour qu'on puisse se connaître nous-même, savoir ce qu'on fait. Vraiment il y'a de bonnes qualités qu'on nous apprend ici. »

« Au début, je n'aimais pas mon fils aîné. Je le lavais habillais et tout mais je ne m'approchais pas trop de lui parce que c'est le fruit d'un viol répété que j'ai subi. Après c'est ma tante qui m'a ramené à la raison. Elle me disait que ce n'était pas de sa faute. Mais maintenant, j'ai appris à l'aimer et je l'aime tellement que je ne veux pas que n'importe qui le touche. Il a 4 ans maintenant. Mon deuxième enfant a un an et un mois. »

Perspectives d'avenir

« Je veux que ma fille connaisse son père. Que ce dernier prenne soin d'elle. Qu'il vienne la rendre visite de temps en temps. Ce n'est pas bien qu'elle grandisse sans connaitre son père ou la famille de son père. Elle a aujourd'hui un an un mois mais aucun membre de sa famille n'est venu la voir, son père y compris. Moi aussi je travaillerai dur pour mes enfants, comme ça j'aurai besoin de l'aide de personne et je pourrai satisfaire à

leur besoin ainsi qu'à ceux de ma mère. Aussi, j'aimerai faire comme Mona, avoir une maison comme celle-ci pour accueillir les jeunes filles délaissées par leur famille. Je veux que toutes les filles qui sont dans le besoins puissent être assistées comme on l'a fait ici avec moi.

En fait les hommes ne sont pas tous pareils. Il y en a qui sont gentils et d'autres non. Mais pour être sincère avec vous, je ne pense même plus au mariage car je ne peux plus faire confiance à un homme. Parfois, quand un homme passe devant moi pour entrer dans les toilettes, je le méprise. Je ne les supporte plus, ils me dégoûtent vraiment. J'ai même plus envie de tomber amoureuse, je veux plus me concentrer dans mon travail. C'est ma priorité aujourd'hui. Je ne veux pas être en retard à cause d'eux. Je n'aurai plus jamais confiance en eux même quand je me serai mariée je n'aurai pas une totale confiance en mon mari.

Mon histoire avec mon ex m'a tellement choquée. Il me choyait tellement que je pensais qu'il ne me trahirait jamais. Ils sont tous des menteurs. Il connaissait toute mon histoire et connaissait toute ma famille pourtant il n'a pas hésité une seule fois à me trahir. Je ne lui pardonnerai jamais. Il est très jeune, il n'a que 22 ans et moi présentement j'ai 21 ans mais il m'a tellement fait mal. Je ne pourrai jamais oublier cela. En plus, je conseille aux parents de communiquer plus avec leurs enfants. Ces derniers en ont besoin. Et ça participera à améliorer les relations avec nos parents. »

4.3.Récit 3

RAMATA, 15ans : violée à 11ans par un ami de son père. Manque de soutien de la part de sa mère. 2^e grossesse à 13ans dans des conditions difficiles.

Niveau d'instruction: Primaire

VECU « Quelqu'un qui vient souvent chez nous, c'est un ami de mon père m'a engrossée. Un jour, on est allée regarder la télévision, mes amies et moi. Il me dit vient je vais t'envoyer à la boutique. Je suis partie et lorsque je suis revenue, il m'a demandé d'aller poser cela dans sa chambre. Et quand je sortais de sa chambre, je l'ai croisé juste devant la porte. Il m'a surpris là-bas et a fermé ma bouche. Il m'a violé et

après je suis tombée enceinte. En ce moment, ma mère n'était pas là-bas, elle était partie en Casamance. J'étais avec ma grand-mère. »

Evènements marquants: Moi j'ai 15 ans, je m'appelle RAMATA. J'ai été à l'école française mais j'ai arrêté très tôt. Après le CI (Cours d'initiation) je devais passer en classe supérieure mais mon père avait dit que je n'allais pas continuer l'école française mais que j'allais apprendre l'arabe. J'ai insisté pour qu'il me maintienne à l'école française mais il m'a dit non tu vas apprendre l'arabe, tu ne feras pas l'école française. Comme ça, j'ai commencé à apprendre l'arabe. Mais, après je suis tombée enceinte de mon fils ainé. J'étais avec ma mère durant toute la grossesse. J'ai accouchée par césarienne. J'avais 12ans.

<u>Situation de violence</u>: Après avoir été sortie de l'école française très tôt par son père, RAMATA fréquente l'école arabe. Elle vit avec ses deux parents. Le fait marquant de sa vie est un viol suivi de grossesse dont elle a été victime à 12ans. C'est une petite fille très frêle qui raconte avec beaucoup de peine son histoire.

« C'est un ami de mon père qui venait souvent chez nous qui m'a engrossée. Un jour, on regardait la télévision, mes amies et moi. Il m'a dit venir pour qu'il m'envoie à la boutique à la boutique. Je suis partie et lorsque je suis revenue, il m'a demandé d'aller poser cela dans sa chambre. Et quand je sortais de sa chambre, je l'ai croisé juste devant la porte. Il m'a surpris là-bas et a fermé ma bouche. Il m'a violé et après je suis tombée enceinte. En ce moment, ma mère n'était pas là-bas, elle était partie en Casamance. J'étais avec ma grand-mère. (Elle pleurait déjà). Je suis allée le dire à celle-ci qui me demande d'attendre que ma mère revienne. Elle disait qu'elle n'avait pas les moyens. Je l'ai dit à mon père lorsqu'il est rentré, et il m'a demandé si je l'avais dit à ma grand-mère. Je lui dis oui. Il me demande ce qu'elle m'a dit. Je lui ai dit qu'elle m'a demandé d'attendre que ma mère revienne. Mon père était à la recherche du gars en vain. Lorsque ma mère est rentrée, elle a vu que mon visage avait changé, elle m'a demandé ce qui m'arrivait. Je ne lui répondais rien. Elle avait insisté. Un jour, elle m'a dit, si tu ne me dis pas ce qui t'arrive, je vais te tuer. C'est ainsi que je le lui ai dit. Elle m'a amené à l'hôpital et on lui a confirmé que j'étais enceinte. Je suis rentrée et je suis restée avec ma mère. »

Cette nouvelle est mal prise par sa mère qui était absente au moment des faits. Elle n'apporte aucune assistance à sa fille, au contraire elle l'accuse d'être tombée enceinte de son propre gré. L'attitude de sa mère envers elle lui fait beaucoup de mal. Elle est désœuvrée et n'a que le soutien de sa Grand-mère.

« Au terme de ma grossesse, on m'avait amené à l'hôpital, j'ai accouché d'un garçon par césarienne. Après, je suis restée avec ma mère mais quand je lui demandais de s'occuper de mon fils un instant, elle refusait. Personne ne voulait s'occuper de mon fils. Je m'en occupais seule. Ainsi, cela faisait mal à ma grand-mère, alors elle m'a amené chez elle. Je suis restée chez ma grand-mère qui m'aidait beaucoup. Un jour, ma mère est venue là-bas lui dire qu'elle venait me reprendre parce qu'elle était seule dans sa maison et qu'elle n'avait personne pour l'aider dans les travaux domestiques. Ainsi, ma grand-mère m'a demandé d'y aller avec elle. Mais à chaque fois que je préparais le repas, je portais en même temps mon fils au dos. J'étais tout le temps avec mon enfant dans la cuisine, personne ne m'aidait avec lui. A chaque fois que j'en parlais à ma mère, elle me disait d'aller voir ailleurs, me jetant à la figure que si j'étais tombée enceinte, c'est parce que j'avais vagabondé. Et cela me faisait terriblement mal. »

Avec sa mère, les mauvais traitements reprennent. Avec son jeune âge et sa naïveté, Ramata tombe enceinte une deuxième fois d'un autre homme qui lui offrait son aide avant d'abuser de son innocence. A partir de là, sa vie devient encore plus dure et sa mère la chasse de la maison. A 12ans, elle se retrouve avec un enfant et une grossesse, cela semble trop lourd à porter pour elle. Ramata ne termine pas son récit mais son silence et ses larmes sont assez expressifs.

« Après, j'ai connu un homme qui m'aidait à tenir mon fils pendant que j'étais occupée. Un jour, je suis allée reprendre mon fils et il m'a dit qu'il voulait me marier. Je lui ai dit que je ne l'aimais pas, je n'étais encore qu'une gamine. Il me dit que les gamines n'enfantaient pas. Je lui répondais que c'était seulement mon destin peut être. C'est pourquoi j'ai eu un enfant à cet âge. Il ne me laissait plus, il me suivait. Alors je l'ai dit à mon père qui lui a aussi dit que je n'étais qu'une gamine et que je n'étais pas encore mure pour le mariage. Alors, on avait continué comme ça. Il me gardait l'enfant pendant mes heures de travail à la maison. Un jour, je suis allée reprendre mon fils et le gars m'avait proposé quelque chose et j'ai accepté (une relation sexuelle). Après je suis tombée enceinte. Lorsque je suis tombée enceinte (elle se répéta 3 fois), ma mère m'a posé des questions sur cela mais je refusais de lui dire. Elle me dit que cette fois ci, si c'est une grossesse, je vais te mettre dehors et tu ne reviendras plus jamais ici. Un jour ma tante paternelle est venue dire qu'elle allait m'amener voir un marabout. Nous y sommes allées mais celui-ci avait dit que j'étais enceinte et je leur disais le contraire. Elle me dit que le lendemain, elle allait m'amener à l'hôpital. On y est allée mais on me disait la même chose. La dame m'a demandé de rentrer mais je lui répondais que ma mère m'avait dit de ne pas revenir à la maison si jamais j'étais enceinte. Alors, elle a appelé ma mère et ma tante paternelle. Ma mère m'a demandé ce qui se passait et je lui avais dit que j'étais enceinte. Elle me dit qu'elle ne voulait plus me revoir dans sa maison et si jamais je le faisais elle allait me tuer. Alors, je suis partie voir un de mes oncles. Je suis restée là-bas, j'y ai passé la nuit. A l'aube je suis retournée à l'hôpital pour voir celle qui m'avait passé visite. Je lui dis que je suis enceinte mais ma mère ne veut pas que je remette les pieds à la maison. Elle m'a suivi dehors. Ainsi, ». (Elle ne termine pas sa phrase car elle pleurait déjà). »

RESILIENCE

« C'était très difficile lorsque je suis venue ici. Maintenant, la maison rose m'a beaucoup appris. Au début, je restais tranquillement dans mon coin pour pleurer mais grâce aux ateliers, j'ai arrêté de pleurer. Ces ateliers de discussions, coutures, dessins chant ou danses sont très bénéfiques pour nous et nous permettent d'oublier nos soucis et d'aller de l'avant. Ils sont très importants pour nous.

Moi, je ne pardonnais pas parce que j'ai traversé des moments difficiles. Je suivais mon cœur. Si la personne ne me demandait pas de lui pardonner, moi je ne pardonnais jamais. Lorsque je suis venue ici, je m'étais disputée avec Chacha. Lorsque je me suis disputée avec elle, on était dans la maison mais on ne se saluait pas. Quand on se croisait, je faisais comme si je ne la connaissais pas. Je l'ignorais, je ne la calculais même pas. Après, tante Mariéme (l'accompagnatrice), nous avait appelées dans le bureau, elle nous a dit que ce n'était pas bon de se disputer. Si c'est votre habitude, il faut que vous l'arrêtiez. La maison m'a appris d'autres choses

Mes relations avec mes parents se sont améliorées, je les entends souvent et ils viennent me rendre visite.

De nos jours, les hommes doivent avoir du respect envers les femmes parce que c'est elles leurs mères (silence) en tout cas c'est ce que je pense.

Aujourd'hui, quand je vais sortir, quand on me dit quelque chose (elle hésitait), quand quelqu'un me dit qu'il voudrait se marier, je lui dirais d'aller voir mes parents pour en parler avec eux.

La Maison Rose, je vois qu'ils font un bon travail en tout cas ce qu'ils font là c'est bien (répétition) et cela nous permet de savoir qui on est, et aussi de savoir ou mettre les pieds à notre sortie d'ici. »

CINQUIEME PARTIE : ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS

La cinquième et dernière partie consistera à analyser et discuter les récits en approfondissant les interprétations et en observant les convergences. Chaque parcours ayant été revu et commenté en faisant ressortir les événements marquants et les perceptions, nous pouvons maintenant essayer de donner sens à ces histoires en les interprétant selon notre cadre d'analyse. Pour rappel, il s'agissait de faire ressortir les facteurs de vulnérabilité qui favorisent l'implication des jeunes filles dans la violence et les facteurs de résilience qui leur permettent de la surmonter. Ceci nous conduira donc lors de notre analyse, à faire un diagnostic de tous les facteurs identifiés et de voir dans quelles mesures ils rendent vulnérables les jeunes filles face aux situations de violence ou leur permettent de développer des stratégies de résilience.

Ainsi, nous allons les classer en trois principaux groupes à savoir les facteurs individuels, les facteurs familiaux et les facteurs sociaux. Dans une démarche inductive, ces différents facteurs décortiqués ici en fonction des informations obtenues dans les récits de vie feront ensuite l'objet d'une analyse en fonction de notre cadre d'analyse. Nous organiserons cette partie sous forme de chapitres.

5.1. Chapitre 1 : les facteurs de vulnérabilités

5.1.1. Facteurs individuels et familiaux

TABLEAU 3: FACTEURS INDIVIDUELS ET FAMILIAUX

Facteur	Elément	Conséquences	Source
conceptuel			
Identité (propre)	Rebelle et rancunière	 Nombreuses fugues de la maison familiale Se bagarre souvent avec les jeunes de son âge Communication difficile avec les siens (incompréhensions) Fréquentations dangereuses (gang) 	Chacha
Identité (propre)	Introvertie	 Ne laisse rien transparaitre de ses émotions Méfiante et ne se confie pas 	Ndeye
Identité (propre)	Fragile mais rancunière	 Communication difficile Enormes difficultés pour raconter son histoire 	Ramata
Fréquentations	Compagnonnage dangereux (gang) rencontrée après une fugue de chez sa mère Histoire d'amour	 Implication dans un trafic de chanvre indien S'expose à de graves dangers Contraction d'une grossesse Refus de paternité 	Chacha
Fréquentations	Cercle de fréquentations très réduit Comportement assez naïf (jeune âge)	 Pas d'amies pour se confier Tombe enceinte suite à une relation sexuelle acceptée après plusieurs propositions d'un adulte mal intentionné 	Ramata

Fréquentations	Relation amoureuse décevante	 Grossesse Refus de paternité de l'auteur Déception car la confiance s'était 	Ndeye
Famille	Parents divorcés	 installée Père quasi absent Confiée à la famille paternelle Fugues à cause de mauvais traitements 	Chacha
Famille paternelle	Violences physiques	Battue par ses oncles et tantesViolée par son grand-père	Chacha
Famille (mère)	Relation compliquée et tendue	 Méré distante et incompréhensive Souffre énormément de manque d'amour maternel 	Chacha
Famille (grand – père)	Seul soutien inconditionnel	 Aide et assistance mais qui ne peut pas durer car crée des tensions familiales 	Chacha
Famille	Parents divorcés	Ballotée de familles en familles	Ndeye
Famille (oncle)	Education coercitive (violences physiques)	Peur de s'exprimerRepli sur soi	Ndeye
Famille (beaupère)	Harcèlement Viols répétés Tentative de meurtre	 Environnement familial dangereux Traumatisme Grossesse non désirée Arrêt de sa scolarité 	Ndeye
Famille (mère)	Comportement assez passif Négligence	 Manque d'écoute Sentiment de reproche envers sa mère 	Ndeye
Famille (grand- mère paternel)	Soutien et protection	 Se met à dos son le père de Ndeye à cause de ce soutien 	Ndeye
Famille (mère)	Distante et incompréhensive Autoritaire	 Manque d'affection et de conseils Difficultés à discerner les bons et les mauvais choix en raison de son jeune âge et de sa naïveté 	Ramata
Famille (père)	Défaut de soutien à sa fille Comportement passif	Pas de soutien de la part de ses deux parents	Ramata
« Tonton » (ami du père	Profite de la proximité avec la famille	Viol suivi de grossesse	Ramata

Les facteurs individuels et familiaux ont été regroupés parce qu'en parcourant les différents récits, on constate que la plupart des traits de caractère développés par ces jeunes filles découlent d'événements ou de traumatismes vécus dans leur famille durant l'enfance. Notons ici que le facteur conceptuel « identité » est la perception propre que les répondantes ont de leur personnalité. Ces identités que les jeunes filles se sont forgés sont différentes même si elles ont en commun le fait qu'elles ont toutes subies des violences de membres ou de proches de leur famille. On constate ainsi que l'identité un facteur très déterminant dans le comportement des jeunes face à la violence. Pour chacune d'entre elles, cette identité a eu des conséquences graves dans leur vie. En ce qui concerne Ndeye et Ramata, leur caractère introverti et le manque de communication ne leur a pas permis d'éviter d'être victime de violence sexuelle. Chacha qui a déjà été victime de violence sexuelle depuis son enfance à quant à elle développée une identité rebelle qui lui a permis de ne plus être victime de violence mais plutôt d'en être auteure. Le comportement de ces jeunes filles a des conséquences graves (qu'elles en soient conscientes ou inconscientes) dans leur évolution face à la violence. L'identité telle que se la représente ces jeunes filles peut être considérée comme un facteur de vulnérabilité dans la mesure où elle créée une brèche dans la personnalité des jeunes filles et les expose ainsi à la violence. Mais, cette identité se dessine au sein de 'environnement familial qui en donne la base et qui influe donc grandement sur elle. Cet avis peut être constaté dans ces extraits de Focus Group:

Excerpt - Document: RV_HOMME_HLM.docx, Position: 5662-6337

« Concernant la violence dont vous faites allusion, je crois que, pour certains, d'une part c'est l'éducation qu'ils reçoivent de leurs parents, un parent ne doit toujours pas chercher à faire plaisir à son enfant, la fréquentation est aussi un facteur favorisant, une personne doit bien identifier sa fréquentation. Je prends mon exemple, j'ai fait toute ma jeunesse mais je n'ai jamais voulu fréquenter quelqu'un qui s'adonne à la violence, je n'ai jamais été aussi auteur de violence, j'ai fréquenté le milieu juste par curiosité et audace mais je n'ai jamais agressé ni volé, mais j'étais qu'à même un fumeur et je buvais également de l'alcool avec de la diplomatie »

Excerpt - Document: RV HOMME HLM.docx, Position: 24227-24798

« Je ne cesserai de le dire, le premier facteur qui pousse les jeunes dans la violence est l'éducation des parents, la famille est le premier cadre où on inculque une éducation aux enfants et leurs faire adopter une façon de vivre, tout père ou mère doit encadrer son enfant de sorte qu'il ne soit tenté de commettre certains mauvais actes, l'enfant aussi dès le bas âges reçoit des visiteurs, soit des amis du quartier, soit des camarades de classer, le parent doit s'interroger sur les comportements et attitudes de ces fréquentations, ont-ils reçu une bonne éducation ? »

5.1.1. La crise familiale et l'exposition à la violence

La famille est le facteur le plus important avec une diversité d'acteurs pour chacune des jeunes filles. On constate que ces parents ne sont pas tous des auteurs de violences sur leurs filles mais ont contribué, volontairement ou non, à créer un environnement familial insécure pour elles.

Le divorce des parents est un facteur d'instabilité aussi bien géographique qu'émotionnel pour deux des répondantes. Les jeunes filles sont confiées à d'autres membres de la famille (grandsparents, oncles, tantes, etc.) qui sont censés les éduquer comme leurs propres enfants, mais cette éducation n'est pas toujours la meilleure qu'elles auraient pu recevoir. Cette pratique (le fait de confier des enfants issus d'un divorce à d'autres membres de la famille) est très courante dans notre société sénégalaise et souvent ne tient pas compte de l'intérêt supérieur de l'enfant mais seulement d'un consensus afin que les deux parents (la mère surtout qui, souvent ne peut pas entretenir seule ses enfants) puissent refaire leurs vies avec d'autres conjoints. L'éducation de cet enfant se retrouve ainsi entre les mains pas d'une seule ou de deux personnes mais de plusieurs « tuteurs » qui s'arrogent le droit d'intervenir dans la vie de l'enfant en raison de leurs liens avec les parents de l'enfant. Chacha et Ndeye, issues de parents divorcés, ont toutes les deux vécus cette expérience, et c'est dans ces familles d'accueil qu'elles ont subies des actes de violence (viols, coups et blessures, éducation coercitive) qui influés significativement sur leurs comportements face à la violence. Les identités qu'elles se sont forgées et à travers lesquelles elles se décrivent le mieux trouvent leur genèse dans ces actes subies durant leur enfance.

Un autre point important que soulève cette instabilité familiale résultant du divorce est la relation que les jeunes filles ont avec leurs parents particulièrement avec la mère. La séparation avec sa mère, leur relation conflictuelle et le manque d'amour maternel durant son enfance sont autant de facteurs qui ont beaucoup affectés Chacha en dehors des violences subies, la poussant elle-même à se comporter de façon violente avec ses pairs.

La négligence fait partie des formes de violences dont on peut accuser les parents vis-à-vis de leurs enfants. Dans le viol subi par Ndeye, elle impute une grande part de responsabilité à sa mère qui n'a pas été assez à son écoute malgré ses plaintes concernant le comportement de son beau-père.

Ramata aussi s'est retrouvée sans le soutien et la compréhension de sa mère après son viol malgré son jeune âge. Ce soutien lui aurait peut-être permis d'éviter une deuxième grossesse. Ses parents ne sont pas divorcés mais dans son récit, on ne sent pas la présence du père qui pourrait être un facteur de protection.

Cette analyse nous permet de voir dans un premier temps la relation entre l'identité et la famille, en effet, les facteurs familiaux identifiés influent grandement sur l'identité de ses jeunes filles victimes et/ou auteurs de violence. Dans un deuxième temps, elle nous permet d'affirmer leur pertinence en tant que facteurs de vulnérabilité qui exposent les jeunes filles à la violence.

En regardant les résultats de l'enquête quantitative, on constate qu'il y a une relation de dépendance entre le fait d'avoir été rejeté ou marginalisé dans sa famille et le fait d'être auteur ou victime de violences physique. Même si les conclusions du test convoquent la prudence, ceci pourrait appuyer notre analyse car, la marginalisation au sein de la famille a pu influer sur l'identité du jeune et par là sur son attitude face à la violence.

TABLEAU 4: RELATION ENTRE LA MARGINALISATION DANS LE FOYER ET LES ACTES DE VIOLENCES PHYSIQUES

Rejet	ou	Auteur de violences physiques				
marginalisation le foyer	dans	Oui	Non		Total	
le loyer		Effectif Pourcentage Effec			Pourcentage	

Souvent	7	24,1%	22	75,9%	29
Rarement	7	18,4%	31	81,6%	38
Jamais	64	8,2%	716	91,8%	780
Total	78	9,2%	769	90,8%	847

Source: Enquêtes IAGU/CRDI 2017-2020

TABLEAU 5: RELATION ENTRE LA MARGINALISATION DANS LE FOYER ET LES ACTES DE VIOLENCES PHYSIQUES (MODALITES REGROUPES)

I Daint ou morginalisation	Auteur de v				
	Oui		Non		Total
dans le loyer	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	
Au moins une fois	14	20,9%	53	79,1%	67
Jamais	64	8,2%	716	91,8%	780
Total	78	9,2%	769	90,8%	847

Source : Enquêtes IAGU/CRDI 2017-2020

Après regroupement des modalités « souvent » et « rarement », le test du khi deux est très significatif chez les femmes

Cependant on a une cellule avec un effectif théorique faible pour les hommes même si le test est très significatif on reste prudent quant à la significativité du test

Victime de violence physique / Avez-vous été rejeté ou marginalisé dans votre famille

Le test du chi deux est très significatif pour les hommes et pour les femmes

Source: Enquêtes IAGU/CRDI 2017-2020

Victime de violence sexuelle / Avez-vous été rejeté ou marginalisé dans votre famille

Le test du chi deux est très significatif pour les hommes et pour les femmes mais 2 deux cellules ont un effectif théorique inférieur à 5 (1 pour les hommes et 1 pour les femmes d'où la prudence dans la conclusion du test

Source: Enquêtes IAGU/CRDI 2017-2020

Concernant ces résultats de croisement, on pourrait creuser un peu plus et s'intéresser aux théories de la reproduction de la violence au sein des familles qui ont fait l'objet de plusieurs études. Il s'agira donc de voir dans quelles mesures la violence existant au sein de la famille affectent les enfants et induira plus tard chez eux un comportement violent. Ainsi, en s'interrogeant sur les situations vécues dans l'enfance et leur incidence sur les violences subies par les femmes à l'âge adulte, Jaspard, Maryse, et al affirment que : « Il y a bien, dans certaines proportions, une répétition ou reproduction des situations de violences vécues pendant l'enfance, cette répétition est d'autant plus forte que la maltraitance s'inscrit dans la durée et qu'elle est perpétrée par des proches ; le préjudice est encore aggravé dans le cas de blessures indicibles parce que ressenties comme honteuses telles les violences sexuelles, notamment dans les situations d'inceste. Par ailleurs, on a vu que les maltraitances et les climats familiaux délétères altéraient gravement le passage à l'âge adulte.

De plus, il ne faut pas occulter que cette « reproduction » se révèle très contrastée selon le sexe : globalement, les petites filles victimes deviennent des femmes victimes, tandis que les petits garçons victimes deviennent des agresseurs. Fondamentalement, plus qu'une simple répétition d'un scénario où « Papa frappe et Maman crie », cette reproduction sexuée de la violence repose davantage sur les positions sociales assignées aux hommes et aux femmes et aux systèmes de valeurs et de représentations qui traversent la société. » (Jaspard, Maryse, et al, 2003, pp. 157-190.). Cette dernière phrase convoque donc la théorie sur les rapports sociaux de genre et qui aide donc à faire une adaptation dans notre société.

5.1.3. Facteurs socioéconomiques : l'autonomisation sociale et économique des jeunes filles

TABLEAU 6: FACTEURS SOCIOECONOMIQUES

Facteur conceptuel	Elément	Conséquences le	Source
Scolarisation	Non prioritaire a Etudes arrêtées assez tôt	Absence de diplômes pour prétendre à un emploi décent	Chacha
Formation	Formation clandestine	Initiation au métier de masseuse assez dangereux pour son âge	Chacha
Travail/ Métier	Métier dangereux	Cache ses activités à son entourage (famille et amis) Tentative de viol	Chacha
Scolarisation	Perturbations scolaires à cause des changements de résidences	 Scolarité instable Etudes arrêtées au secondaire après le viol et la grossesse 	Ndeye
Formation	Formation accélérée offerte par la Maison Rose	Motivée à aller de l'avantElément de résilience	Ndeye
Scolarisation	Parents réticents à la scolarisation de leur fille Ecole arabe	Etudes stoppées après une seule année au primaire	Ramata
Formation	Aucune		Ramata
Prise en charge (service juridique et dispositif communautaire)	Médiation policière Badjénou Gox Référencement vers l'AEMO (Action éducative en Milieu Ouvert)	 Echec de la médiation en raison du refus de ses proches de venir la récupérer Orientation vers une Badjénou Gox avec des moyens limités Violence dans la maison d'accueil de la Badjénou Gox Conduite à l'AEMO 	Chacha

Les facteurs socioéconomiques font intervenir ici les éléments d'accès à des services sociaux tels que l'éducation, la formation, l'emploi, la prise en charge juridique, sanitaire, etc. On constate alors que pour l'ensemble des trois répondantes, le niveau d'instruction ne dépasse pas le collège ou même le primaire. Leurs scolarités ont été perturbés par l'instabilité familiale et les nombreux déplacements dans des familles « d'accueil ». N'ayant pas de tuteurs fixes qui peuvent veiller sur leur éducation, elles se trouvent dans l'incapacité d'assurer toute seule leur scolarité. Ce qui nous démontre encore une fois les relations (de causalité parfois) qui existent entre les différents facteurs.

On peut aussi souligner le manque d'alternatives auquel elles font face une fois sorties de l'école, elles n'ont pas les ressources économiques et relationnels nécessaires leur permettant de se trouver une formation professionnelle afin de s'insérer dans le marché du travail, trouver un emploi et subvenir à leurs besoins de façon autonome. Et dans ce cas, certaines jeunes filles en situation de vulnérabilité, à l'image de Chacha, s'adonnent à des activités à risques pour leur âge, dans certains cas c'est la prostitution, le vol, ou parfois même la mendicité.

Une fois qu'elles ne trouvent plus d'alternatives au niveau familial et social, et que leurs conditions de vie, deviennent très dure, elles sont référées à la Maison Rose par un proche ou une structure ne pouvant pas les prendre en charge. A partir de là, commence un chemin plus ou moins long vers la résilience en fonction de la capacité des jeunes filles à dépasser les événements vécus.

On peut donc considérer les facteurs socioéconomiques défavorables comme des facteurs qui rendent vulnérables ces jeunes filles face à la violence car les plaçant dans un contexte de précarité aussi bien économique que social. Les données concernant le niveau d'instruction et la situation professionnelle nous donnent une idée sur les conditions socioéconomiques des jeunes dans les deux communes et leur lien avec le sexe.

TABLEAU 7: SEXE/NIVEAU D'INSTRUCTION

Niveau	Masculin		Féminin		
d'instruction	Effectif	%	Effectif	%	Total
Alphabétisation	1	,,,	3	70	4
en langue nationale		0,2%		0,7%	
Collège	96	21,5%	112	24,6%	208
Etude coranique	58		37		95
(Daaras)		13,0%		8,1%	
Franco-Arabe	4	0,9%	10	2,2%	14
Non instruit	22	4,9%	57	12,5%	79
Primaire	82	18,3%	95	20,8%	177
Secondaire	95	21,3%	81	17,8%	176
Supérieur	89	19,9%	61	13,4%	150
Total	447	100,0%	456	100,0%	903

Source: Enquêtes IAGU/CRDI 2017-2020

Test du khi deux non significatif : il n'y pas de corrélation entre le sexe et le niveau d'instruction, ce qui veut dire que ces variables sont complétement indépendantes

Désagrégation par âge : Très significatif pour les 25-35 ans et pas significatif pour les autres (après regroupement de modalités)

Donc, le niveau d'instruction dans ce cas est indépendant du sexe, jeunes filles et garçons ont autant de chance d'être scolarisé ou non, il n'y pas donc de discrimination globalement, cela peut être interprété comme une résultante des progrès en matière de scolarisation des filles. Cependant, on constate que pour le niveau primaire, on a 20,8% de filles contre 18,3% chez nt aux garçons alors que pour le supérieur, le pourcentage a augmenté chez les jeunes garçons qui sont à 19,9% alors que les jeunes filles ont un taux qui a baissé pour atteindre

13,4%. L'interprétation qu'on pourrait en faire est que même si des progrès sont faits en matière de scolarisation des filles, leur maintien à l'école reste toujours un problème d'actualité.

TABLEAU 8: SEXE/SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE

	Masculin		Féminin		Total
professionnelle	Effectif	%	Effectif	%	Total
Chômeur	48	10,7%	26	5,7%	74
Elève/Etudiant	147	32,9%	152	33,5%	299
Employeur	46	10,3%	16	3,5%	62
Informel	124	27,7%	63	13,9%	187
Personne occupée au	5		148		153
foyer		1,1%		32,6%	
Salarié	33	7,4%	20	4,4%	53
Autres	44	9,8%	29	6,4%	73
Total	447	100,0%	454	100,0%	901

Source: Enquêtes IAGU/CRDI 2017-2020

 $\underline{\textit{TABLEAU 9}: \textit{SEXE/SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE (MODALITES REGROUPES)}}$

Situation socio-professionnelle	Sexe	Ensemble

	Garçons	Garçons		Filles	
	Effectif	%	Effectif	%	
Chômeur	48	64,8	26	35,2	74
Elève/Etudiant	147	49,2	152	50,8	299
Employeur	46	74,2	16	25,8	62
Informel	124	66,3	63	33,7	187
Personne occupée au foyer	5	3,2	148	96,8	153
Salarié	33	62,2	20	37,8	53
Autres	44	60,2	29	39,8	73
Total	447	49,6	454	50,4	901

Source: Enquêtes IAGU/CRDI 2017-2020

Le test du khi deux est très significatif : il y a donc une forte corrélation entre le sexe et la situation socio-professionnelle

Désagrégation par âge : Pas significatif pour les moins de 18 ans, Très significatif pour les 25-35 ans, très significatif pour les 28-24 ans mais prudence pour la conclusion car effectif théorique faible pour les 18-24 ans

On a observé un lien direct entre la situation socioprofessionnelle et le sexe. Ainsi, si le chômage touche seulement 8,2% des jeunes, toutefois, on note que les garçons sont les plus touchés (64,8%) contre 35,2% pour les filles. À contrario, seules 5,8% des filles sont salariés contre 62,2% des garçons. On note également l'importance des filles œuvrant dans l'informel (33,7%) contre 66,3% chez les garçons et comme personne occupée à la maison 16,9%, alors que ce taux n'est que de 3,2% pour les garçons (Tableau8).

Source: Enquêtes IAGU/CRDI 2017-2020

Le faible pourcentage de jeunes filles salariés et le pourcentage élevé de jeunes filles qui restent au foyer nous renseigne sur la difficulté que rencontre les jeunes filles pour s'insérer dans le milieu professionnel, ce qui les pousse à rester au foyer ou à s'activer dans le secteur informel qu'elles occupent de façon importante.

L'autonomisation sociale des jeunes filles, qui dépend fortement de celle économique dans notre société, rencontre encore beaucoup de difficultés. Le maintien des filles à l'école, le manque en terme de formation qualifiantes et adaptées à leur besoins, l'insertion difficile dans le marché du travail, un environnement socio-professionnel prônant l'épanouissement des femmes, entre autres, restent des défis majeurs à relever pour notre société si elle veut offrir aux jeunes filles des perspectives valorisantes pour elles.

Excerpt - Document: FG_MG_JeunesFilles.docx, Position: 32405-33136

« Les principaux facteurs qui expliquent ces situations de violence sont la pauvreté et le manque de moyens matériel car cela conduit à toutes sortes de comportement et d'attitudes, le manque d'emplois, la fainéantise de certains jeunes qui cherchent de l'argent facile , le fait de ne pas travailler, exposent la personne à des tentations, n'importe qui peut vous faire des propositions indécentes pour vous attirer à avoir de l'argent facilement! »

Excerpt - Document: FG_MG_JeunesFilles.docx, Position: 35828-37002

« La pauvreté est la volonté Divine mais il faut être optimiste, si vos parents n'ont pas assez de moyens, si ils sont en location et chaque enfant n'aura pas l'opportunité d'avoir une chambre individuel, ils seront obligés de vivre dés fois dans une même chambre en promiscuité cette peut favoriser une situation de violence. Actuellement, la conjoncture a fait que si vous êtes mariés avec un homme et que vous avez des enfants, même s'il a envie de tout faire, cela devient impossible, chaque femme doit trouver des moyens d'avoir une activité professionnelle afin de soutenir son mari dans la prise en charge des besoins familiaux »

5.2. Chapitre 2 : les facteurs de résilience

Il faut préciser que les facteurs de résilience sont étroitement liés aux stratégies mises en œuvre par la Maison Rose afin d'aider les jeunes filles en situation difficile ou ayant subies des violences à s'en sortir et trouver des alternatives pour reprendre leur vie en main.

Ces stratégies de la résilience feront cependant appel aux facteurs que nous avons déjà analysés ci-dessus. En effet l'identité, la famille et les facteurs socioéconomiques sont très déterminants dans le processus de résilience des répondantes.

Tableau 10 : les facteurs de resilience

Formes		Elément	Source
Individuelle		Regret Pardon Tolérance	СНАСНА
Individuelle		Assumer ses erreurs Surmonter ses peurs Amour de son métier (pâtisserie) Tolérance Espoir d'un avenir meilleur	NDEYE
Individuelle		Pardon Méfiance Meilleure connaissance de soi	RAMATA
Familiale		Reprise de contact avec sa mère Amélioration de la relation mère-fille	СНАСНА
Familiale		Vœu de retourner vivre avec sa mère	NDEYE
Familiale		Amélioration des relations avec ses deux parents (surtout sa mère qui est plus compréhensive)	RAMATA
Communautaire (communauté de Maison Rose)	la	Ateliers : chant, danse couture, discussions vie en communauté : tolérance, respect compréhension	СНАСНА
Communautaire (communauté de Maison Rose)	la	Ateliers : chant, danse, discussions Valeurs : tolérance, partage, estime de soi	NDEYE
Communautaire (communauté de Maison Rose)	la	Ateliers : discussions, échanges Ouverture aux autres, vie en communauté	RAMATA

5.2.1. Les facteurs de résilience individuelle

L'estime de soi, la cohésion familiale et une situation socioéconomique favorable étant des éléments essentiels dont manquent ces jeunes filles, toute la stratégie de résilience est basée sur leur recouvrement mais, de façon progressive.

En effet, un travail comportemental est d'abord fait afin de permettre aux jeunes filles d'accepter leur situation pour mieux l'affronter mais aussi de gagner en *self-confidence* (confiance en soi) afin d'envisager un avenir qu'elles traceront selon leurs propres visions.

Regretter, surmonter, assumer, sont des attitudes que les jeunes considèrent comme le point de départ de leur propre changement.

Le caractère réversible de la vulnérabilité se manifeste ainsi puisque l'identité, qui constituait dans notre analyse précédente un facteur de vulnérabilité devient un facteur de résilience pour les jeunes filles. Chacha qui s'identifiait comme rebelle et rancunière prône désormais des valeurs telles que la tolérance et le pardon.

Après tous les traumatismes vécus, les jeunes filles trouvent d'abord en elle-même les ressources nécessaires pour enclencher un processus de dépassement.

Assumer ses erreurs, Surmonter ses peurs, être tolérant, espérer un avenir meilleur, pardonner, se méfier,... sont des stratégies qui leur sont propre et leur servent de premier tremplin pour « rebondir » et retrouver leur place en elle-même, au sein de leurs familles et dans la société.

La Maison Rose leur apprend aussi les règles de base de la vie en communauté qui leur permet de mieux se sociabiliser après les traumatismes vécus.

5.2.2. La résilience au niveau familial

Au niveau familial, une médiation est entamée afin que les jeunes filles puissent reprendre contact avec leurs familles. La Maison Rose étant un passage, elles sont préparées à rejoindre les leurs. La résilience se fait des deux côtés pace qu'on constate un changement d'attitudes des parents qui est réciproque à la transformation de leur fille. On a une résilience désormais collective qui dépasse le cadre individuel et identitaire. La famille ou ses membres devient ainsi un deuxième socle sur lequel les jeunes filles peuvent désormais s'appuyer. Parmi ces membres de la famille, la mère occupe une place très importante dans le processus de résilience. Toutes les trois jeunes filles ont eu des relations assez « compliquées » avec leurs mères lorsqu'elles se trouvaient dans une situation de violence. Mais, lors même des entretiens, on constate qu'elles sont très enthousiastes à l'idée de vouloir retourner vivre avec leur mère et que la bonne évolution de leurs relations est un facteur favorisant leur volonté de trouver leur voie et s'affirmer socialement.

5.2.3. La résilience collective : la Maison Rose en tant que communauté

La maison Rose étant le lieu de vie, même si provisoire, des jeunes filles sorties des situations de violence, nous pouvons considérer que l »ensemble des pensionnaires forme une communauté résiliente. Elle offre aux jeunes filles marginalisées ou rejetées par leur famille un cadre d'accueil ou elles peuvent vivre sans être jugées, maltraitées ou acculées. Elles vivent en communauté et participent à des ateliers de chants, danse, discussions, couture, etc. qui sont des moments d'expression, de bien-être et d'évasions pour elles. Ce sont des activités qui, en plus de leur permettre d'avoir une occupation, leur donne aussi la possibilité d'échanger, de

s'ouvrir et de partager leur vécu. Ces ateliers sont des thérapies puisque lors de notre focus group avec les jeunes filles, unanimement elles les ont toutes appréciés et trouvent que ce sont des moments qui leur permettent de s'évader et d'oublier leurs soucis. Avec un personnel qualifié et une prise en charge adéquate, les jeunes filles se trouvent dans un environnement propice qui les prépare à la réinsertion familiale et sociale. C'est dans cette optique que la Maison Rose leur offre des formations afin qu'elles puissent avoir un métier et faciliter ainsi leur autonomie.

En ce qui concerne les données quantitatives, on retrouve à peu près les mêmes stratégies de résilience mais elles sont moins spécifiques cependant.

Tableau 11: Motif de non engagement dans la violence

HLM	Effectifs	Pourcentage	MG Effectifs Pourcentage
Soutien familial	242	53,4	Soutien familial 180 43,2
Contrôle de soi	<mark>286</mark>	<mark>63,1</mark>	Contrôle de soi 189 45,3
Regards des autres	103	22,7	Regards des autres 63 15,1
Soutien communautaire	9	2,0	Soutien 1,7 communautaire 7
Encadrement religieux	184	40,6	Encadrement religieux 196 47,0
Changement de compagnon	28	6,2	Changement de 8,9 compagnon 37
Rester chez soi	214	47,2	Rester chez soi 174 41,7
Conseil et sensibilisation par les parents		73,5	Conseil et sensibilisation par les parents 338
Autres	27	6,0	Autres 15 3,6
Total	453		Total 417

Source : Enquêtes IAGU/CRDI 2017-2020

- Stratégies individuelles : même si les conseils et sensibilisations des parents jouent un rôle essentiel dans le non engagement dans les situations de violence, il est ressorti lors des Focus Group et récits de vie, que le contrôle de soi à travers divers facteurs individuels et comportementaux sont très décisifs pour qu'un jeune ne s'engage pas ou décide de sortir du cycle de violence dans lequel il se trouve.
- Encadrement familial: 77,1% des jeunes qui ne se sont pas engagés dans la violence trouvent que c'est grâce aux conseils et sensibilisation de leurs parents d'une part et grâce au 48,5% au soutien familial, ce qui montre que le dispositif familial continue d'avoir un impact

positif sur les jeunes. La famille reste toujours ce socle qui doit prodiguer à l'enfant les éléments nécessaires tels qu'une bonne éducation de base et un environnement propice à son développement. Et cela, les jeunes aussi bien ceux qui ne se sont jamais engagés dans la violence que ceux qui s'en sont sortis le reconnaissent et donne cette légitimité à la famille. Cet extrait d'une jeune fille habitant Médina Gounass en témoigne.

Excerpt - Document: FG_MG_JeunesFilles.docx, Position: 48540-49332

« De mon point de vue, la meilleure solution est de veiller à la sécurité de nos enfants, de rentrer très tôt de s'occuper de nos enfants, même si nous menons parfois des activités parallèles. Pour ceux qui sont à l'école, il faut les sensibiliser et les conscientiser pour qu'ils comprennent les dangers qui les guettent dans la rue afin qu'ils rentrent directement chez eux.

Les parents doivent encore être plus proches de leurs enfants pour les écouter et les mettre à l'aise pour qu'ils acceptent de se confier à eux, pas mal d'enfants sont victimes de viols, ils ne l'ont dit personne en raison de l'attitude de leurs parents. Certains parents évitent d'être dérangés par les enfants en préférant leur demander d'aller jouer dans la rue alors que cela les expose davantage à l'insécurité. »

En résumé, nous voyons que le caractère réversible de la vulnérabilité est un facteur très dépendant des facteurs identitaires, familiaux et socioéconomiques. Cependant, même si la résilience peut être collective, elle reste un facteur très dépendant des capacités individuelles.

Conclusion

La violence en milieu urbain est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur. Les jeunes sont les plus exposés en tant que victimes mais aussi en tant qu'auteurs. Les raisons de cette exposition à la violence sont diverses et touchent de plus en plus les jeunes filles. Ainsi, notre interrogation de départ nous à amener à déterminer les facteurs de vulnérabilité qui entrainent l'exposition des jeunes filles à la violence et les stratégies de résilience développées par ces dernières.

C'est dans ce cadre que notre étude s'inscrit dans la recherche d'envergure qui vise à « Comprendre et surmonter l'exposition des jeunes à la violence, l'exclusion et l'injustice en Afrique ».

Ainsi, nous avons constaté que, pour étudier de façon efficace le phénomène de la violence, il est nécessaire de délimiter son champ d'action et d'adopter une approche holistique afin de faire ressortir tous les facteurs susceptibles de créer des situations de violence. C'est dans ce cadre que nous nous sommes intéressées particulièrement aux données en rapport avec les jeunes filles ;

Notre hypothèse principale énonçait que les facteurs de vulnérabilité des jeunes filles de la maison rose face à la violence sont déterminés par les exclusions, sociale, économique et familiale et que la part des facteurs familiaux est plus importante et les poussent à développer des stratégies de résilience. Nous avons effectivement pu vérifier cette hypothèse lors de l'analyse des données car, en faisant ressortir les différents facteurs de vulnérabilité, on a constaté que les facteurs socioéconomiques défavorables rendent vulnérables ces jeunes filles face à la violence car, les plaçant dans un contexte de précarité aussi bien économique que social.

La première hypothèse secondaire qui postulait que l'instabilité familiale favorise plus l'exposition des jeunes filles à la violence a aussi été vérifiée puisque de tous les facteurs identifiés, c'est le plus important et le plus déterminant dans la situation de violence des jeunes filles. En effet, la famille est le facteur le plus important avec une diversité d'acteurs pour chacune des jeunes filles. On constate que ces parents ne sont pas tous des auteurs de violences sur leurs filles mais ont contribué, volontairement ou non, à créer un environnement familial insécure pour elles.

La deuxième hypothèse secondaire devait consister à affirmer ou non si les limites de l'autonomisation sociale et économique des jeunes filles les maintiennent dans une situation de vulnérabilité face à la violence. Ainsi, nous avons pu voir que les facteurs socioéconomiques défavorables identifiés concourent à rendre vulnérables ces jeunes filles face à la violence car les plaçant dans un contexte de précarité aussi bien économique que social. L'autonomisation sociale des jeunes filles, qui dépend fortement de celle économique dans notre société, rencontre encore beaucoup de difficultés.

Notre troisième hypothèse de recherche postulait que : les jeunes filles exposées à la violence développent des stratégies de résilience individuelles et collectives afin de prévenir ou surmonter les situations de violence. En considérant la résilience comme étant le caractère réversible de la vulnérabilité il est ressorti que : non seulement les jeunes filles développent des stratégies de résilience individuelles et collectives mais aussi, cette résilience est un facteur très dépendant des facteurs identitaires, familiaux et socioéconomiques.

En résumé, différents facteurs de vulnérabilité ont été identifiés au niveau individuel, familial, social et économique. Les limites en termes d'autonomisation sociale et économique, qui étaient des variables clés de nos hypothèses de recherche, nous ont montré leur impact sur la trajectoire des jeunes filles, les rendant ainsi vulnérables face à une situation de violence. Le lien n'est pas direct ou facile à déceler cependant, mais, notre analyse des récits de vie et la perception des répondantes de leur propre situation, nous ont permis d'arriver à nos conclusions.

Un point de discussion pourrait porter sur l'interaction entre les différents facteurs, qui sont d'ailleurs difficiles à dissocier. En prenant l'exemple des facteurs individuels et familiaux, nous avons jugés pertinents de les regrouper car, l'influence de la famille sur le comportement individuel est très forte dans notre société surtout pour les jeunes filles.

Cependant, nous sommes conscients de l'importance et de la complexité de l'étude des trajectoire de vie qui sont très détaillées et fournissent beaucoup d'informations, notamment avec la flexibilité de la méthodologie de collecte des récits de vie qui nous permet de recueillir des informations complémentaires que l'on ne demande pas forcément ; mais toute recherche, toute démarche , a ses limites. Le nombre restreint de répondantes choisies peut poser un problème quant à la généralisation des résultats ; mais, en matière de recherche, il est essentiel de faire des choix, qui peuvent être soumis à critique, certes, car tout choix contient de la subjectivité ; ce qui nous a donc amener à étayer notre analyse avec les résultats de l'enquête quantitative et les extraits des focus group.

En termes de perspectives, nous revenons à notre théorie du changement qui veuille que notre étude ait comme principales incidences :

- l'influence des connaissances produites sur le débat sur la prise en charge et la résilience des jeunes filles;
- ➤ le développement de stratégies adaptées face à la violence chez les jeunes filles ;
- la valorisation des stratégies de résilience des jeunes filles.

Pour ce faire, cette étude vient en complément aux différents travaux sur la situation des jeunes au Sénégal, et devra être soumis, ainsi que l'ensemble de la recherche, d'abord aux différentes parties prenantes de cette étude (institutions, ONG, personnes ressources, collectivités locales)

mais aussi, à toute personne désirant entreprendre des recherches sur la féminisation de la violence au Sénégal. Si dans cette étude nous nous sommes interrogés spécifiquement sur les facteurs de vulnérabilité des jeunes filles face à la violence, nous avons constaté dans nos recherches que, la tendance à la féminisation de la violence devient de plus en plus grande mais reste occultée par le débat sur les Violences basées sur le genre.

Et il serait donc intéressant de s'interroger plus profondément sur les violences exclusivement commises par les femmes qui sont moins bien mis en exergue mais qui existent néanmoins et ont autant de conséquences que toutes les autres violences.

Bibliographie

Ouvrages

Diop R.A., (2010). « Survivre à l'exclusion et à la pauvreté : le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar ». Paris : KARTHALA, AfriMAP ET CREPOS. 215p.

Martine TIMSITT-BERTHIER Neuropsychiatre, Docteur en Sciences, dans *DEFINITIONS DE LA VIOLENCE*, Chap. 1, Mai 2000.

Serge Paugam, l'exclusion, l'état des savoirs, 1996

Mohamed Saïd SAADI, (2004), Genre et économie : la participation des femmes à la vie économique, In BENRADI, M., CHAKER, A., MOUAQIT, M., YAAKOUBD, A., *Féminin-Masculin La marche vers l'égalité au Maroc 1993-2003*, p149-192.

Articles et Revues

Castel, R. (1994). « La dynamique des processus de marginalisation » : de la vulnérabilité à la désaffiliation », Cahier de recherche sociologique, vol. 22, p. 11-27.

Jaspard, Maryse, et al. (2003) « Reproduction ou résilience : les situations vécues dans l'enfance ont-elles une incidence sur les violences subies par les femmes à l'âge adulte ? », Revue française des affaires sociales, no. 3, pp. 157-190.

Maria Stella Grossi Porto,(2001, automne), Exclusion sociale et violence : cas du Brésil dans, *L'exclusion : changement de Cap*, Vol 18, , p49.

Michel LEMAY, (2001), La résilience devant la violence, *Revue québécoise de psychologie*, vol. 22, n° 1, Université de Montréal.

Soulet, Marc-Henry, (2005), « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, vol. No 60, no. 4, pp. 24-29.

UNESCO, ATELIER N° 2, Exclusion sociale et violence Education pour la cohésion sociale, Document d'aide au débat, p3.

YVES MICHAUD, La Violence, éditions puf, Septième édition mise à jour.

Mémoires et thèses

Charrette Maxime, 2017. « Les facteurs d'apparition et de maintien de la vulnérabilité sociale : parcours de vie d'individus en situation de vulnérabilité à Sherbrooke », Mémoire présenté à l'Université de Sherbrooke comme exigence partielle de la maîtrise en service social (M.S.S) en Septembre 2017.

Mariama Sène, (2008). Vacances citoyennes et initiatives de développement communautaires : l'exemple des camps chantiers intégrés. Monographie de certificat

d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de l'éducation populaire et de la jeunesse et du sport. INSEPS-UCAD, DAKAR, pp 10-13, 46 p.

Webographie

Axelle Brodiez-Dolino, « Le concept de vulnérabilité », *La Vie des idées*, 11 février 2016. ISSN: 2105-3030. URL: http://www.laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html

Becquet Valérie, « Les « jeunes vulnérables » : essai de définition », Agora débats/jeunesses, 2012/3 (N° 62), p. 51-64. DOI : 10.3917/agora.062.0051. URL : https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-3-page-51.htm

Bisilliat, Jeanne, et Christine Verschuur, ed. *Genre et économie : un premier éclairage*. Genève : Graduate Institute Publications, 2001. Web. http://books.openedition.org/iheid/5389>.

Camille Mathès, Jennifer Martin, Charlotte Mikheeff, 2009. « Définition de jeunesse », (http://savoirenscene.blogspot.sn/2009/02/definition-de-la-jeunesse.html). Consulté le 19/05/2017

Damamme Aurélie, « Ayesha Imam, Amina Mama et Fatou Sow (Dir.) : Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines », Nouvelles Questions Féministes, 2006/3 (Vol. 25), p. 140-143. DOI : 10.3917/nqf.253.0140. URL : https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2006-3-page-140.htm

Delage Michel, « Aide à la résilience familiale dans les situations traumatiques », *Thérapie Familiale*, 2002/3 (Vol. 23), p. 269-287. DOI : 10.3917/tf.023.0269. URL : https://www.cairn.info/revue-therapie-familiale-2002-3-page-269.htm
Développement urbain et insécurité à Dakar : état des lieux et perspectives https://resaud.net/docs/2014-Oct-16/S_Urbaine/DIOP_texte.pdf

Garreffa Franca, « Le dévoilement de la violence à travers des indicateurs de vulnérabilité », *Sociologies pratiques*, 2011/1 (n° 22), p. 95-107. DOI : 10.3917/sopr.022.0095. URL : https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2011-1-page-95.htm

Mababou Kebe et Yves Charbit, « Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage », Revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 23 - n°3 | 2007, mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 26 février 2019. URL : http://journals.openedition.org/remi/4203

Ndiouga Adrien Benga, Entre Jérusalem et Babylone 1 : jeunes et espace public à Dakar http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes/7/autrepart1/010026463.pdf

Rokhaya Fall-Sokhna et Sylvie Thiéblemont-Dollet, « Du genre au Sénégal », *Questions de communication* [En ligne], 16 | 2009, mis en ligne le 22 septembre 2015, consulté le 22 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/350 ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.350

Valerie Cohen, « La vulnérabilité relationnelle », *Socio-anthropologie* [En ligne], 1 | 1997, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 15 Mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/74 ; DOI : 10.4000/socio-anthropologie.74

Alberola, É. & Dubéchot, P. (2012). La notion d'autonomie dans le travail social: L'exemple du RMI/RSA. *Vie sociale*, 1(1), 145-156. doi:10.3917/vsoc.121.0145.

Annexe 1

Guides d'entretien

Section 01.

Guide d'entretien focus-group jeunes filles / garçons

Identification (HLM/ Médina Gounass, à préciser)

	Participants : (Nombre)				
	Sexe				
	Age				
	Situation professionnelle				
	Position ou Statut dans la commune				
	Statut matrimonial				
	Niveau d'instruction				
	Type de formation				
Sectio	n 01.Reconnaissance et intégration des activités et pratiques des jeunes				
Principaux centres d'intérêt des jeunes (activités socioéconomiques, politiques, culturelles, sportives). La perception de ces activités par la communauté ?					
	Etes-vous impliqués dans les activités de votre commune ?				
	La commune vous aide-t-elle à faire la promotion de vos activités et pratiques?				
	Que font les jeunes pour leur propre intégration?				
	Que font les jeunes pour leur propre integration?				
	Quelles sont, selon-vous, les valeurs socio-traditionnelles qui favorisent ou défavorisent				
	le leadership des jeunes dans la communauté ? (conflit de génération)				

NB : insistez sur le cas des jeunes filles / garçons à la fin des réponses.

Section (décision	2. Stratégies d'intégration des jeunes (filles et garçons) dans la prise de
m	arlez-nous des projets et programmes de l'Etat et/ou de la commune ou d'autres acteurs is en place dans la commune pour les jeunes (existence/connaissances, accessibilité, ficacité, pertinence /adaptation au besoin des jeunes, suggestions)
NB : insi	stez sur des jeunes filles/ garçons à la fin des réponses
Section (03. Connaissances des formes de violences et perceptions du niveau de sécurité commune
□ Q	uels sont les types de violences rencontrés dans votre commune ?
□ Q	ue pensez-vous de la situation sécuritaire dans votre commune?
□ S	elon vous, quels sont les facteurs qui favorisent cette situation, surtout chez des jeunes?
□ C	as graves que vous pouvez nous raconter ?
*NB : ins	sistez sur le rôle et l'exposition jeunes filles à la fin des réponses.
Section (94. Stratégies de lutte et de gestion de la violence
	arlez des nous des stratégies et politiques (prévention, prise en charge, promotion) de atte contre la violence de l'Etat, de la commune ou d'acteurs externes dans votre

	commune (existence/connaissances, efficacité, pertinence /adaptation aux réalités de la commune, pistes d'amélioration) ?
	Existe –t- il des stratégies communautaire (existence/connaissances, efficacité, pertinence /adaptation aux réalités de la commune, pistes d'amélioration) ?
	Et les jeunes ont-ils développés des stratégies particulières (existence/connaissances, efficacité, pertinence /adaptation aux réalités de la commune, pistes d'amélioration) ?
	Pensez-vous que les téléphones, les réseaux sociaux et les applications peuvent être utiles dans la prévention et la lutte contre les situations de violences ? Si oui, Comment ?
Section	n 05 : Avis et suggestions Avez-vous d'autres choses à ajouter ?

Guide d'entretien portrait ou récit de vie (Cas spécifiques)

Sectio	on 01 Identification (HLM/ Medina Gounass, a preciser)
	Sexe
	Age
	Situation professionnelle
	Position ou Statut dans la commune
	Statut matrimonial
	Niveau d'instruction
	Type de formation
Si mig	gration /domestique
	Lieu de provenance
	Motif de mobilité
	Date ou durée depuis le départ ?
	Comment vivez-vous votre situation de migration ou domestique
Si en	situation d'handicap
	Comment est né votre handicap ?
	Comment vivez-vous cette situation ?
	Quelle est la perception des autres vis-à-vis de votre situation (mot utilisées, le regard) ?

99

Section 02. La situation de violence (auteur et ou victime)

	Quels sont les évènements marquants de votre vie?
	Quelle est votre expérience ou vécu en tant que acteur (auteur ou victime) de violence (; aspects positifs, négatifs dangers) ?
Section	n 03. Les résistances/résiliences : la sortie ?
	Qu'est-ce qui vous a poussé à vouloir changer d'orientation ?
	Les activités de prévention/prise en charge /les limites ?
	Les résistances/résiliences développées (moyens/mécanismes pour faire face, dépasser les faits) (pour les victimes)
Section	n 04. Avis et suggestions
	vous d'autres choses à ajouter ?

Grille d'observation

Dates								
Durée : de	heure	à		heure				
Qu'est-ce que tu as observé (environnement global où tu as trouvé l'enquêté) ?								
Quelle est ton impressions sur l'	'enquêté	? ?						
Autres commentaires :								

Annexe 2

Extraits de questionnaire

Exclusion

Conditions sociales et économiques

- 64. Y a-t- il des liens d'entre-aide entre votre voisinage et vous? Jamais; Parfois; Souvent; Toujours
- 66. Entrez-vous en conflit avec votre voisinage? Jamais; Parfois; Souvent; Toujours;
- 67. Les conflits dans votre famille sont- ils fréquents? Très fréquent Fréquent peu fréquent Inconnu
- 68. Les scènes de ménage sont-elles fréquentes dans votre famille? Très fréquent Fréquent peu fréquent Inconnu
- 69. Avez-vous une fois été rejetés ou marginalisés dans votre foyer? Jamais; Une fois; plusieurs fois; Toujours?
- 70. Si la réponse à la question précédente n'est pas "Jamais", précisez les causes :
- 71. Avez-vous une fois vécu dans la rue? oui/non

Si oui pendant combien de temps? Des jours; des semaines; des mois; des années

- 72. Si oui, quelles en étaient les causes?
- 75. En dehors de ce cas de figures, êtes-vous fréquemment dans la rue? Pas du tout Rarement Parfois Souvent Toujours
- 76. Si la réponse à la question précédente n'est pas "Pas du tout", Veuillez en donner les causes selon vous?
- 77. Avez-vous une fois été chômeur? Oui/Non

Si oui pendant combien de temps: Des mois; des années;

78. Si oui, Comment étiez vous perçu par la communauté? Désœuvrés

Rejetés par ma famille Manque de considération au sein de la communauté Autres Vous pouvez cocher plusieurs cases.